Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

DOCUMENT UNIQUE 2025

Dossier d'Évaluation des Risques Professionnels

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

AVANT PROPOS :

La santé et la sécurité au travail deviennent une préoccupation croissante des collectivités, car au-delà des impératifs humains et sociaux, ces sujets constituent des enjeux économiques et juridiques. Les accidents de service et les maladies professionnelles ne doivent plus être perçus comme une fatalité mais bien comme un dysfonctionnement des collectivités.

La mise en place d'un système de gestion de la santé, sécurité au travail, vise de manière efficace à réduire et anticiper les risques. Il permet d'accroître l'efficacité de chacun et de remplir nos obligations d'organisation de la santé et de la sécurité au travail.

La formalisation des résultats de l'évaluation des risques professionnels dans un Document Unique est une disposition réglementaire introduite dans l'article R4121-1 du Code du Travail.
Depuis 2001, tout établissement à l'obligation de procéder à l'évaluation des risques encourus par les travailleurs sur leur lieu de travail et ainsi de mettre en place un plan d'action afin de pallier ces risques.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du législateur de garantir aux travailleurs l'exercice de leurs activités dans un milieu sécurisé.
« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. » (Article L4121-1 du Code du Travail).
La mise en place d'une telle démarche contribuera à améliorer la performance de la collectivité sur le plan humain et économique.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE 4

REGLEMENTATION 5

PRESENTATION DE LA METHODE DE PRIORISATION DES RISQUES 6

LISTE DES UNITES DE TRAVAIL 8

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS 9

...

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

COLLECTIVITE	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
ADRESSE	1717 Route d'Avignon, 30200 BAGNOLS SUR CEZE
TELEPHONE	04 66 79 01 02
SITE INTERNET	www.gardrhodanien.fr

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

REGLEMENTATION

Directive n°89/391/CEE du 12 juin 1989 dite « directive-cadre », définit les principes fondamentaux de la protection des travailleurs. Elle a placé l'évaluation des risques professionnels au sommet de la hiérarchie des principes généraux de prévention, dès lors que les risques n'ont pas pu être évités à la source.

Loi n°91-1414 du 31 décembre 1991, a permis de transposer, pour l'essentiel, les dispositions que la directive cadre ajoutait au droit français. S'agissant de l'évaluation des risques, c'est l'article L. 4121-1 du Code du Travail qui traduit le droit communautaire.

Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001, portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Il est introduit dans le Code du Travail par l'article R. 4121-1 qui oblige pour l'employeur de créer et de conserver un document transcrivant les résultats de l'évaluation des risques à laquelle il a procédé.
La transcription des résultats de l'évaluation des risques dans un Document Unique devait être réalisée au plus tard pour le 7 novembre 2002 et selon le décret, les sanctions sont les suivantes :
« L'Absence du Document Unique après le 01/11/2002, ou, le fait de ne pas le mettre à jour est puni d'une amende/ Contravention de 5ème Classe. 1500 Euros au plus ou 3000 Euros en cas de récidive… » (Art 131-13 du Code pénal)

Circulaire DRT n° 6 du 18 avril 2002 vise à fournir des éléments de droit et de méthode utiles pour promouvoir cet outil et en faciliter la compréhension par les acteurs.

Code du Travail, Art. L4121 -1 à 5 et R. 4121-1 à 4

Circulaire du Premier Ministre du 20 mars 2014 a fixé les conditions de mise en œuvre du plan national d'action pour la prévention des risques psychosociaux (RPS). Chaque employeur public doit élaborer un plan d'évaluation et de prévention des RPS d'ici 2015. Cette mesure se traduit en partie par l'intégration des RPS dans le document unique.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

PRESENTATION DE LA METHODE DE PRIORISATION DES RISQUES

OBJECTIF

Cette étape consiste à hiérarchiser les risques pour permettre de dégager un ordre de priorité afin de programmer des actions visant à supprimer ou à diminuer ces risques. Elle sera réalisée, comme à chaque étape, par les référents (assistant de prévention ou conseiller en prévention), en collaboration avec les agents concernés.

CHOIX DES CRITERES DE PRIORISATION DES RISQUES PHYSIQUES

Cette hiérarchisation ou classement des risques (R), est réalisé(e) en fonction de deux critères :

◊ la fréquence d'exposition au risque (F)
◊ la gravité d'un accident potentiel (G)
◊ la périodicité d'exécution de la tâche (P)

DETERMINATION DE LA FREQUENCE (F)

Il existe 4 niveaux de fréquence d'exposition au risque :

F1 : fréquence d'exposition faible (un à deux jours par an) ;
F2 : fréquence d'exposition moyenne (un à deux jours par mois) ;
F3 : fréquence d'exposition forte (un à deux jours par semaine) ;
F4 : fréquence d'exposition très forte (tous les jours).

DETERMINATION DE LA GRAVITE (G)

La gravité se définit comme la conséquence probable, en cas de réalisation de l'accident

Il existe 4 niveaux de gravité :

G1 : Dommages mineurs (lésions superficielles) ou inconfort.
G2 : Dommages avec conséquences réversibles (entorses, coupures, lumbago…).
G3: Dommages avec séquelles (conséquences irréversibles : surdité, sectionnement, écrasement, traumatisme…).
G4 : Mort ou invalidité permanente absolue (électrocution, chute de hauteur, cancer…).

DETERMINATION DE LA PERIODICITE (P)

La périodicité permet d'instaurer une variable dans la réalisation des tâches.

P1: Réalisation de la tâche moins de 3 mois par an.
P2: Réalisation de la tâche 3 à 6 mois par an.
P3: Réalisation de la tâche 6 à 9 mois par an.
P4: Réalisation de la tâche plus de 9 mois par an.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

DETERMINATION DE L'INDICE DE RISQUE

Il reste ensuite à déterminer le niveau de risque brut en fonction du niveau de fréquence F, du niveau de gravité G et de la pèriodicité des tâches P.

Les tableaux ci-dessous permettent de croiser la fréquence, la gravité et la périodicité afin de déterminer l'indice de risque.

		FREQUENCE			
		1	2	3	4
GRAVITE	1	1	2	3	4
	2	2	4	6	8
	3	3	6	9	12
	4	4	8	12	16

La pèriodicité de la tâche vient ensuite se multiplier avec les résultats.
La pèriodicité varie de 1 à 4 selon la durée de réalisation de la tâche sur l'année.

INDICE DE RISQUE	
1 à 15	RISQUE MINEUR
16 à 31	RISQUE SECONDAIRE
32 à 47	RISQUE IMPORTANT
48 à 64	RISQUE TRES IMPORTANT

DETERMINATION DE LA MAITRISE DU RISQUE

Afin de déterminer si les mesures de prévention sont efficaces ou pas, il est nécessaire d'estimer le niveau de maitrise du risque. La maitrise du risque est définie en fonction des mesures existantes dans la structure afin de supprimer ou limiter le risque.

MAITRISE DU RISQUE	
76 à 100 %	La prévention inclut des mesures d'ordre collectif et individuel, sur les plans techniques, organisationnels et humains.
51 à 75%	Les mesures essentielles existent, mais d'autres sont encore possibles.
26 à 50 %	Quelques mesures existent mais à améliorer.
0 à 25%	Aucune mesure, mesure manquante, indaptée ou non mise en oeuvre.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

LISTE DES UNITES DE TRAVAIL

ADMINISTRATION Siège de l'agglomération

Accès aux droits

Archives

Cuisine centrale

France services

Mobilité

Office des entreprises

Redevance incitative

Petite enfance

Jeunesse

Ecole de Musique

Déchetterie

Tourisme

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

ADMINISTRATION

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Mise à jour			Rédacteur(s)			
Siège Agglo							2025			AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	ECHEANCE	SUIVI
			G	F	P	R							
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Travail administratif, informatique, causés par une posture assise prolongée, des mouvements répétitifs, une position debout statique.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Fauteuil réglable, bureau adapté, repose-pied et matériel informatique ergonomique disponible sur demande lors du recensement annuel. Budget alloué à chaque service pour les fournitures administratives permettant à l'agent de disposer de repose-poignée, support pour écran.	50	24	**Formation :** Sensibiliser les agents sur l'importance d'effectuer des exercices de relaxation musculaire et d'adopter une posture adaptée. Encourager les pauses actives (marche, étirements, gestes d'assouplissement). **Technique :** Proposer un visuel sur les bonnes pratiques d'aménagement du poste de travail pour limiter les TMS.	Direction / Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Fatigue visuelle	Usage intensif d'écrans, maux de tête, sécheresse oculaire.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Changement de l'éclairage par du LED. Possibilité d'ajuster la luminosité de l'écran ou d'utiliser des filtres pour réduire la fatigue oculaire.	75	12	**Formation :** Sensibiliser les agents à la règle du 20-20-20 qui consiste à regarder toutes les 20 minutes un objets situé à 6 mètres pendant 20 secondes.	RH / Prévention	2026	
Problèmes auditifs	En cas d'environnement bruyant, bureau partagé, hall d'accueil	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Installation de la téléphonie 3CX avec casque.	50	24	**Organisationnel :** Proposer des espaces dédiés à la concentration, notamment en cas de bureau partagé.	Direction / Prévention	2026	
Risques psychosociaux (RPS)	Stress, surcharge de travail, gestion des priorités ou projets multiples, agressions verbales ou physiques, burn-out et conflits relationnels.	Tous les agents	3	3	3	27	**Organisationnel :** Mise à disposition du registre santé et sécurité. Entretien annuel. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. Journée annuelle de la convivialité. Visite médicale. Accès au commun et dématérialisation des congés. Accès au CNAS et au COS avec divers avantages (loisirs, vacances, subventions,...).	75	6,75	**Formation :** Formation à la gestion du stress et à la résolution de conflits. **Organisationnel :** Mettre en place une procédure de signalement RPS, équilibrer les tâches et définir des priorités réalistes. Étudier la possibilité d'aménager un espace de détente.	Direction / RH / Prévention	2026	
	Encadrement d'une équipe, application des procédures, responsabilités, difficulté de délégation et gestion des conflits d'équipes, stress élevé, charge mentale, burn-out, décision sous pression	Direction / Encadrant	3	3	3	27	**Organisationnel :** Réunion de co-direction tous les 15 jours. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. **Formation :** Mise en place d'un cycle de formation des managers sur 2025-2026.	75	6,75				
Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	2	4	24	**Organisationnel :** Bureau infirmerie avec trousse à pharmacie à disposition et défibrilateur.	75	6				

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Stockage	Rangement en hauteur, surcharge d'étagères, espace de travail encombré ou mal organisé.	Tous les agents	4	3	3	36	**Technique :** Placard avec système de fermeture. **Organisationnel :** Possibilité de faire des versements auprès du service des archives pour désencombrer les bureaux. Mise en place progressive de la dématérialisation.	75	9	**Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance d'un rangement sécurisé, notamment concernant les dossiers stockés en hauteur et les risques associés aux chutes.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Ambiances thermiques et olfactives	Chaleur, froid, moisissures, odeur	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC, climatiseurs et accès à l'eau potable. Aération régulière des bureaux afin d'améliorer la qualité de l'air. Accès à l'eau potable et réfrigérateur à chaque étage.	75	6	**Organisationnel :** Adapter les temps de pause et les conditions de travail pendant les périodes de fortes chaleurs (planning aménagé, accès à de l'eau fraîche, surveillance des symptômes). Mettre en place un plan canicule. **Formation :** Informer les agents sur les effets de la chaleur sur la santé, les signes d'alerte et les bonnes pratiques à adopter pour se protéger en période chaude.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Risques chimiques	Produits d'entretien, désinfectants mal stockés	Agents entretien	4	3	4	48	**Technique :** Local de stockage pour les produits.	75	12	**Technique :** Fournir des bacs pour stocker les produits afin de limiter la propagation en cas de fuite ou débordements ainsi que la corrosion sur le mobilier.	Moyens généraux		
Glissades et chutes au sol	Sol mouillé, obstacles non signalés, absence d'antidérapants	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Informer le prestataire sur l'obligation d'indiquer systématiquement les sols mouillés à l'aide de panneaux de signalisation. Veiller à nettoyer rapidement les éclaboussures et les fuites. S'assurer que les zones de passage restent sèches et sécurisées.	Moyens généraux	3 MOIS	
Routier	Déplacement	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Permis de conduire, assurance personnelle, entretien du véhicule privé/professionnel, ordre de mission obligatoire.	50	32	**Formation :** Proposer des sensibilisations à la sécurité routière, l'alcool et les drogues. **Organisationnel :** S'assurer de la vérification régulière de l'état des véhicules.	Responsable de service / RH / Prévention	3 MOIS	
Intrusion	Intrusion, confinement	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Accès au bâtiment contrôlé par badge d'accès ou identification des visiteurs avec interdiction d'être seul dans l'enceinte du bâtiment. Bureau fermé à clé. Alarme intrusion. Règlement intérieur bâtiment.	80	12,8				
Sécurité de l'information	Cyberattaques et violations de données sensibles, perte ou vol de documents confidentiels.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Contrôle accès aux serveurs. Broyeur de papier si nécessaire. **Organisationnel :** Mots de passe sécurisés, vigilance face aux attaques par phishing.	80	9,6				

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques électriques	Plusieurs bureaux présentent des surbranchements électriques avec des rallonges.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Contrôles périodiques des installations électriques et signalétique pour identifier les locaux électriques	50	32	**Organisationnel :** Diffuser une information générale rappelant l'interdiction de brancher des rallonges entre elles.	Direction des Moyens Généraux	3 MOIS	
Risques incendie	Mauvaise visibilité et signalisation de sécurité inadaptée pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	80	12,8	**Formation :** Sensibiliser les agents aux règles de sécurité incendie, à l'importance de la signalétique et à la nécessité de signaler immédiatement toute anomalie (éléments déplacés, fixations défectueuses, éclairage insuffisant). **Organisationnel:** Mettre en place une procédure d'évacuation incendie.	Responsable de service /RH / Prévention	2026	
Bâtiment	Entretien du bâtiment, accessibilité, signalisation	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Parking privé. Accès PMR, WC PMR et ascenseurs. **Organisationnel :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment. Règlement intérieur bâtiment.	80	12,8				
	ALTRAD ENDEL : - Manque cache interrupteur au niveau de l'espace pause. - Manque un bloc BAES au niveau du bureau B2020. - Problème de fermeture du placard électrique P014.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'interventions.	50	32	**Technique :** Réaliser les interventions nécessaires à la remise en état du bâtiment. **Organisationnel :** Rappeler aux locataires l'importance de maintenir les espaces de circulation libre d'accès. Rappeler également l'interdiction des surbranchements électriques.	Direction / Moyens généraux	3 MOIS	
	ORANO PROJET : - Présence d'infiltration d'eau au plafond dans l'aile A. - Certains bureaux présentent des surbranchements électriques au niveau des prises. - Les couloirs sont actuellement encombrés par du mobilier.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'interventions.	50	32				
	CAP GEMINI : - Problèmes occasionnels de surcharge électrique - Prise murale décolée dans le bureau A027.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'interventions.	50	32				
	REFECTOIRE : - En période de forte affluence, le réfectoire présente un niveau sonore élevé. - Les chaises sont lourdes et difficilement manipulables. - Surbranchements au niveau des prises électriques pour alimenter les micro-ondes.	Tous les agents	4	4	4	64		0	64	**Technique :** Réaliser des devis pour le remplacement des chaises par des modèles ergonomiques et plus facilement manipulables. Effectuer une demande d'intervention pour la mise en conformité des installations électriques.	Moyens généraux	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

	DOUCHE-REZ-DE-CHAUSSÉE : - Absence d'aérations dans les douches, rendant l'air étouffant et favorisant la prolifération de moisissures. - Une seule douche pour hommes et une seule douche pour femmes dans l'ensemble du bâtiment, entraînant parfois de longues attentes en période d'affluence. - Entretien irrégulier.	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Technique :** Envisager la possibilité d'aménager des douches supplémentaires et réaliser des devis pour l'installation d'une aération adaptée. **Organisationnel :** Sensibiliser les agents en charge de l'entretien sur l'importance de maintenir les douches propres.	Moyens généraux	3 MOIS	
	LOCAL STOCKAGE : - Les locaux de stockage extérieur et ceux dans le bâtiments sont surchargés et les règles de stockage ne sont pas respectées pouvant entrainer des blessures lors des manipulations.	Agent technique	4	4	4	64		0	64	**Organisationnel :** Il convient d'effectuer un tri et de revoir les méthodes de stockage. **Technique :** Prévoir au budget l'achat d'armoires, de raynonnagement et de caisses de stockages adaptées.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
	REGIE : - Forte odeur de cigarette ne permettant pas d'ouvrir les fenêtres - Appel d'air au niveau du SAS d'acceuil	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Rappeler à l'ensemble des occupants qu'il est interdit de fumer devant les portes d'accès et à proximité des fenêtres. **Technique :** Revoir la signalisation sur l'interdiction de fumer.	Moyens généraux	3 MOIS	
	SERVICE DE L'EAU : - Système de chauffage/climatisation en panne dans le bureau de Mme Courbey, la fenêtre est scotchée, mise en place d'un radiateur d'appoint.		4	4	4	48	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'interventions.	50	24	**Technique :** Faire une demande d'intervention afin de réparer la fenêtre.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

ACCES AUX DROITS

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Accès aux droits et politiques de la ville (locataire)	3	23 juin 2025	Stéphanie CHARAVEL - Samia ADJAL-BOUCHHEIT

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Travail administratif, informatique, causés par une posture assise prolongée, des mouvements répétitifs, une position debout statique.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Fauteuil réglable, bureau adapté, repose-pied et matériel informatique ergonomique disponible sur demande lors du recensement annuel. Budget alloué à chaque service pour les fournitures administratives permettant à l'agent de disposer de repose-poignée, support pour écran.	50	24	**Formation :** Sensibiliser les agents sur l'importance d'effectuer des exercices de relaxation musculaire et d'adopter une posture adaptée. Encourager les pauses actives (marche, étirements, gestes d'assouplissement). **Technique :** Proposer un visuel sur les bonnes pratiques d'aménagement du poste de travail pour limiter les TMS.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Fatigue visuelle	Usage intensif d'écrans, maux de tête, sécheresse oculaire.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Possibilité d'ajuster la luminosité de l'écran ou d'utiliser des filtres pour réduire la fatigue oculaire.	50	24	**Formation :** Sensibiliser les agents à la règle du 20-20-20 qui consiste à regarder toutes les 20 minutes un objets situé à 6 mètres pendant 20 secondes. **Technique :** Faire une demande pour remplacer l'éclairage par du LED.	Responsable de service / RH / Prévention	6 MOIS pour les prévisions budgets	
Problèmes auditifs	En cas d'environnement bruyant, bureaux partagés, hall d'accueil	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Installation de la téléphonie 3CX avec casque.	50	24	**Organisationnel :** Proposer des espaces dédiés à la concentration, notamment en cas de bureau partagé.	Responsable de service	2026	
Risques psychosociaux (RPS)	Stress, surcharge de travail, gestion des priorités ou projets multiples, agressions verbales ou physiques, burn-out et conflits relationnels.	Tous les agents	3	3	3	27	**Organisationnel :** Mise à disposition du registre santé et sécurité. Entretien annuel. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. Journée annuelle de la convivialité. Visite médicale. Accès au commun et dématérialisation des congés. Accès au CNAS et au COS avec divers avantages (loisirs, vacances, subventions,...).	75	6,75	**Formation :** Formation à la gestion du stress et à la résolution de conflits. **Organisationnel :** Mettre en place une procédure de signalement RPS, équilibrer les tâches et définir des priorités réalistes.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

	Encadrement d'une équipe, application des procédures, responsabilités, difficulté de délégation et gestion des conflits d'équipes, stress élevé, charge mentale, burn-out, décision sous pression	Encadrant	3	3	3	27	**Organisationnel :** Réunion Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. **Formation :** Mise en place d'un cycle de formation des managers sur 2025-2026.	75	6,75				
Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	2	4	24	**Organisationnel :** Mise à disposition d'une trousse à pharmacie.	75	6				
Stockage	Rangement en hauteur, surcharge d'étagères, espace de travail encombré ou mal organisé.	Tous les agents	4	3	3	36	**Technique :** Placard avec système de fermeture. **Organisationnel :** Possibilité de faire des versements auprès du service des archives pour désencombrer les bureaux. Mise en place progressive de la dématérialisation.	75	9	**Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance d'un rangement sécurisé, notamment concernant les dossiers stockés en hauteur et les risques associés aux chutes.	Responsable de service / RH	2026	
Ambiances thermiques et olfactives	Chaleur, froid, moisissures, odeur	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC, climatiseurs et accès à l'eau potable. Aération régulière des bureaux afin d'améliorer la qualité de l'air. Accès à l'eau potable et réfrigérateur.	75	6	**Organisationnel :** Adapter les temps de pause et les conditions de travail pendant les périodes de fortes chaleurs (planning aménagé, accès à de l'eau fraîche, surveillance des symptômes). Mettre en place un plan canicule. **Formation :** Informer les agents sur les effets de la chaleur sur la santé, les signes d'alerte et les bonnes pratiques à adopter pour se protéger en période chaude.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Risques chimiques	Produits d'entretien, désinfectants mal stockés	Agents entretien	4	3	4	48	**Technique :** Local de stockage pour les produits.	75	12	**Technique :** Fournir des bacs pour stocker les produits afin de limiter la propagation en cas de fuite ou débordements ainsi que la corrosion sur le mobilier. Faire installer une serrure pour fermer le local de stockage des produits.	Responsable de service	3 MOIS	
Glissades et chutes au sol	Sol mouillé, obstacles non signalés, absence d'antidérapants	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Indiquer systématiquement les sols mouillés à l'aide de panneaux de signalisation. Veiller à nettoyer rapidement les éclaboussures et les fuites. S'assurer que les zones de passage restent sèches et sécurisées.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Routier	Déplacement	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Permis de conduire, assurance personnelle, entretien du véhicule privé/professionnel, ordre de mission obligatoire.	50	32	**Formation :** Proposer des sensibilisations à la sécurité routière, l'alcool et les drogues. **Organisationnel :** S'assurer de la vérification régulière de l'état des véhicules.	Responsable de service / RH / Prévention	3 MOIS	
Intrusion	Intrusion, confinement	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Accès au bâtiment contrôlé par badge d'accès ou identification des visiteurs avec interdiction d'être seul dans l'enceinte du bâtiment.	80	12,8				
Sécurité de l'information	Cyberattaques et violations de données sensibles, perte ou vol de documents confidentiels.	Tous les agents	3	4	4	48	**Organisationnel :** Mots de passe sécurisés, vigilance face aux attaques par phishing.	80	9,6				
Risques incendie	Mauvaise visibilité et signalisation de sécurité inadaptée pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	80	12,8	**Formation :** Sensibiliser les agents aux règles de sécurité incendie, à l'importance de la signalétique et à la nécessité de signaler immédiatement toute anomalie (éléments déplacés, fixations défectueuses, éclairage insuffisant). **Organisationnel:** Mettre en place une procédure d'évacuation incendie.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Bâtiment	Entretien du bâtiment, accesibilité, signalisation	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Panneaux de signalisation. Accès PMR et WC PMR. **Organisationnel :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	80	12,8				

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

ARCHIVES

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques psychosociaux (RPS)	Stress, surcharge de travail et isolement.	Tous les agents	3	3	3	27	**Organisationnel :** Mise à disposition du registre santé et sécurité. Entretien annuel. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. Journée annuelle de la convivialité. Visite médicale. Accès au commun et dématérialisation des congés. Accès au CNAS et au COS avec divers avantages (loisirs, vacances, subventions,...).	75	6,75	**Formation :** Formation à la gestion du stress et à la résolution de conflits. **Organisationnel :** Mettre en place une procédure de signalement RPS, équilibrer les tâches et définir des priorités réalistes.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
	Encadrement d'une équipe, application des procédures, responsabilités, difficulté de délégation et gestion des conflits d'équipes, stress élevé, charge mentale, burn-out, décision sous pression.	Encadrant	3	3	3	27	**Organisationnel :** Réunion Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. **Formation :** Mise en place d'un cycle de formation des managers sur 2025-2026.	75	6,75				
Ambiances thermiques et olfactives	Chaleur, froid, moisissures, odeur	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC, climatiseurs et accès à l'eau potable. Aération régulière des bureaux afin d'améliorer la qualité de l'air. Accès à l'eau potable et réfrigérateur.	75	6	**Organisationnel :** Adapter les temps de pause et les conditions de travail pendant les périodes de fortes chaleurs (planning aménagé, accès à de l'eau fraîche, surveillance des symptômes). Mettre en place un plan canicule. **Formation :** Informer les agents sur les effets de la chaleur sur la santé, les signes d'alerte et les bonnes pratiques à adopter pour se protéger en période chaude.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Risques incendie	Mauvaise visibilité et signalisation de sécurité inadaptée pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. Les boîtes servant à l'archivage sont ignifugées. Alarme incendie et détecteur de fumée. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	80	12,8	**Formation :** Sensibiliser les agents aux règles de sécurité incendie, à l'importance de la signalétique et à la nécessité de signaler immédiatement toute anomalie (éléments déplacés, fixations défectueuses, éclairage insuffisant). **Organisationnel:** Mettre en place une procédure d'évacuation incendie. **Technique :** Faire installer des extincteurs supplémentaire dans les magasins de stockage.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Archives (propriétaire)	3	8 août 2025	Stéphanie CHARAVEL - Carla BUTTAZZO

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Fatigue visuelle	Usage intensif d'écrans, maux de tête, sécheresse oculaire, mauvais éclairage, local stockage des archives sans fenêtre et faible luminosité à détection.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Possibilité d'ajuster la luminosité de l'écran ou d'utiliser des filtres pour réduire la fatigue oculaire.	50	24	**Formation :** Sensibiliser les agents à la règle du 20-20-20 qui consiste à regarder toutes les 20 minutes un objets situé à 6 mètres pendant 20 secondes. **Technique :** Faire une demande pour remplacer l'éclairage par du LED et faire modifier l'éclairage à détection dans l'espace de stockage.	Responsable de service / RH / Prévention	6 MOIS pour les prévisions budgets	
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Travail administratif, informatique, des mouvements répétitifs, une position debout statique et au port de charges lourdes.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Fauteuil réglable, bureau adapté, repose-pied et matériel informatique ergonomique disponible sur demande lors du recensement annuel. Budget alloué à chaque service pour les fournitures administratives permettant à l'agent de disposer de repose-poignée, support pour écran. Mise à disposition de chariot de transport.	50	24	**Formation :** Sensibiliser les agents sur l'importance d'effectuer des exercices de relaxation musculaire et d'adopter une posture adaptée. Encourager les pauses actives (marche, étirements, gestes d'assouplissement). Se former à la manutention des charges lourdes. **Technique :** Prévoir l'aménagement d'un espace de travail adapté dans le local de stockes pour limiter les postures contraignates (table adaptée, chaise ergonomique).	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Chutes et blessures	Manipulation, rayonnages élevés ou environnement encombré, coupures avec des agrafes ou trombones.	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Rayonnages adaptés et marche pied avec système de blocage des roues. Mise à disposition d'une trousse à pharmacie.	75	6	**Technique :** Fournir des EPI si besoin (masques, gants). **Organisationnel :** Sensibilier les agents sur l'importance de supprimer tout objets métalliques (agrafes, trombones) lors du versement aux archives.	Responsable de service	3 MOIS	
Environnementaux	Exposition à la poussière et aux moisissures pouvant entraîner des problèmes respiratoires.	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC, climatiseurs.	50	12	**Organisationnel :** Assurer la propreté des locaux et veiller au bon fonctionnement des système de ventilation pour limiter la présence la poussière et la présence de moisissures. Température idéal entre 18°C et 20°C et humidité entre 45% et 55%.	Responsable de service		

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Bâtiment	Entretien du bâtiment, accesibilité, signalisation	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Panneaux de signalisation. Accès PMR et WC PMR. **Organisationnel :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	80	12,8				
Intrusion	Intrusion, confinement	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Accès au bâtiment contrôlé.	80	12,8				
Conservation des documents	Détérioration, manipulation fréquente, mauvaise conservation, Incendie, innondation et sécurité des documents.	Tous les agents	3	3	4	36	**Technique :** Local sous alarme avec code d'accès. **Organisationnel :** Stockage adapté avec contrôle de la température et de l'humidité.	80	7,2				
Routier	Déplacement	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Permis de conduire, assurance personnelle, entretien du véhicule privé/professionnel, ordre de mission obligatoire.	50	32	**Formation :** Proposer des sensibilisations à la sécurité routière, l'alcool et les drogues. **Organisationnel :** S'assurer de la vérification régulière de l'état des véhicules.	Responsable de service / RH / Prévention	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

CUISINE CENTRALE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
Cuisine Centrale (propriétaire)							14	1er avril 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Coupures et blessures	Manipulation de couteaux, hachoirs, ouvre-boîtes	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Ouvre-boîte automatisé, machine à éplucher (pas d'épluchage manuel) et trousse à pharmacie à disposition.	80	12,8	**Technique :** Fournir des gants anti-coupure **Formation :** Former les agents aux gestes de premiers secours.	Responsable / RH	3 MOIS	
Brûlures	Vapeurs, liquides chauds, plaques, fours	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Trousse à pharmacie à disposition	75	16	**Technique :** Fournir des gants thermiques **Formation :** Former les agents aux gestes de premiers secours.	Responsable / RH	3 MOIS	
Chutes et glissades	Sol mouillé ou gras	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Port de chaussures antidérapantes et sol adapté. **Organisationnel :** Nettoyage immédiat des liquides renversés.	80	12,8				
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Port de charges lourdes, gestes répétitifs	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Utilisation de chariots, aides mécaniques. **Organisationnel :** Organisation du poste de travail pour limiter les mouvements inutiles.	80	9,6				
Fatigue visuelle	Travail administratif, informatique, causé par une posture assise prolongée, des mouvements répétitifs, une position debout statique.	Chef de service/Adjoint	3	4	4	48	**Technique :** Fauteuil réglable, bureau adapté, repose-pied et matériel informatique ergonomique disponible sur demande lors du recensement annuel. Budget alloué à chaque service pour les fournitures administratives permettant à l'agent de disposer de repose-poignée, support pour écran.	50	24	**Formation :** Sensibiliser les agents sur l'importance d'effectuer des exercices de relaxation musculaire et d'adopter une posture adaptée. Encourager les pauses actives (marche, étirements, gestes d'assouplissement). **Technique :** Proposer un visuel sur les bonnes pratiques d'aménagement du poste de travail pour limiter les TMS.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Risques chimiques	Utilisation de détachants, dégraissants, désinfectants	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Port de gants, lunettes et masques si nécessaire. **Organisationnel :** Fiches de procédures et formation au dosage et à l'usage.	80	12,8				

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques biologiques	Contamination alimentaire	Bactéries, virus (ex : salmonelle, listeria)	4	4	4	64	**Organisationnel :** Respect strict de la chaîne du froid. Hygiène corporelle (lavage des mains, port de gants et blouses). Nettoyage régulier des plans de travail. Espace séparé pour le stockage, le lavage, la cuisine et autres	80	12,8				
Problèmes auditifs	Certains appareils et la hotte pouvant s'avérer être très bruyants.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Bouchon d'oreille à disposition	75	12			2026	
Risques psychosociaux (RPS)	Stress, surcharge de travail, pression pendant le service, manque de personnel	Tous les agents	3	3	3	27	**Organisationnel :** Mise à disposition du registre santé et sécurité. Entretien annuel. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail. Journée annuelle de la convivialité. Visite médicale. Accès au commun et dématérialisation des congés. Accès au CNAS et au COS avec divers avantages (loisirs, vacances, subventions....).	75	6,75	**Formation :** Formation à la gestion du stress et à la résolution de conflits. **Organisationnel :** Mettre en place une procédure de signalement RPS, équilibrer les tâches et définir des priorités réalistes.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
	Encadrement d'une équipe, application des procédures, responsabilités, difficultés de délégation et gestion des conflits d'équipes, stress élevé, charge mentale, burn-out, décision sous pression	Encadrant	3	3	3	27	**Organisationnel :** Réunion Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. **Formation :** Mise en place d'un cycle de formation des managers sur 2025-2026.	75	6,75				
Stockage	Rangements en hauteur, stockage des denrées.	Tous les agents	4	3	3	36	**Technique :** Local de rangement adapté avec rayonnage. Chambre froide sous alarme avec système de sécurité intérieure en cas de fermeture.	75	9	**Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance d'un rangement sécurisé, notamment concernant les dossiers stockés en hauteur et les risques associés aux chutes.	Responsable de service / RH	2026	
Ambiances thermiques et olfactives	Chaleur, froid, moisissures, odeur	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et accès à l'eau potable et réfrigérateur.	50	12	**Technique :** Prévoir au budget l'installation d'une climatisation dans le local des déchets pour limiter la prolifération d'insectes notamment lors de la période estivale.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Routier	Déplacement	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Permis de conduire, assurance personnelle, entretien du véhicule privé/professionnel, ordre de mission obligatoire.	50	32	**Formation :** Proposer des sensibilisations à la sécurité routière, l'alcool et les drogues. **Organisationnel :** S'assurer de la vérification régulière de l'état des véhicules.	Responsable de service / RH / Prévention	3 MOIS	
Intrusion	Intrusion, confinement	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Accès au bâtiment contrôlé, identification des visiteurs avec interdiction d'être seul dans l'enceinte du bâtiment.	80	12,8				
Risques incendie	Mauvaise visibilité et signalisation de sécurité inadaptée pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	80	12,8	**Forrmation :** Sensibiliser les agents aux règles de sécurité incendie, à l'importance de la signalétique et à la nécessité de signaler immédiatement toute anomalie (éléments déplacés, fixations défectueuses, éclairage insuffisant). **Organisationnel:** Mettre en place une procédure d'évacuation incendie.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Bâtiment	Entretien du bâtiment, accessibilité, signalisation, laverie et vestiaire adapté	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Panneaux de signalisation. Accès PMR et WC PMR. **Organisationnel :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	80	12,8				

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

FRANCE SERVICES

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
France Services (propriétaire)	3	5 juin 2025	Samia ADJAL BOUCHHEIT

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) - Gestes et postures	Travail administratif, informatique, causé par une posture assise prolongée, mouvements répétitifs, position debout statique, camping-car non adapté au travail assis prolongé.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Matériel informatique ergonomique disponible sur demande auprès du service informatique.	50	24	**Technique :** Il convient d'étudier le changement de véhicule permettant des aménagements de postes de travail plus ergonomiques et de le prévoir au budget.	Direction / Responsable de service	2026	
Fatigue visuelle	Usage intensif d'écrans, maux de tête, sécheresse oculaire.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Possibilité d'ajuster la luminosité de l'écran ou d'utiliser des filtres pour réduire la fatigue oculaire.	75	12	**Formation :** Sensibiliser les agents à la règle du 20-20-20 qui consiste à regarder toutes les 20 minutes un objets situé à 6 mètres pendant 20 secondes.	RH / Prévention	2026	
Problèmes auditifs	En cas d'environnement bruyant bureau partagé.	Tous les agents	3	4	4	48	**Organisationnel :** Mise à disposition de bureaux sur plusieurs sites.	75	12				
Risques psychosociaux (RPS)	Stress, surcharge de travail, gestion des priorités ou projets multiples, agressions verbales ou physiques, burn-out et conflits relationnels.	Tous les agents	3	3	3	27	**Organisationnel :** Mise à disposition du registre santé et sécurité. Entretien annuel. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. Journée annuelle de la convivialité. Visite médical. Accès au commun et dématérialisation des congès. Accès au CNAS et au COS avec divers avantages (loisirs, vacances, subventions, ...).	75	6,75	**Formation :** Formation à la gestion du stress et à la résolution de conflits. **Organisationnel :** Mettre en place une procédure de signalement RPS, équilibrer les tâches et définir des priorités réalistes.	Direction / RH / Prévention	2026	
Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	2	4	24	**Organisationnel :** Mise à disposition d'une trousse à pharmacie.	75	6				
Ambiances thermiques	Chaleur, froid	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Systéme de chauffage d'appoint.	50	12	**Technique :** Fournir des vestes chaudes pour l'hiver et des glacières ou sacs isothermes pour permettre de transporter de l'eau fraîche en période de chaleur.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Routier	Déplacement en itinérance sur plusieurs communes de l'agglomération	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Permis de conduire, assurance personnelle, entretien du véhicule privé/professionnel, ordre de mission obligatoire.	50	32	**Formation :** Proposer des sensibilisations à la sécurité routière, l'alcool et les drogues. **Organisationnel :** S'assurer de la vérification régulière de l'état des véhicules.	Responsable de service / RH / Prévention	3 MOIS	
Sécurité de l'information	Cyberattaques et violationS de données sensibles, perte ou vol de documents confidentiels.	Tous les agents	3	4	4	48	**Organisationnel :** Mots de passes sécurisés, vigilance face aux attaques par phishing.	75	12				
Risques incendie	Localisation des agents et du véhicule en cas d'incendie.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Mise à dispositon de téléphone portable. **Organisationnel :** Site identifié avec planning des itinérances. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	80	12,8	**Forrmation :** Sensibiliser les agents aux règles de sécurité incendie, à l'importance de la signalétique et à la nécessité de signaler immédiatement toute anomalie (éléments déplacés, fixations défectueuses, éclairage insuffisant). **Organisationnel:** Mettre en place une procédure d'évacuation incendie.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Intrusion	Une seule entrée servant également d'issue de secours en cas d'accès non autorisé ou d'agression l'agent se retrouve bloqué sans issue.	Tous les agents	4	4	4	64		0	64	**Technique :** Il convient d'étudier le changement de véhicule et prévoir deux accès différents.	Direction / Responsable de service	2026	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

MOBILITE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Mobilité (locataire)	3	23 juin 2025	Samia ADJAL BOUCHHEIT

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Travail administratif, informatique, causés par une posture assise prolongée, mouvements répétitifs, position debout statique.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Fauteuil réglable, bureau adapté, repose-pied et matériel informatique ergonomique disponible sur demande lors du recensement annuel. Budget alloué à chaque service pour les fournitures administratives permettant à l'agent de disposer de repose-poignée, support pour écran.	50	24	**Formation :** Sensibiliser les agents sur l'importance d'effectuer des exercices de relaxation musculaire et d'adopter une posture adaptée. Encourager les pauses actives (marche, étirements, gestes d'assouplissement). **Technique :** Proposer un visuel sur les bonnes pratiques d'aménagement du poste de travail pour limiter les TMS.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Fatigue visuelle	Usage intensif d'écrans, maux de tête, sécheresse oculaire.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Possibilité d'ajuster la luminosité de l'écran ou d'utiliser des filtres pour réduire la fatigue oculaire. Changement de l'éclairage par du LED en cours.	75	12	**Formation :** Sensibiliser les agents à la règle du 20-20-20 qui consiste à regarder toutes les 20 minutes un objets situé à 6 mètres pendant 20 secondes.	RH / Prévention	2026	
Problèmes auditifs	En cas d'environnement bruyant bureaux partagés, hall d'accueil	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Installation de la téléphonie 3CX avec casque en cours.	50	24	**Organisationnel :** Proposer des espaces dédiés à la concentration, notamment en cas de bureau partagé.	Responsable de service	6 MOIS	
Risques psychosociaux (RPS)	Stress, surcharge de travail, gestion des priorités ou projets multiples, agressions verbales ou physiques, burn-out et conflits relationnels.	Tous les agents	3	3	3	27	**Organisationnel :** Mise à disposition du registre santé et sécurité. Entretien annuel. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. Journée annuelle de la convivialité. Visite médicale. Accès au commun et dématérialisation des congés. Accès au CNAS et au COS avec divers avantages (loisirs, vacances, subventions,...).	75	6,75	**Formation :** Formation à la gestion du stress et à la résolution de conflits. **Organisationnel :** Mettre en place une procédure de signalement RPS, équilibrer les tâches et définir des priorités réalistes.	Responsable de service / RH / Prévention	6 MOIS	
	Encadrement d'une équipe, application des procédures, responsabilités, difficulté de délégation et gestion des conflits d'équipes, stress élevé, charge mentale, burn-out, décision sous pression	Direction / Encadrant	3	3	3	27	**Organisationnel :** Réunion de co-direction. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. **Formation :** Mise en place d'un cycle de formation des managers sur 2025-2026.	75	6,75				

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	2	4	24	**Organisationnel :** Mise à disposition d'une trousse à pharmacie.	75	6				
Stockage	Rangement en hauteur, surcharge d'étagères, espace de travail encombré ou mal organisé.	Tous les agents	4	3	3	36	**Technique :** Placard avec système de fermeture. **Organisationnel :** Possibilité de faire des versements auprès du service des archives pour désencombrer les bureaux. Mise en place progressive de la dématérialisation.	75	9	**Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance d'un rangement sécurisé, notamment concernant les dossiers stockés en hauteur et les risques associés aux chutes.	Responsable de service / RH	2026	
Ambiances thermiques et olfactives	Chaleur, froid, moisissures, odeur	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC, climatiseurs et accès à l'eau potable et réfrigérateur. Aération régulière des bureaux afin d'améliorer la qualité de l'air.	75	6	**Organisationnel :** Adapter les temps de pause et les conditions de travail pendant les périodes de fortes chaleurs (planning aménagé, accès à de l'eau fraîche, surveillance des symptômes). Mettre en place un plan canicule. **Formation :** Informer les agents sur les effets de la chaleur sur la santé, les signes d'alerte et les bonnes pratiques à adopter pour se protéger en période chaude.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Risques chimiques	Produits d'entretien, désinfectants mal stockés	Agents entretien	4	3	4	48	**Technique :** Local de stockage pour les produits.	75	12	**Technique :** Fournir des bacs pour stocker les produits afin de limiter la propagation en cas de fuite ou débordements ainsi que la corrosion sur le mobilier.	Responsable de service	3 MOIS	
Glissades et chutes au sol	Sol mouillé, obstacles non signalés, absence d'antidérapants	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Indiquer systématiquement les sols mouillés à l'aide de panneaux de signalisation. Veiller à nettoyer rapidement les éclaboussures et les fuites. S'assurer que les zones de passage restent sèches et sécurisées.	Responsable de service	3 MOIS	
Routier	Déplacement	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Permis de conduire, assurance personnelle, entretien du véhicule privé/professionnel, ordre de mission obligatoire.	50	32	**Formation :** Proposer des sensibilisations à la sécurité routière, l'alcool et les drogues. **Organisationnel :** S'assurer de la vérification régulière de l'état des véhicules.	Responsable de service / RH / Prévention	3 MOIS	
Intrusion	Intrusion, confinement	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Accès au bâtiment contrôlé avec système de fermeture, identification des visiteurs.	80	12,8				

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Sécurité de l'information	Cyberattaques et violations de données sensibles, perte ou vol de documents confidentiels.	Tous les agents	3	4	4	48	**Organisationnel :** Mots de passe sécurisés, vigilance face aux attaques par phishing.	80	9,6				
Risques électriques	Plusieurs bureaux présentent des surbranchements électriques avec des rallonges.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Contrôles périodiques des installations électriques et signalétique pour identifier les locaux électriques	50	32	**Organisationnel :** Revoir les branchements afin de respecter l'interdiction de brancher des rallonges entre elles.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques incendie	Mauvaise visibilité et signalisation de sécurité inadaptée pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	80	12,8	**Formation :** Sensibiliser les agents aux règles de sécurité incendie, à l'importance de la signalétique et à la nécessité de signaler immédiatement toute anomalie (éléments déplacés, fixations défectueuses, éclairage insuffisant). **Organisationnel:** Mettre en place une procédure d'évacuation incendie.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Bâtiment	Entretien du bâtiment, accessibilité, signalisation	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	80	12,8				

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

OFFICE DES ENTREPRISES

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
OFFICE DES ENTREPRISES (propriétaire)	4	23 juin 2025	Samia ADJAL BOUCHHEIT

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Travail administratif, informatique, causés par une posture assise prolongée, des mouvements répétitifs, une position debout statique.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Fauteuil réglable, bureau adapté, repose-pied et matériel informatique ergonomique disponible sur demande lors du recensement annuel. Budget alloué à chaque service pour les fournitures administratives permettant à l'agent de disposer de repose-poignée, support pour écran.	50	24	**Formation :** Sensibiliser les agents sur l'importance d'effectuer des exercices de relaxation musculaire et d'adopter une posture adaptée. Encourager les pauses actives (marche, étirements, gestes d'assouplissement). **Technique :** Proposer un visuel sur les bonnes pratiques d'aménagement du poste de travail pour limiter les TMS.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Fatigue visuelle	Usage intensif d'écrans, maux de tête, sécheresse oculaire.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Possibilité d'ajuster la luminosité de l'écran ou d'utiliser des filtres pour réduire la fatigue oculaire.	75	12	**Formation :** Sensibiliser les agents à la règle du 20-20-20 qui consiste à regarder toutes les 20 minutes un objets situé à 6 mètres pendant 20 secondes.	RH / Prévention	2026	
Problèmes auditifs	En cas d'environnement bruyant bureaux partagés, hall d'accueil	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Installation de la téléphonie 3CX avec casque en cours.	50	24	**Organisationnel :** Proposer des espaces dédiés à la concentration, notamment en cas de bureau partagé.	Responsable de service	6 MOIS	
Risques psychosociaux (RPS)	Stress, surcharge de travail, gestion des priorités ou projets multiples, agressions verbales ou physiques, burn-out et conflits relationnels.	Tous les agents	3	3	3	27	**Organisationnel :** Mise à disposition du registre santé et sécurité. Entretien annuel. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. Journée annuelle de la convivialité. Visite médicale. Accès au commun et dématérialisation des congés. Accès au CNAS et au COS avec divers avantages (loisirs, vacances, subventions,...).	75	6,75	**Formation :** Formation à la gestion du stress et à la résolution de conflits. **Organisationnel :** Mettre en place une procédure de signalement RPS, équilibrer les tâches et définir des priorités réalistes.	Responsable de service / RH / Prévention	6 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

	Encadrement d'une équipe, application des procédures, responsabilités, difficulté de délégation et gestion des conflits d'équipes, stress élevé, charge mentale, burn-out, décision sous pression	Direction / Encadrant	3	3	3	27	**Organisationnel :** Réunion de co-direction. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. **Formation :** Mise en place d'un cycle de formation des managers sur 2025-2026.	75	6,75				
Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	2	4	24	**Organisationnel :** Mise à disposition d'une trousse à pharmacie.	75	6				
Stockage	Rangement en hauteur, surcharge d'étagères, espace de travail encombré ou mal organisé.	Tous les agents	4	3	3	36	**Technique :** Placard avec système de fermeture. **Organisationnel :** Possibilité de faire des versements auprès du service des archives pour désencombrer les bureaux. Mise en place progressive de la dématérialisation.	75	9	**Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance d'un rangement sécurisé, notamment concernant les dossiers stockés en hauteur et les risques associés aux chutes.	Responsable de service / RH	2026	
Ambiances thermiques et olfactives	Chaleur, froid, moisissures, odeur	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC, climatiseurs et accès à l'eau potable et réfrigérateur. Aération régulière des bureaux afin d'améliorer la qualité de l'air.	75	6	**Organisationnel :** Adapter les temps de pause et les conditions de travail pendant les périodes de fortes chaleurs (planning aménagé, accès à de l'eau fraîche, surveillance des symptômes). Mettre en place un plan canicule. **Formation :** Informer les agents sur les effets de la chaleur sur la santé, les signes d'alerte et les bonnes pratiques à adopter pour se protéger en période chaude.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Risques chimiques	Produits d'entretien, désinfectants mal stockés	Agents entretien	4	3	4	48	**Technique :** Local de stockage pour les produits.	75	12	**Technique :** Fournir des bacs pour stocker les produits afin de limiter la propagation en cas de fuite ou débordements ainsi que la corrosion sur le mobilier.	Responsable de service	3 MOIS	
Glissades et chutes au sol	Sol mouillé, obstacles non signalés, absence d'antidérapants	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Indiquer systématiquement les sols mouillés à l'aide de panneaux de signalisation. Veiller à nettoyer rapidement les éclaboussures et les fuites. S'assurer que les zones de passage restent sèches et sécurisées.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Routier	Déplacement	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Permis de conduire, assurance personnelle, entretien du véhicule privé/professionnel, ordre de mission obligatoire.	50	32	**Formation :** Proposer des sensibilisations à la sécurité routière, l'alcool et les drogues. **Organisationnel :** S'assurer de la vérification régulière de l'état des véhicules.	Responsable de service / RH / Prévention	3 MOIS	
Intrusion	Intrusion, confinement	Tous les agents	4	4	4	64		0	64				
Sécurité de l'information	Cyberattaques et violations de données sensibles, perte ou vol de documents confidentiels.	Tous les agents	3	4	4	48	**Organisationnel :** Mots de passe sécurisés, vigilance face aux attaques par phishing.	80	9,6				
Risques électriques	Utilisation d'appareils électriques, prises défectueuses	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Contrôles périodiques des installations électriques et signalétique pour identifier les locaux électriques	75	16	**Organisationnel :** Mettre en place un système d'astreinte pour les interventions de dépannage.	Direction des Moyens Généraux / Ressources Humaines	2026	
Risques incendie	Mauvaise visibilité et signalisation de sécurité inadaptée pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	80	12,8	**Formation :** Sensibiliser les agents aux règles de sécurité incendie, à l'importance de la signalétique et à la nécessité de signaler immédiatement toute anomalie (éléments déplacés, fixations défectueuses, éclairage insuffisant). **Organisationnel:** Mettre en place une procédure d'évacuation incendie.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Bâtiment	Entretien du bâtiment, accessibilité, signalisation	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	80	12,8				

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

REDEVANCE INCITATIVE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Redevance incitative Saint-Nazaire (propriétaire)	14	6 mars 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Travail administratif, informatique, causés par une posture assise prolongée, des mouvements répétitifs, une position debout statique.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Fauteuil réglable, bureau adapté, repose-pied et matériel informatique ergonomique disponible sur demande lors du recensement annuel. Budget alloué à chaque service pour les fournitures administratives permettant à l'agent de disposer de repose-poignée, support pour écran.	50	24	**Formation :** Sensibiliser les agents sur l'importance d'effectuer des exercices de relaxation musculaire et d'adopter une posture adaptée. Encourager les pauses actives (marche, étirements, gestes d'assouplissement). **Technique :** Proposer un visuel sur les bonnes pratiques d'aménagement du poste de travail pour limiter les TMS.	Responsable de service / RH / Prévention	2026	
Fatigue visuelle	Usage intensif d'écrans, maux de tête, sécheresse oculaire.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Possibilité d'ajuster la luminosité de l'écran ou d'utiliser des filtres pour réduire la fatigue oculaire.	75	12	**Technique :** Faire une demande auprès du service bâtiment pour modifier l'éclairage actuel par du LED. **Formation :** Sensibiliser les agents à la règle du 20-20-20 qui consiste à regarder toutes les 20 minutes un objets situé à 6 mètres pendant 20 secondes.	Responsable de service	6 MOIS	
Problèmes auditifs	En cas d'environnement bruyant bureau partagé, hall d'accueil	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Installation de la téléphonie 3CX avec casque en cours.	50	24	**Organisationnel :** Proposer des espaces dédiés à la concentration, notamment en cas de bureau partagé.	Responsable de service	6 MOIS	
Risques psychosociaux (RPS)	Stress, surcharge de travail, gestion des priorités ou projets multiples, agressions verbales ou physiques, burn-out et conflits relationnels.	Tous les agents	3	3	3	27	**Organisationnel :** Mise à disposition du registre santé et sécurité. Entretien annuel. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. Journée annuelle de la convivialité. Visite médicale. Accès au commun et dématérialisation des congés. Accès au CNAS et au COS avec divers avantages (loisirs, vacances, subventions,...).	75	6,75	**Formation :** Formation à la gestion du stress et à la résolution de conflits. **Organisationnel :** Mettre en place une procédure de signalement RPS, équilibrer les tâches et définir des priorités réalistes.	Responsable de service / RH / Prévention	6 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

	Encadrement d'une équipe, application des procédures, responsabilités, difficulté de délégation et gestion des conflits d'équipes, stress élevé, charge mentale, burn-out, décision sous pression	Direction / Encadrant	3	3	3	27	**Organisationnel :** Réunion de co-direction. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. **Formation :** Mise en place d'un cycle de formation des managers sur 2025-2026.	75	6,75				
Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	2	4	24	**Organisationnel :** Mise à disposition d'une trousse à pharmacie.	75	6				
Stockage	Rangement en hauteur, surcharge d'étagères, espace de travail encombré ou mal organisé.	Tous les agents	4	3	3	36	**Technique :** Placard avec système de fermeture. **Organisationnel :** Possibilité de faire des versements auprès du service des archives pour désencombrer les bureaux. Mise en place progressive de la dématérialisation.	75	9	**Organisationnel :** Libérer les espaces de circulation où sont entreposés des armoires. **Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance d'un rangement sécurisé, notamment concernant les dossiers stockés en hauteur et les risques associés aux chutes.	Responsable de service / RH	3 MOIS	
Ambiances thermiques et olfactives	Chaleur, froid, moisissures, odeur, les agents d'accueil sont installés dans des espaces de circulation et exposés à de fortes variations de températures.	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC, climatiseurs et accès à l'eau potable et réfrigérateur. Aération régulière des bureaux afin d'améliorer la qualité de l'air.	75	6	**Organisationnel :** Il convient de revoir l'aménagement de l'espace d'accueil. **Technique :** Prévoir l'installation de cloisons et rideaux isolants pour diminuer l'exposition aux courants d'air.	Responsable de service	6 MOIS	
Risques chimiques	Produits d'entretien, désinfectants mal stockés	Agents entretien	4	3	4	48	**Technique :** Local de stockage pour les produits.	75	12	**Technique :** Fournir des bacs pour stocker les produits afin de limiter la propagation en cas de fuite ou débordements ainsi que la corrosion sur le mobilier.	Responsable de service	3 MOIS	
Glissades et chutes au sol	Sol mouillé, obstacles non signalés, absence d'antidérapants	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Indiquer systématiquement les sols mouillés à l'aide de panneaux de signalisation. Veiller à nettoyer rapidement les éclaboussures et les fuites. S'assurer que les zones de passage restent sèches et sécurisées.	Responsable de service	3 MOIS	
Routier	Déplacement	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Permis de conduire, assurance personnelle, entretien du véhicule privé/professionnel, ordre de mission obligatoire.	50	32	**Formation :** Proposer des sensibilisations à la sécurité routière, l'alcool et les drogues. **Organisationnel :** S'assurer de la vérification régulière de l'état des véhicules.	Responsable de service / RH / Prévention	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Intrusion	Absence de contrôle en cas d'intrusion sur la partie du rez-de-chaussée.	Tous les agents	4	4	4	64		0	64	**Technique :** Prévoir l'installation d'une système de vidéosurveillance.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
Sécurité de l'information	Cyberattaques et violations de données sensibles, perte ou vol de documents confidentiels.	Tous les agents	3	4	4	48	**Organisationnel :** Mots de passe sécurisés, vigilance face aux attaques par phishing.	80	9,6				
Risques électriques	Absence de signalisation du local électriques où sont également stockées des ramettes de papier. Présence de surbranchement électriques.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Contrôles périodiques des installations électriques et signalétique pour identifier les locaux électriques	75	16	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour identifier le local électrique. **Organisationnel :** Rappeler l'interdiction de brancher des rallonges entre elles et libérer le local électrique de tout stockage.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques incendie	Mauvaise visibilité et signalisation de sécurité inadaptée pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident, plan d'évacuation non complété.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	80	12,8	**Technique :** Faire une demande d'intervention auprès du service bâtiment pour mettre à jour le plan d'évacuation.	Responsable de service	1 MOIS	
Bâtiment	Entretien du bâtiment, accessibilité, signalisation, présence de fissure	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment. **Technique :** Un contrôle a précédemment été réalisé suite aux fissures qui ne présentent pas de risques en termes de sécurité.	80	12,8				

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
Local stockage containers : L'Ardoise (mise à disposition)								31 juillet 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Blessures et Troubles musculo-squeletiques (TMS)	Les conteneurs neufs sont stockés en pile. Lorsqu'un agent doit en récupérer un, l'ensemble de la pile est renversé sur des pneus de voiture. Cela expose l'agent à des risques de blessure.	Tous les agents	4	3	3	36		0	36	**Technique :** Prévoir au budget l'achat de matériel d'aide à la manutention adapté aux missions	Responsable de service	2026	
	Le recyclage des conteneurs, impliquant la découpe d'éléments, expose les agents à des coupures, perforations à l'usage d'outils tranchants.	Tous les agents	4	2	2	24	**Technique :** Mise à dispositon d'équipement de protection individuel.	50	12	**Technique :** Prévoir au budget l'achat d'un établi de travail adapté avec compartiment de stockage. **Organisationnel :** Rappeler l'obligation d'être équiper des EPI lors des interventions.	Responsable de service	3 MOIS	
Stockage	Les conteneurs usagés sont entreposés en extérieur, des panneaux de grillages sont dégradés et menacent de tomber, pouvant occasionner des chutes et blessures. Absence d'éclairage extérieur.	Tous les agents	4	3	3	36		0	36	**Organisationnel :** Mettre en place une procédure standardisée de stockage des conteneurs. Réaliser un marquage au sol pour identifier clairement la zone de stockage. Effectuer des contrôles réguliers du bon respect des procédures. Faire réparer ou démonter les panneaux défectueux. **Formation :** Sensibiliser les agents aux bonnes pratiques de stockage et au respect des procédures mises en place.	Responsable de service	6 MOIS	
Chutes et glissades	La zone de stockage des conteneurs neufs présente un trottoir haut et dégradé. Cela crée un risque de chute de plain-pied lors de la manutention.	Tous les agents	4	3	3	36		0	36	**Technique :** Fournir des rampes d'accès amovibles.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Bâtiment	L'entrepôt présente des signes de vétusté et de dégradations importantes, avec des câbles électriques, des dalles qui se détachent du plafond, un escalier suspendu (non utilisé) défectueux, des vitraux cassés et une suspicion de présence d'amiante. Cela expose les agents à des risques graves de blessure par chute de matériaux et d'électrocution.	Tous les agents	4	3	3	36		0	36	**Organisationnel :** Le bâtiment étant mis à la disposition de l'agglomération à titre gratuit, il convient d'étudier les différentes possibilités envisageables (réaménagement du site, changement de site).	Direction	6 MOIS	
Risques incendies	Absence d'extincteurs et de plan d'évacuation affiché sur le site. Cela constitue un risque grave au regard de la règlementation en vigueur.	Tous les agents	4	3	3	36		0	36	**Technique :** Mettre à disposition des extincteurs et un plan d'évacuation.	Responsable de service	1 MOIS	
Hygiène	Lors du lavage des containers usagés, les agents sont exposés à des projections d'eau.	Tous les agents	4	2	2	24	**Technique :** Mise à dispositon d'équipement de protection individuel.	75	6	**Technique :** Fournir des protections pour les yeux et le visage.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

PETITE ENFANCE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Mise à jour	Rédacteur(s)
Multi-accueil	2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	ECHEANCE	SUIVI
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Port d'enfants, activité, repas des enfants, lavage et préparation des biberons	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Matériel adapté, fauteuil au sol avec dossier, assise à roulette, enveloppe budgétaire annuelle par structure pour les achats de matériel. **Environnement :** Espace biberonnerie dédié avec égouttoir.	50	24	**Technique :** Fournir des écharpes de portage pour limiter l'usage des membres supérieurs lors du portage. **Formation :** Se former aux gestes et postures. **Oragnisationnel :** Mettre en place des sessions d'exercices et d'étirements afin de réduire les TMS. Développer des protocoles de sécurité pour les activités nécessitant un effort physique important et s'assurer de leur respect par tous. Favoriser les activités au sol.	Direction / Responsable de service / RH	2026	
	Travail administratif, informatique (travail sur écran, fatigue visuelle)	Direction / Adjoint	2	3	2	12	**Technique :** Fauteuil, repose-pied et matériel informatique ergonomique disponible sur demande lors du recensement annuel.	100	0				
Port de charges lourdes	Transport des repas, nettoyage et pliage du linge, matériel, mobilier lourd	Agent d'entretien et de cuisine	3	4	4	48	**Technique :** Chariot pour distribution des repas, chariot pour le linge, chariot ménager avec sceau et dévidoir, aspirateur, lave-linge et séche-linge.	50	24				
	Change des enfants fréquents, mobilier non adapté	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Escalier intégré au plan de travail **Organisationnel :** Mise en place du change assis.	50	24	**Technique :** Mettre à disposition un escalier pour les changes lorsqu'il n'y en a pas ou qu'il est difficillement manipulable. **Formation :** Se former aux gestes et postures. **Organisationnel :** Mettre en place des sessions d'exercices et d'étirements afin de réduire les TMS.	Direction / Responsable de service / RH	2026	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Nuisances sonores	Cris collectifs, jouets bruyants, réverbération	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Bouchon d'oreille disponible sur demande, **Organisationnel :** Jeux adaptés, atelier de lecture et temps calme, jeux en extérieur dès que possible	75	16	**Technique :** Mettre des gommes sous les chaisses pour limiter les bruits, aménager les espaces en utilisant des matériaux absorbants pour limiter la réverbération du son.	Responsable de service	3 mois	
Risques psychosociaux (RPS)	Stress, surcharge de travail, tensions interpersonnelles	Tous les agents	3	3	3	27	**Organisationnel :** Mise à disposition du registre santé et sécurité, réunion d'équipes tous les trimestres en libre échange afin de faire remonter les difficultés rencontrées et les points positifs, entretien individuel. **Formation :** Colloque annuel avec une thématique choisie.	75	6,75	**Formation :** Formation à la gestion du stress. **Organisationnel :** Mettre en place une procédure de signalement RPS	RH / Prévention		
	Encadrement d'une équipe, application des procédures	Directrice / Adjointe	4	4	4	64	**Organisationnel :** Réunion de direction avec la coordinatrice, Accès au commun en distanciel pour une information plus rapide, dématérialisation de la gestion des congés au 1er avril 2025, **Formation :** Mise en place d'un cycle de formation des managers sur 2025-2026	75	16				
Bâtiment	Entretien du bâtiment, accessibilité, signalisation, éclairage	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Changement progressif de l'éclairage existant par un éclairage LED et des panneaux de signalisation. Accès PMR et WC PMR. **Organisationnel :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	80	12,8				
Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	2	4	24	**Organisationnel :** Trousse à pharmacie à disposition	75	6		Prévention		
Chutes d'objets	Rangements en hauteur, surcharge d'étagères	Tous les agents	4	3	3	36	**Technique :** Placard avec système de fermeture	25	27	**Technique :** Mettre des escabeaux à disposition. **Organisationnel :** Prévoir un local adapté pour stocker les couches. Rédiger et diffuser une consigne de rangement précisant les règles de stockage. **Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance d'un rangement sécurisé, notamment concernant le poids des objets stockés en hauteur et les risques associés aux chutes d'objets.	Responsable de service / RH		

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Ambiances thermiques et olfactives	Chaleur, froid, moisissures, odeur	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et climatiseurs, accès à l'eau potable.	75	6	**Organisationnel :** Adapter les temps de pause et les conditions de travail pendant les périodes de fortes chaleurs (planning aménagé, accès à de l'eau fraîche, surveillance des symptômes). Mettre en place un plan canicule. **Formation :** Informer les agents sur les effets de la chaleur sur la santé, les signes d'alerte et les bonnes pratiques à adopter pour se protéger en période chaude.	Responsable de service / RH		
Glissades et chutes au sol	Sol mouillé, jouets au sol, absence d'antidérapants	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Indiquer systématiquement les sols mouillés par des panneaux, veiller à nettoyer rapidement les éclaboussures et les fuites et à ce que les zones de passage soient sèches et sûres. Délimiter une zone de jeu précise afin de limiter la dispersion des jouets et impliquer tout le monde dans le rangement.	Responsable de service /RH		
Routier	Déplacement	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Permis de conduire, assurance personnelle, entretien du véhicule privé/professionnel, ordre de mission obligatoire	50	32	**Formation :** Proposer des sensibilisations à la sécurité routière, l'alcool et les drogues.	RH Prévention		
Risques chimiques	Produits d'entretien, désinfectants mal stockés	Agents entretien	4	3	4	48	**Technique :** Local de stockage pour les produits. **Organisationnel :** Procédure et protocole d'utilisation des produits.	75	12	**Technique :** Fournir des bacs pour stocker les produits afin de limiter la propagation en cas de fuite ou débordements ainsi que la corrosion sur le mobilier.	Responsable de service / RH		

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques incendie	Mauvaise visibilité et signalisation de sécurité inadaptée pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extintcteurs et BAES controle annuel; changement progressif des éclairages par de l'éclairage LED. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation . **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	16	**Forrmation :** Sensibiliser les agents aux règles de sécurité incendie, à l'importance de la signalétique et à la nécessité de signaler immédiatement toute anomalie (éléments déplacés, fixations défectueuses, éclairage insuffisant). **Organisationnel:** Mettre en place une procédure d'évacuation incendie. **Technique :** Stocker les couches dans un local ventilé, compartimenté pour isoler en cas de feu, éloigné des zones de chauffe avec alarme détection incendie et extincteurs adaptés à proximité et séparé des autres produits.	Responsable de service / RH		
Intrusion	Intrusion, confinement, travail isolé	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Protocole et exercice de confiment en cas d'intrusions. **Technique :** Porte d'accès sécurisée et controlée avec système d'ouverture à distance. Trousse PPMS et repas.	75	16	**Organisationnel :** Définir une procédure globale pour les travailleurs isolés et sensibiliser le personnel à la sécurisation des locaux et aux bons réflexes en cas d'observation d'une anomalie ou d'un accès non autorisé. **Technique :** Mise en place de PTI ou système d'alarme intrusion. **Formation :** Veillez à effectuer au moins 2 exercies de confinements dans l'année avec un intervalle de moins de 6 mois.	Responsable de service / RH		
Risques électriques	Utilisation d'appareils électriques, prises défectueuses	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Installation des prises électriques en hauteur. contrôles périodiques des installations électriques et signalétique pour identifier les locaux électriques	75	16	**Organisationnel :** Mettre en place un système d'astreinte pour les interventions de dépannage.	Direction des Moyens Généraux / Ressources Humaines	2026	
Risques liés à l'hygiène	Contact avec fluides, nettoyage insuffisant, gestes barrières non respectés, livraison repas en liaison froide	Tous les agents	3	3	4	36	**Organisationnel :** Mise en place de protocoles d'hygiène. Désinfection régulière des surfaces et objets fréquemment touchés. **Technique :** Casier individuel + douche, Cuisine dans un espace fermé, tenue de travail exigée et chariot de distribution en inox. Intervention régulière société désinsectisation. **Formation :** Formation HACCP en liaison froide	75	9	**Formation :** Former régulièrement tout le personnel aux mesures d'hygiène, au port des équipements de protection et aux gestes barrières (lavage des mains, désinfection des surfaces, etc.).	Responsable de service / RH		

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques psychosociaux Responsabilité et harcèlement	Relations difficiles, conflits, isolement, responsabilité	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Porte d'entrée sécurisée, système de sonnette et ouverture par télécommande. Affichage d'un visuel "Stop à la violence". CNAS et COS avec divers avantages (loisirs, vacances, subventions,...). **Organisationnel :** Réglement intérieur Petite enfance. Les zones d'accueil et salles d'activités sont séparées. Cahier de liaison, travail à plusieurs et vérification des identités. Réunion de débriefing, intervention psychologue pour prévenir les risques liès à la gestion des émotions des enfants. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail. Participation annuelle à la Journée de Convialité.	50	32	**Formation :** Formation continue du personnel à l'accueil et à la gestion des interactions, à la vérification des identités et la gestion des situations de doute. **Organisationnel :** Mise en place d'un protocole d'accueil avec registre de présence et sensibilisation des parents avec session d'information aux règles de la structure. Utiliser un système de double vérification. **Technique :** Installer des caméras de surveillances dans les zones d'accueil et de départ.	Responsable de service / RH		
	Allergies alimentaires des enfants, administration de médicaments	Tous les agents	2	4	4	32	**Organisationnel :** Mise en place de PAI, informations aux agents et personnel formé. Ordonnance obligatoire en cas d'administration de médicament par personnel identifié et autorisé.	75	8	**Organisationnel :** Séparation et étiquetage clair des aliments allergènes. **Technique :** Mise à disposition d'un kit de premiers secours adapté pour les réactions allergiques graves.	Responsable de service / RH		

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Multi-accueil L'île aux enfants Laudun-L'Ardoise (propriétaire)	24	5 mars 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Port de charges lourdes	Change des enfants fréquents, mobilier non adapté	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Escalier intégré dans le plan de change des grands.	50	24	**Technique :** Pas d'escaliers dans le plan de change des moyens, prévoir l'achat d'un escalier adapté.	Responsable de service	3 MOIS	
	Plonge	Agent de restauration	3	4	4	48	**Technique et organisationnel :** Cuisine dans un espace fermé, tenue de travail exigée, formation HACCP, chariot de distribution en inox.	75	12	**Technique et organisationnel :** Mettre en place un chariot pour déposer la vaisselle à la sortie du lave-vaisselle.	Responsable de service	3 MOIS	
	Entretiens des sols et mobiliers	Agent d'entretien	3	4	4	48	**Technique :** Matériel adapté (chariot avec seau et dévidoir), aspirateur	25	36	**Technique :** Prévoir le remplacement du chariot ménager (roulette cassée).	Responsable de service	3 MOIS	
Glissades et chutes au sol	Surveillance dans la cour	Tous les agents	3	3	3	27		0	27	**Technique :** Faire une demande d'intervention suite à la présence d'une gaine non enterée et accessible auprès d'un arbre dans la cour.	Responsable de service	1 MOIS	
Risques électriques	Utilisation d'appareils électriques, prises	Tous les agents	4	4	4	64		50	32	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour remonter la prise électrique dans le dortoir des moyens et pour le local électrique qui n'est pas identifié et qui présente une fuite d'eau.	Responsable de service	1 MOIS	DI réalisée par les services techniques (ST) de la commune de Laudun-L'Ardoise courant mars.
Intrusion	Travail isolé	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Protocole et exercice de confiment en cas d'intrusions. **Technique :** Trousse PPMS et repas.	25	48	**Organisationnel :** La porte de secours du dortoir des bébés était ouverte, faire un rappel et être vigilant sur les risques d'intrusions.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
Multi-accueil Michel Faure : Connaux (propriétaire)							9	28 mai 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Risques incendie	Accessibilité des extincteurs	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES, contrôle annuel ; changement progressif des éclairages par de l'éclairage LED. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	50	32	**Organisationel :** Veiller à laisser accessible les extincteurs, présence d'une chaise devant l'extincteur dans le bureau de la directrice.	Responsable de service	1 MOIS	
Bâtiment	Accès au WC PMR bloqué par une table à langer et stockage dans les WC.	Tous les agents	2	4	4	32		0	32	**Organisationnel :** Veillez à laisser accessible l'accès au WC PMR et ne pas l'encombrer.	Responsable de service	1 MOIS	
	Portes placard dans la salle de repas qui déraillent	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Technique :** Faire une demande d'intervention en urgence afin de réparer les portes de placards défectueuses.	Responsable de service	1 MOIS	DI réalisée par l'entreprise Bruguier en mai.
Ambiances thermiques et olfactives	Absence de pile afin de pouvoir mettre en état de fonctionnement le climatiseur.	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et climatiseurs.	50	12	**Technique :** Fournir des piles pour les télécommandes des climatisateurs et veiller à avoir un stock à disponibilité.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Multi-accueil Eugénie Thome : Bagnols/Cèze (propriétaire)	23	27 mai 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Risques incendie	Mauvaise visibilité et signalisation de sécurité inadaptée pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident en raison de : - L'éclairage insuffisant ou mal orienté. - La dépose du plan d'évacuation dans l'espace cuisine. - L'extincteur mal fixé dans la zone de réception des livraisons. - La signalétique mal positionnée.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES, contrôle annuel ; changement progressif des éclairages par de l'éclairage LED. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	50	32	**Technique :** Faire une demande d'intervention afin de refixer solidement le plan d'évacuation dans l'espace cuisine ; sécuriser l'extincteur dans la pièce de réception des livraisons avec un support mural adapté ; repositionner correctement les panneaux d'indication des extincteurs pour assurer leur visibilité immédiate.	Responsable de service	1 MOIS	
Intrusion	Intrusion ou chute accidentelle par les fenêtres du réfectoire ne disposant pas de garde-corps, compromettant la sécurité des locaux et des usagers.	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Protocole et exercice de confinement en cas d'intrusions. **Technique :** Trousse PPMS et repas.	75	16	**Technique :** Faire installer des grilles de sécurité amovibles sur les fenêtres en salle de repas afin de prévenir les intrusions et les risques de chute tout en permettant l'aération contrôlée et l'évacuation.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Bâtiment	Dégradation des surfaces et risque de développement microbiologique (moisissures, humidité) liés à l'absence de carrelage mural autour du lavabo dans la pièce de stockage d'entretien.	Tous les agents	2	4	4	24	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	50	12	**Technique :** Demander la pose d'un carrelage mural autour du lavabo pour assurer une surface lessivable, étanche et conforme aux exigences d'hygiène dans les locaux de nettoyage. Faire une demande d'intervention afin de réparer la fenêtre dans la salle d'activité des bébés. **Formation :** Sensibiliser les agents d'entretien à l'importance de maintenir les zones humides propres et de signaler toute dégradation des revêtements ou infiltrations.	Responsable de service	3 mois	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Chutes d'objets	Chutes d'objets ou blessures liées à un stockage inadapté (objets lourds placés en hauteur) et à l'absence de solutions de rangement fonctionnelles dans la salle de change des petits.	Tous les agents	4	3	3	36		25	27	**Technique :** Faire installer une étagère sécurisée au niveau du rebord de fenêtre dans la salle de change, afin d'optimiser le rangement et d'éviter l'empilement dangereux d'objets. Demander le changement de serrures afin de pouvoir fermer les placards dans les salles d'activités.	Responsable de service	3 mois	
Risques électriques	Utilisation d'appareils électriques, prises défectueuses	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Installation des prises électriques en hauteur. Contrôles périodiques des installations électriques.	75	16	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour mettre en conformité les prises électriques dans le bureau de direction.	Responsable de service	1 MOIS	
Ambiances thermiques et olfactives	Inconfort thermique et olfactif pour les enfants et agents, lié à une fenêtre qui ne ferme plus correctement et à des microfuites récurrentes sur les conduites de chauffage lors des changements de cycle.	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'intervention au service bâtiment.	50	12	**Technique :** Réparer ou remplacer la fenêtre défectueuse (salle des petits) pour garantir l'étanchéité de la pièce ; faire réviser le système de chauffage par un prestataire qualifié afin d'éliminer durablement les microfuites.	Responsable de service	3 mois	
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Nettoyage et pliage du linge	Adjoint d'entretien	3	4	4	48	**Technique :** Chariot pour distribution des repas, chariot pour le linge, chariot ménager avec seau et dévidoir, aspirateur, lave-linge et séche-linge.	75	12	**Technique :** Faire installer des supports sous la machine à laver et le sèche-linge afin d'adapter leur hauteur à celle des utilisateurs et ainsi limiter les flexions excessives.	Responsable de service	6 MOIS	
Risques liés à l'hygiène	Contact avec fluides, nettoyage insuffisant, gestes barrières non respectés, livraison repas en liaison froide	Tous les agents	3	3	4	36	**Organisationnel :** Mise en place de protocoles d'hygiène, Désinfection régulière des surfaces et objets fréquemment touchés. **Technique :** Casier individuel + douche, Cuisine dans un espace fermé, tenue de travail exigé et chariot de distribution en inox. **Formation :** Formation HACCP en liaison froide	75	9	**Organisationnel :** Veiller à ne pas stocker du matériel et des cartons dans les douches.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Multi-accueil La Parade des Bambins : Orsan (propriétaire)	25	26 juin 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Port de charges lourdes	Change des enfants dans la section des moyens	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Escalier intégré au plan de travail **Organisationnel :** Mise en place du change assis.	50	24	**Technique :** Étudier la possibilité d'aménager un accès supplémentaire en fournissant un escalier mobile ou d'adapter les installations.	Responsable de service	3 mois	
Ambiances thermiques et olfactives	Chaleur	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et climatiseurs.	50	12	**Technique :** Faire un devis pour chiffrer l'installation de protections supplémentaires (stores, auvent, pergola, structures ombragées) sur les espaces extérieurs afin d'augmenter la surface couverte.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
	Lumière et chaleur	Tous les agents	3	2	4	24		50	12	**Technique :** Faire budgétiser le remplacement du store Velux par un modèle occultant conforme et durable, adapté à un usage en structure petite enfance.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Risques liés à l'hygiène	Stockage des cartons	Tous les agents	3	3	4	36	**Organisationnel :** Mise en place de protocoles d'hygiène, Désinfection régulière des surfaces et objets fréquemment touchés. **Technique :** Casier individuel + douche, Cuisine dans un espace fermé, tenue de travail exigé et chariot de distribution en inox. **Formation :** Formation HACCP en liaison froide	75	9	**Organisationnel :** Faire une demande auprès du service de la redevance incitative afin de mettre à disposition un bac extérieur pour le stockage des déchets cartons.	Responsable de service	3 mois	
Bâtiment	Entretien du bâtiment, accessibilité, signalisation, éclairage	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Changement progressif de l'éclairage existant par un éclairage led et des panneaux de signalisation. Accès PMR et WC PMR. **Organisationnel :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	80	12,8	**Technique :** Faire une demande d'intervention afin de faire remonter le système d'ouverture du portillon extérieur.	Responsable de service	3 MOIS	
Sécurité / RPS		Tous les agents et usagers	4	3	2	24		75	6,75	**Organisationnel :** Fournir un registre santé et sécurité	Service Prévention	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
Multi-accueil La Rimbambelle : Goudargues (propriétaire)							16	17 février 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Risques incendie et évacuation	La présence de mobilier ou d'encombrants devant une issue de secours compromet l'évacuation rapide et sécurisée des personnes en cas d'incendie.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES ; contrôle annuel ; changement progressif des éclairages par de l'éclairage LED **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans	50	32	**Organisationnel :** Mettre en place un contrôle régulier de la bonne accessibilité des issues de secours, notamment dans les salles d'activités, avec un référent désigné. **Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance de ne jamais obstruer les voies et issues d'évacuation. **Technique :** Faire une demande d'intervention afin de réparer la serrure de la porte de secours située dans l'entrée.	Responsable de service	1 MOIS	
Signalisation et accessibilité	L'encombrement des WC PMR (Personnes à Mobilité Réduite) par du matériel ou des objets de stockage rend les sanitaires inaccessibles aux usagers concernés, contrevenant aux obligations légales d'accessibilité.	Tous les agents	2	4	4	24		0	24	**Organisationnel :** Veiller à laisser libre les espaces dédiés aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent être utilisés comme lieu de stockage.			
	L'absence ou l'insuffisance de signalisation ainsi qu'une infiltration d'eau occasionnant le dysfonctionnement de l'interphone	Tous les agents	2	4	4	32	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'intervention au service bâtiment	50	16	**Technique :** Prévoir au budget la mise en place d'une nouvelle signalisation de la structure et faire une demande d'intervention pour le pose d'une plaque sur la partie supérieur de l'interphone afin de le protéger en cas de pluie.			Plaque : DI réalisée par l'entreprise Gima Métal : fin février
Risques électriques	Présence de prises électriques non sécurisées ou endommagées dans des espaces accueillant des enfants.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'intervention au service bâtiment	50	32	**Technique :** Faire une demande d'intervention afin d'installer des caches de protection sur toutes les prises électriques accessibles aux enfants ou les faire remonter et remplacer les équipements défectueux.			

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Glissades et chutes au sol	Présence d'une fuite d'eau dans les toilettes pour enfants pouvant provoquer une inondation localisée, rendant le sol glissant et augmentant le risque de chute.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'intervention au service bâtiment	50	24	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour réparer la fuite.			
Bâtiment	Éclairage défectueux (clignotant ou insuffisant) dans la salle de change peut altérer la visibilité des agents, nuire à la précision des gestes, générer une gêne visuelle ou un inconfort et accroître le risque d'erreur ou d'accident, notamment lors des soins aux enfants.	Tous les agents	2	4	4	32	**Technique :** Changement progressif de l'éclairage existant par un éclairage LED et des panneaux de signalisation. Accès PMR et WC PMR. **Organisationnel :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	80	6,4	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour remplacer les luminaires défectueux par un éclairage stable, adapté aux zones de soins, avec une intensité conforme aux normes d'hygiène et de sécurité.			

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Multi-accueil Les Lutins du Claux : Saint-Victor-la-Coste (propriétaire)	9	25 juin 2025	AMEZIAN Céline

										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Ambiances thermiques et olfactives	L'absence de système de climatisation dans la buanderie et la salle de pause entraîne une élévation importante de la température intérieure, notamment en période estivale. Cela peut générer un inconfort thermique pour les agents, une fatigue accrue, des troubles liés à la chaleur (maux de tête, déshydratation, baisse de concentration) et une dégradation des conditions de travail.	Tous les agents	3	2	4	24		0	24	**Organisationnel :** Adapter les temps de pause et les conditions de travail pendant les périodes de fortes chaleurs (planning aménagé, accès à de l'eau fraîche, surveillance des symptômes). **Technique :** Prévoir au budget l'installation d'un système de climatisation ou de rafraîchissement de l'air dans la buanderie et la salle de pause ; **Formation :** informer les agents sur les effets de la chaleur sur la santé, les signes d'alerte et les bonnes pratiques à adopter pour se protéger en période chaude.			
Chutes d'objets	Stockage et rangement inadaptés du matériel, notamment avec du matériel lourd placé en hauteur sur les étagères, exposent les agents à des risques de manutention difficile, de chute d'objets et de troubles musculo-squelettiques (TMS) lors de la manipulation.	Tous les agents	4	3	3	36	**Technique :** Local de stockage avec étagères en rayonnage.	50	18	**Organisationnel :** Réorganiser le local de rangement et mettre en place des règles claires de rangement en attribuant les zones basses pour le matériel lourd et les zones hautes pour le matériel léger.			

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques incendie	Extincteur mal placé non visible : situé au fond du réfectoire derrière un mur et stockage des couches.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES controle annuel. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	16	**Technique :** Faire une demande d'intervention afin de repositionner l'extincteur dans un emplacement dégagé, visible et accessible. **Organisationnel :** Le stokage des couches dans le placard en salle de repas n'est pas adapté, il convient de revoir le stockage.			

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
Multi-accueil Le Clos des Ecureuils : Pont-Saint-Esprit (propriétaire)							25	18 mars 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Ambiances thermiques et olfactives	L'absence d'ombre naturelle ou artificielle accentue l'effet de surchauffe, en particulier pendant les périodes estivales.	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et climatiseurs, accès à l'eau potable.	75	6	**Technique :** Réaliser des devis pour l'installation de zones d'ombre (voiles, parasols, pergolas, végétalisation).	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Glissades et chutes au sol	Présence d'une fuite d'eau dans la salle de change des petits pouvant provoquer une inondation localisée, rendant le sol glissant et augmentant le risque de chute.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'intervention au service bâtiment	50	24	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour réparer la fuite.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques liés à l'hygiène	Un seul WC fonctionnel sur la structure et absence de douche dans le vestiaire des agents.	Tous les agents	3	3	4	36	**Organisationnel :** Mise en place de protocoles d'hygiène. Désinfection régulière des surfaces et objets fréquemment touchés. **Technique :** Casier individuel, Cuisine dans un espace fermé, tenue de travail exigé et chariot de distribution en inox. **Formation :** Formation HACCP en liaison froide	50	18	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour rendre fonctionnel le deuxième WC et faire des devis pour l'installation d'un douche dans le vestiaire des agents.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire et 1 MOIS pour la demande d'intervention	
Risques incendie	Absence de BAES sur l'issue de secours en salle des petits	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extintcteurs et BAES controle annuel, **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation	75	16	**Technique :** Faire une demande d'intervention afin de prévoir l'installation de la BAES. **Organisationnel :** Veiller à laisser libre d'accès les issues de secours.	Responsable de service	1 MOIS	
	L'utilisation du vestiaire des agents sur les casiers individuels comme espace de stockage des couches est non adaptée.	Tous les agents	4	4	4	64	**Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	16	**Organisationnel :** Il convient de changer le lieu de destination concernant le stockage des couches.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Port de charges lourdes	Change des enfants fréquents, mobilier non adapté	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Escalier intégré au plan de travail **Organisationnel :** Mise en place du change assis,	50	24	**Technique :** Mettre à disposition un escalier adapté pour accéder au plan de change dans la section des petits.	Responsable de service	2026	
Risques électriques	Présence d'un téléphone portable en charge sur le lavabo de la cuisine.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Installation des prises électriques en hauteur. Contrôles périodiques des installations électriques.	75	16	**Organisationnel :** Veiller au respect des consignes de sécurité.	Responsable de service	1 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Multi-accueil Luce Arène Gautreau : Bagnols/Cèze (propriétaire)		11 février 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Ambiances thermiques et olfactives	Climatisation & VMC dysfonctionnelles dans plusieurs espaces du multi-accueil, engendrant un inconfort thermique pour les agents et les usagers. Par ailleurs, l'absence de caches sur les VMC expose à des risques liés à la sécurité électrique, à la poussière et à une mauvaise qualité de l'air ainsi qu'à la présence de plusieurs traces d'infiltration d'eau au plafond.	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et climatiseurs, accès à l'eau potable. Une demande d'intervention est en cours pour réparer la climatisation et remettre les caches des VMC.	50	12	**Technique :** Faire une relance auprès du service bâtiment concernant le suivi de la demande d'intervention.	Responsable de service	1 MOIS	
Risques électriques	Le branchement de rallonges sur d'autres rallonges crée un risque important de surcharge électrique, pouvant entrainer un incendie, un court-circuit ou des électrocutions, la prise de l'espace Snolozen sur le bas et la prise électrique accessible depuis le toboggan en salle d'activité.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Installation des prises électriques en hauteur. Contrôles périodiques des installations électriques.	75	16	**Organisationnel :** Revoir les branchements électriques afin d'être en conformité. **Technique :** Faire une demande d'intervention afin de remonter la prise électrique dans l'espace Snozolen et mettre un cache-prise sur la prise en salle d'activité.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques incendie	Stockage dans les couloirs desservant des issues de secours pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extintcteurs et BAES controle annuel. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	16	**Organisationnel :** Veiller à dégager les couloirs menant aux issues de secours et les laisser accessible.	Responsable de service	1 MOIS	
Risques liés à l'hygiène	Présence de déjections de rongeurs et présence de rongeurs.	Tous les agents	3	3	4	36	**Organisationnel :** Mise en place de protocoles d'hygiène, Désinfection régulière des surfaces et objets fréquemment touchés, **Technique :** Casier individuel + douche, Cuisine dans un espace fermé, tenue de travail exigé et chariot de distribution en inox. Intervention régulière société désinsectisation. **Formation :** Formation HACCP en liaison froide	75	9	**Technique :** Demander en urgence une intervention de dératisation. Vérifier et faire des demandes d'intervention pour sécuriser, calfeutrer et obstruer les trous dans les cloisons et les murs.	Responsable de service	1 MOIS	DI effectuée par l'entreprise Ab Clean immédiatement après chaque demande reçue par la structure.
Chutes d'objets	Système de fermeture des placards dans la salle d'activité sans amortisseur et laissant un espace pouvant entraîner un pincement des doigts.	Tous les agents	4	3	3	36	**Technique :** Placard avec système de fermeture	25	27	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour l'installation de systèmes de fermeture amortie sur les placards.	Responsable de service	3 MOIS	
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Travail administratif, informatique (travail sur écran, fatigue visuelle)	Directrice / Adjointe	2	3	2	12	**Technique :** Fauteuil, repose-pied et matériel informatique ergonomique disponible sur demande lors du recensement annuel	100	0	**Organisationnel :** Revoir l'aménagement du poste informatique, faire une demande d'un écran réglable en hauteur.	Responsable de service	2026	

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Multi-accueil Castor et Panda : Saint-Paulet-de-Caisson (propriétaire)	12	26 mars 2025	AMEZIAN Céline

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Nuisances sonores	Cris collectifs, jouets bruyants, réverbération	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Bouchon d'oreille disponible sur demande, et travaux de rénovation accoustique prévus sur l'été 2025. **Organisationnel :** Jeux adaptés, atelier de lecture et temps calme, jeux en extérieur dès que possible.	75	16	**Technique :** Mettre des gommes sous les chaisses pour limiter les bruits.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques incendie	Les couches sont stockées dans le même espace que les produits d'entretien, ce qui est contraire à l'arrêté du 31/08/2021.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES, contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	16	**Technique :** Stocker les couches dans un local ventilé, compartimenté pour isoler en cas de feu, s'éloigner des zones de chauffe avec alarme détection incendie et extincteurs adaptés à proximité et séparés des autres produits.	Responsable de service	1 MOIS	
Chutes d'objets	Stockage et rangement inadaptés du matériel, notamment avec du matériel lourd placé en hauteur sur les étagères, exposent les agents à des risques de manutention difficile, de chute d'objets et de troubles musculo-squelettiques (TMS) lors de la manipulation.	Tous les agents	4	3	3	36	**Technique :** Local de stockage avec étagères en rayonnage.	50	18	**Organisationnel :** Réorganiser le local de rangement et mettre en place des règles claires de rangement en attribuant les zones basses pour le matériel lourd et les zones hautes pour le matériel léger.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques électriques	Stockage inadapté dans le local électrique	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Installation des prises électriques en hauteur. Contrôles périodiques des installations électriques.	75	16	**Organisationnel :** Mettre en place une règle stricte interdisant tout stockage dans le local électrique, avec une vérification régulière de son bon état et de sa conformité. **Technique :** Faire une demande d'intervention afin d'apposer une signalétique claire à l'entrée du local électrique. **Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance de maintenir le local libre de tout encombrement.	Responsable de service	1 MOIS	
Bâtiment	L'humidité persistante dans le local à vélos entraîne une dégradation progressive du sol, qui se désagrège.	Tous les agents	2	4	4	32	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'intervention au service bâtiment.	50	16	**Technique :** L'humidité présente dans le local à vélos entraîne une détérioration du sol, qui se désagrège progressivement. Il est recommandé d'améliorer la ventilation du local et d'envisager des travaux d'étanchéité pour prévenir l'humidité et préserver l'intégrité du sol.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Multi-accueil Les Péquélous : Saint-Geniès-de-Comolas (propriétaire)	12 23 enfants	2 avril 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Risques électriques	Stockage inadapté dans le local électrique	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Installation des prises électriques en hauteur. contrôles périodiques des installations électriques.	75	16	**Organisationnel :** Mettre en place une règle stricte interdisant tout stockage dans le local électrique, avec une vérification régulière de son bon état et de sa conformité. **Technique :** Faire une demande d'intervention afin d'apposer une signalétique claire à l'entrée du local électrique. **Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance de maintenir le local libre de tout encombrement.	Responsable de service	1 MOIS	
Nuisances sonores	La pièce commune utilisée par l'ensemble des sessions génère un niveau sonore élevé susceptible d'exposer les agents et les usagers à une nuisance acoustique constante. Cela peut engendrer de la fatigue, du stress, une perte de concentration, voire des troubles auditifs à long terme.	Tous les agents	3	4	4	48	**Organisationnel :** Jeux adaptés, atelier de lecture et temps calme, jeux en extérieur dès que possible. **Technique :** Bouchon d'oreille disponible sur demande.	50	24	**Technique :** Planifier un test de mesure acoustique afin d'évaluer objectivement l'exposition au bruit et de définir les actions correctives à mettre en place.	Responsable de service	3 MOIS	
	L'absence de système d'aération adapté dans la laverie entraîne une mauvaise circulation de l'air et une élévation excessive de la température intérieure, notamment en période de fortes chaleurs.	Tous les agents	3	2	4	24		0	24	**Technique :** Faire un devis pour prévoir l'installation d'un système de ventilation mécanique ou naturelle, efficace et dimensionné pour réguler la température et renouveler l'air ambiant.	Responsable de service	6 mois pour une prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Ambiance thermique et olfactive	L'insuffisance d'isolation thermique dans les dortoirs empêche une régulation efficace de la température intérieure.	Tous les agents	3	2	4	24		0	24	**Organisationnel :** Effectuer un relevé de température sur une période ciblée afin d'évaluer les variations de températures. **Technique :** Réaliser des devis pour faire installer un système d'isolation thermique efficace (murs, plafonds) pour améliorer la régulation de la température et limiter les déperditions ou surchauffes.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Chute d'objets Rangement et stockage	Les portes de placard de la salle de repas sont endommagées.	Tous les agents	4	3	3	36	**Technique :** Possibilité de réaliser des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	0	36	**Technique :** Faire une demande d'intervention afin de planifier rapidement la réparation ou le remplacement des portes de placard concernées.	Responsable de service	1 MOIS	
Bâtiment	Accès au WC PME bloqué par une table à langer et stockage dans les WC.	Tous les agents	2	4	4	32		0	32	**Organisationnel :** Veiller à laisser accessible l'accès au WC PMR et ne pas l'encombrer.	Responsable de service	1 MOIS	
	Affaissement du sol dans la cour.	Tous les agents	4	4	4	64			64	**Technique :** Faire une demande d'intervention afin de mettre en sécurité et réparer le sol.	Responsable de service	1 MOIS	
Port de charges lourdes	L'organisation actuelle de la zone de plonge en cuisine entraîne des gestes répétitifs, des efforts physiques importants (manutention de bacs lourds, flexions, torsions), et des postures contraignantes, augmentant fortement le risque de troubles musculo-squelettiques (TMS) chez les agents.	Agent d'entretien et de cuisine	3	4	4	48	**Technique :** Chariot pour distribution des repas, chariot pour le linge, chariot ménager avec seau et dévidoir, aspirateur, lave-linge et séche-linge.	50	24	**Organisationnel :** Revoir l'organisation du poste de plonge en concertation avec les agents afin de limiter les contraintes physiques, d'optimiser les déplacements et de répartir les tâches pour réduire la pénibilité. **Technique :** Aménager le poste à la plonge avec du matériel ergonomique (tables à hauteur réglable, chariots roulants pour le transport des bacs lourds) afin de limiter les efforts et postures contraignantes.	Responsable de service	3 MOIS	
Intrusions	La clôture actuelle, trop basse, facilite l'accès non autorisé à la cour, augmentant le risque d'intrusion, de vol ou de dégradation des locaux.	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Protocole et exercice de confiment en cas d'intrusions. **Technique :** Porte d'accès sécurisé et controlé avec système d'ouverture à distance. Trousse PPMS et repas.	75	16	**Technique :** Faire réaliser un devis pour rehausser la clôture de la cour afin de renforcer la sécurité.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques chimiques	Produits d'entretien, désinfectants mal stockés	Agent d'entretien	4	3	4	48	**Technique :** Local de stockage pour les produits. **Organisationnel :** Procédure et protocole d'utilisation des produits.	75	12	**Organisationnel :** S'assurer que les produits d'entretien soient correctement stockés dans un endroit ventilé, fermé et hors de toute source de chaleur.	Responsable de service	1 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
Multi-accueil Petis Pas : Bagnols/Cèze (propriétaire)							12 + 4 nouveaux agents à compter d'août 2025	3 juillet 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Risques incendie	Le plan d'évacuation des nouveaux locaux est en attente d'installation.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extintcteurs et BAES, contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	16	**Organisationnel :** S'assurer du suivi de l'installation des plans d'évacuation.	Responsable de service	1 MOIS	
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Les machines à laver et les sèche-linge sont installés trop bas, obligeant les agents à se baisser fréquemment pour les utiliser, ce qui peut provoquer des douleurs lombaires et des TMS.	Agent d'entretien et de cuisine	3	4	4	48	**Technique :** Chariot pour distribution des repas, chariot pour le linge, chariot ménager avec seau et dévidoir, aspirateur, lave-linge et séche-linge.	50	24	**Technique :** Prévoir l'installation de socles ou supports élévateurs pour surélever les machines à une hauteur ergonomique.	Responsable de service	3 MOIS	
Ambiances thermiques et olfactives	L'absence de climatisation dans la laverie engendre une chaleur excessive, notamment en période estivale, rendant les conditions de travail difficiles et pouvant entraîner fatigue, déshydratation ou malaise.	Agent d'entretien et de cuisine	3	2	4	24		0	24	**Organisationnel :** Llimiter la durée d'exposition à la chaleur dans la laverie. **Technique :** Réaliser des devis afin d'installer un système de ventilation ou de climatisation adapté.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques liés à l'hygiène	Présence de matériel ou de produits stockés dans les douches des vestiaires.	Tous les agents	3	3	4	36	**Organisationnel :** Mise en place de protocoles d'hygiène, Désinfection régulière des surfaces et objets fréquemment touchés. **Technique :** Casier individuel + douche, Cuisine dans un espace fermé, tenue de travail exigé et chariot de distribution en inox. Intervention régulière société désinsectisation. **Formation :** Formation HACCP en liaison froide	75	9	**Organisationnel :** Veillez à laisser les douches accessibles.	Responsable de service	1 MOIS	
	Absence de douche dans le vestiaire dédié aux agents de restauration.	Agent de la restauration	2	3	4	24	**Technique :** Un point d'eau est à proximité immédiate dans la cuisine, permettant à l'agent de se laver les mains ou d'effectuer un nettoyage rapide si nécessaire.	50	12	**Technique :** Réaliser des devis afin de prévoir l'installation d'une douche dans le vestiaire ou à proximité immédiate, en conformité avec les normes sanitaires applicables aux agents manipulant des denrées alimentaires.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Port de charges lourdes	Lors des livraisons, l'agent doit transporter manuellement les cartons de couches jusqu'à la laverie, ce qui implique des efforts répétés et une manutention de charges parfois lourdes, augmentant le risque de TMS et de fatigue physique.	Tous les agents	3	2	4	24		0	24	**Organisationnel :** Adapter la livraison à des horaires permettant une aide si besoin. **Technique :** Prévoir l'achat d'un chariot ergonomique adapté au transport de charges volumineuses.	Responsable de service	1 MOIS	
	Lors du dépôt des poubelles pour enlèvement, l'agent doit emprunter un chemin en pente, ce qui augmente le risque de chute, de glissade ou de perte de contrôle du conteneur, notamment par temps humide ou si la charge est lourde.	Agent d'entretien et de cuisine	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** L'accès étant dégagé et facilement accessible, il convient de faire une demande auprès de l'entreprise de ramassage des déchets ménagers afin de modifier le point de collecte.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
Multi-accueil Les Minis Pousses : Saint-Laurent-des-Arbres (propriétaire)							8	2 avril 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Risques électriques	Le branchement de rallonges sur d'autres rallonges crée un risque important de surcharge électrique, pouvant entrainer un incendie, un court-circuit ou des électrocutions.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Installation des prises électriques en hauteur. Contrôles périodiques des installations électriques.	75	16	**Organisationnel :** Revoir les branchements électriques afin d'être en conformité.	Responsable de service	1 MOIS	
Ambiances thermiques et olfactives	Absence de protection solaire dans la cour extérieure, suite à sa dégradation et son retrait, entraînant une exposition directe des agents et usagers aux fortes chaleurs estivales, avec un risque de coup de chaleur, malaise ou inconfort prolongé.	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et climatiseurs, accès à l'eau potable.	75	6	**Technique :** Réaliser des devis pour prévoir l'installation d'une nouvelle bâche résistante aux conditions climatiques, offrant une protection UV efficace et répondant aux normes de sécurité (ignifugée, solidement fixée).	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	Installation de la bâche/pergola par l'entreprise Foulon : fin mai
Nuisances sonores	Salle d'activité commune et la salle de repas fonctionnent en un seul service dans une salle de petite taille, ce qui génère un niveau sonore élevé et un environnement bruyant.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Bouchon d'oreille disponible sur demande. **Organisationnel :** Jeux adaptés, atelier de lecture et temps calme, jeux en extérieur dès que possible	75	16	**Organisationnel :** Planifier plusieurs services de restauration afin de réduire l'affluence et le niveau sonore dans la cantine. **Formation :** Sensibiliser les agents aux bonnes pratiques pour gérer le bruit en milieu collectif et à l'importance d'une posture adaptée lors des repas.	Responsable de service	3 MOIS	
Port de charges lourdes	La salle de stockage est située au 1er étage, obligeant les agents à porter manuellement les charges lourdes (couches, denrées alimentaires) lors des livraisons, ce qui augmente le risque de TMS et de fatigue physique.	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Planifier les livraisons en tenant compte des capacités physiques des agents et organiser des rotations pour éviter la surcharge individuelle. **Technique :** Réaliser des devis pour l'installation d'un monte-charge.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

	Les lits dans le dortoir des petits sont trop lourds à manipuler, ce qui engendre un risque de TMS, et le plan de change n'est pas équipé d'escalier.	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Technique :** Faire chiffrer et prévoir au budget le remplacement des lits en bois lourds par des modèles plus légers pour faciliter leur déplacement et prévoir l'achat d'un escalier pour l'accès des enfants au plan de change.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Risques liés à l'hygiène	L'espace biberonnerie est installé dans la cuisine, ce qui engendre un accès régulier des agents.	Tous les agents	2	4	4	24		0	24	**Organisationnel :** Il convient de séparer l'espace biberonnerie de l'espace cuisine pour limiter les risques de contamination.	Responsable de service	3 MOIS	
	Présence de moisissures dans la salle de stockage, pouvant entraîner des problèmes de santé pour les agents exposés (allergies, troubles respiratoires, irritation cutanée).	Tous les agents	3	3	4	36	**Organisationnel :** Mise en place de protocoles d'hygiène, Désinfection régulière des surfaces et objets fréquemment touchés, **Technique :** Casier individuel + douche, Cuisine dans un espace fermé, tenue de travail exigé et chariot de distribution en inox. Intervention régulière société désinsectisation. **Formation :** Formation HACCP en liaison froide	50	18	**Organisationnel :** Programmer un suivi régulier de l'état sanitaire de la salle de stockage et assurer une ventilation adéquate. **Technique :** Traiter les surfaces affectées par des produits antifongiques adpatés et améliorer l'aération ou l'isolation pour réduire l'humidité et faire une demande d'intervention pour prévoir l'installation d'un système de ventilation adaptée.	Responsable de service	1 MOIS	
Ambiances thermiques et olfactives	Absence d'aération dans la salle de change, ce qui engendre une accumulation d'odeurs désagréables.	Tous les agents	3	2	4	24		50	12	**Technique :** Réaliser des devis afin de prévoir au budget l'installation d'une ventilation mécanique ou naturelle adaptée.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Dans la cuisine, plusieurs dysfonctionnements sont observés : faïence détachée pouvant provoquer des blessures, sol antidérapant difficile à nettoyer, lave-vaisselle positionné trop bas impliquant des manutentions fréquentes, bac à vaisselle trop profond et peu pratique, four mal placé rendant la manipulation compliquée.	Agent de restauration	3	4	4	48		0	48	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour réparer la faïence, envisager le changement du sol par un sol antidérapant plus facile à nettoyer, ajuster la hauteur du lave-vaisselle, remplacer ou adapter le bac à vaisselle, repositionner le four pour une meilleure accessibilité.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
Multi-accueil Les Petits Bouchons : Tavel (propriétaire)							8	14 mai 2025		AMEZIAN Céline			
PROJET NOUVELLE STRUCTURE										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Ambiances thermiques et olfactives	Les radiateurs ne sont pas assez puissants pour chauffer convenablement les pièces.	Tous les agents	2	2	2	16		0	16	**Technique :** Faire vérifier et réparer les radiateurs et, à défaut, prévoir leur remplacement par des modèles adaptés.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
	En période estivale, le dortoir devient particulièrement chaud.	Tous les agents	2	2	2	16		0	16	**Technique :** Effectuer un relevé de température sur une période ciblée et prévoir l'installation d'une climatisation ou d'un système de rafraîchissement d'air.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Risques incendie	Accessibilité des extincteurs	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES, contrôle annuel. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	50	32	**Organisationel :** Veiller à laisser accessible les extincteurs.	Responsable de service	1 MOIS	
Bâtiment	Éclairage avec des néons, plusieurs dalles au sol se décollent dans la salle d'activités créant un risque de chute, de trébuchement ou de blessure et présence d'un trou dans la salle de change masqué par un cadre décoratif.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Changement progressif de l'éclairage existant par un éclairage LED et des panneaux de signalisation. Accès PMR et WC PMR. **Organisationnel :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	50	24	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour réparer ou remplacer les dalles défectueuses avec un revêtement sécurisé et adapté, changer l'éclairage et faire réparer le trou dans le mur.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques liés à l'hygiène	La structure ne permet pas l'installation d'une douche et d'un vestiaire pour les agents.	Tous les agents	3	3	4	36		0	36	**Organisationnel :** A prévoir dans les plans de la future structure.			
	Présence récurrente de fourmis volantes dans les locaux, sans dispositif de désinsectisation en place, ce qui peut compromettre l'hygiène des espaces, notamment alimentaires (cuisine) et entraîner une gêne ou un risque de contamination.	Tous les agents	3	3	3	36		0	36	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour faire appel à une société spécialisée afin d'installer un désinsectiseur électrique dans les zones à risque, en respectant les normes d'usage.	Responsable de service	1 MOIS	Mise en place d'un DEIV permanent : courant mai

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques électrique	La présence de plusieurs prises électriques défectueuses, signalées par une pastille rouge, indique un danger potentiel pour les agents et l'encombrement du local électrique.	Tous les agents	4	4	4	64		50	32	**Technique :** Faire une demande d'intervention en urgence pour mettre en conformité les prises électriques. **Organisationnel :** Veiller à ne rien stocker dans le local électrique.	Responsable de service	1 MOIS	
Stockage et rangement	Les couches sont stockées dans une cabane en bois située à l'extérieur du bâtiment. Cette installation présente deux types de risques : - Humidité : les conditions de stockage ne sont pas optimales, ce qui peut compromettre l'hygiène des produits. - Manutention : les agents doivent transporter eux-mêmes les cartons de couches jusqu'au chalet lors des livraisons, ce qui peut entraîner des TMS ou des accidents (chutes, glissades, port de charges lourdes).	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Technique :** Améliorer le local de stockage en intérieur. Fournir des équipements adaptés pour la manutention (diable, chariot roulant).	Responsable de service	3 MOIS	
Risques psychosociaux	La structure ne permet pas d'aménager une salle de pause dédiée aux agents. Cette absence nuit à la récupération physique et mentale des agents qui travaillent dans un environnement bruyant, exigeant et rythmé.	Tous les agents	3	3	3	27	**Organisationnel :** Des temps de pauses sont mis en place par roulement pour permettre aux agents de récupérer et réduire la charge mentale et physique.	25	20,25	**Organisationnel :** Repenser l'aménagement intérieur pour dégager un espace permettant aux agents de s'isoler brièvement.	Responsable de service	3 MOIS	
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	La laverie est trop étroite, ce qui limite les mouvements et peut entraîner des postures contraignantes pour les agents. De plus, le lave-linge est en panne, obligeant à compenser par des solutions alternatives, pouvant augmenter la charge de travail et le stress.	Agent d'entretien	3	4	4	48		0	48	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour planifier rapidement l'intervention d'un technicien afin de réparer ou remplacer le lave-linge. **Organisationnel :** Envisager un réaménagement de la laverie pour optimiser l'espace.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Port de charges lourdes	Absence de rampe d'accès et problème de stationnement lors de la livraison des repas par la cuisine centrale, l'agent est actuellement contraint de transporter les repas à la main jusqu'à la cuisine.	Agent cuisine centrale	4	4	4	64		0	64	**Technique :** Il serait nécessaire d'envisager l'utilisation d'un chariot ou d'un dispositif adapté pour faciliter le transport en toute sécurité.	Responsable de service	3 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
RAM Pont St Esprit propriétaire							2	18 mars 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Nuisances sonores	La mauvaise insonorisation de la salle d'activités provoque une forte résonance des bruits, entraînant une ambiance sonore fatiguante et stressante pour les agents et usagers.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Bouchon d'oreille disponible sur demande. **Organisationnel :** Jeux adaptés, atelier de lecture et temps calme, jeux en extérieur dès que possible	75	16	**Technique :** Faire établir des devis pour installer des solutions d'isolation accoustique : panneaux muraux ou plafonniers absorbants, rideaux épais, tapis...	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Risques incendie	La structure ne dispose que d'une seule issue de secours et peut recevoir plus de 19 personnes, ce qui représente un danger en cas d'incendie ou d'évacuation urgente.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES, contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	16	**Organisationnel :** Veiller à respecter la limite de 19 personnes accueillies sur une même période.	Responsable de service	1 MOIS	
Risques chimiques	Produits d'entretien stockés dans les WC sur une étagère non fermée à clef.	Tous les agents	4	3	4	48		0	48	**Organisationnel :** Il convient de revoir la destination de stockage des produits d'entretien.	Responsable de service	1 MOIS	
Intrusion	La structure ne dispose pas d'interphone ni de système d'alarme. La fermeture est assurée uniquement par des verrous manuels.	Tous les agents	4	4	4	64		50	32	**Technique :** Faire établir des devis pour l'installation d'un système interphone avec contrôle d'accès à distance.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Électrique	Le local électrique est encombré par du matériel ou du stockage inapproprié, ce qui peut empêcher l'accès en cas d'urgence ou de maintenance. De plus, l'absence de pictogrammes clairs peut compliquer l'identification rapide du local.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Installation des prises électriques en hauteur. contrôles périodiques des installations électriques.	50	32	**Organisationnel :** Veiller à ne rien stocker dans le local électrique. **Technique :** Faire une demande pour installer un pictogramme conforme et visible sur la porte du local.	Responsable de service	1 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
RAM Bagnols-sur-Cèze (propriétaire)							2	16 juillet 2025		Stéphanie CHARAVEL			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Intrusion	Le portillon n'est pas adapté. Les barreaux sont trop espacés, un enfant peut y passer et se coincer et malgré le grillage, des individus sautent et viennent déféquer devant l'entrée.	Agents et usagers	4	4	4	64		0	64	**Technique :** Réaliser des devis pour la modifier ou changer le portillon. et envisager un système de vidéosurveillance.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Bâtiment	Présence d'un tuyau en PVC qui sort du mur dans la salle sensorielle, pouvant entrainer des blessures et un risque de chute, actuellement sécurisé à l'aide d'un coussin.	Agents et usagers	4	3	2	48	**Technique :** Possibilité de réaliser des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	50	24	**Technique :** Effectuer une demande d'intervention auprès du service bâtiment pour supprimer le tuyau et reboucher le trou.	Responsable de service	1 MOIS	Demande transmise à AB Elec le 07/07/25 : en-cours
Risques électriques	Dans la salle sensorielle, une prise est installée en bas du mur.	Tous les enfants	4	3	2	48	**Technique :** Possibilité de réaliser des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	50	24	**Technique :** Effectuer une demande d'intervention auprès du service bâtiment pour remonter la prise.	Responsable de service	1 MOIS	Demande transmise à AB Elec le 07/07/25 : en-cours

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

JEUNESSE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Mise à jour			Rédacteur(s)			
ALSH							2025			AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	ECHEANCE	DÉLAIS DE RÉALISATION
			G	F	P	R							
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures	Travail administratif, informatique (travail sur écran, fatigue visuelle)	Direction / Adjoint	2	3	2	12	**Technique :** Fauteuil, repose-pied et matériel informatique ergonomique disponible sur demande lors du recensement annuel	50	6	**Organisationnel :** Effectuer un recensement annuel des besoins en matériel informatique auprès des différents centres.	Coordinateur	2026	
	Lié à la manipulation de matériel	Tous les agents	3	3	2	18		0	28	**Organisationnel :** Mettre en place des sessions d'exercices et d'étirements afin de réduire les TMS. Développer des protocoles de sécurité pour les activités nécessitant un effort physique important et s'assurer de leur respect par tous. **Formation :** Se former aux gestes et postures.	Direction / Coordinateur / Responsable de service / RH	2026	
Sortie en extérieur	Accident de la route lors des déplacements	Tous les agents	4	3	2	24		0	24	**Formation :** Former les animateurs à la sécurité routière et aux risques spécifiques	Direction / Coordinateur / Responsable de service / RH	2026	
	Contact avec des animaux ou insectes (piqûres, morsures)	Tous les agents	4	3	2	24		0	24	**Formation :** Former les animateurs aux premiers secours et à la gestion des groupes en extérieur **Organisationnel :** Préparer les sorties en amont, vérifier les itinéraires, adapter les activités.	Direction / Coordinateur/ Responsable de service / RH	2026	
	Intoxications liées à la consommation de plantes toxiques ou d'eau non potable	Tous les agents	4	3	2	24		0	24	**Organisationnel :** Mettre en place une procédure sur les conduites à tenir en cas d'intoxication.	Direction / Coordinateur	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
	Baignade aquatique	Tous les agents	4	3	2	24	**Formation :** Formation et renouvellement des surveillants de baignade.	50	12	**Organisationnel :** Veiller au suivi des formations et à leur renouvellement.	Resposable de service / RH	En continu	
	Perte d'orientation ou éloignement du groupe et comportement à risque	Tous les agents	4	3	2	24	**Organisationnel :** Utilisation de système de repérage.	50	12	**Formation :** Former les animateurs à la gestion des groupes en extérieur. **Organisationnel :** Utiliser des systèmes de repérage (bracelets, badges, gilets réfléchissants,...). Mettre en place des procédures claires et organiser des exercices réguliers.	Direction / Coordinateur/ Responsable de service / RH	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Sécurité des enfants Gestion des crises	Accueil/Départ et transmissions des enfants	Tous les agents	4	3	2	24	**Organisationnel :** Accueil des enfants au portail, interdiction aux parents de pénétrer dans l'enceinte du centre.	50	12				
	Accidents, chutes et glissades	Tous les agents	4	3	2	24		0	24	**Organisationnel :** Maintenir une vigilance constante, répartir les responsabilités entre plusieurs animateurs. Mettre en place des procédures claires pour définir les étapes à suivre en cas d'accident. **Formation :** Se former sur les gestes à tenir en cas d'urgence.	Coordinateur / Responsable de service / RH	3 MOIS	
	Comportements agressifs ou violents de certains enfants et gestion des conflits.	Tous les agents	4	3	2	24	**Organisationnel :** Procédure d'avertissement, voire d'exclusion, rencontre avec les parents. **Formation :** Formation collective sur le harcèlement prévue en septembre 2025.	75	6				
Nuisances sonores	Cris collectifs, jouets bruyants, réverbération	Tous les agents	3	3	2	18	**Technique :** Bouchon d'oreille disponible sur demande. **Organisationnel :** Jeux adaptés, atelier de lecture et temps calme, jeux en extérieur dès que possible	75	6,75	**Technique :** Mettre des gommes sous les chaisses pour limiter les bruits, aménager les espaces en utilisant des matériaux absorbants pour limiter la réverbération du son.	Coordinateur / Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Risques psychosociaux (RPS)	Stress lié à la gestion des groupes d'enfants, fatigue mentale et émotionnelle, cadences et surcharge de travail (surveillance jour et nuit pendant les séjours), tensions interpersonnelles	Tous les agents	3	3	2	18	**Organisationnel:** Mise à disposition du registre santé et sécurité, réunion d'équipes en libre échange afin de faire remonter les difficultés rencontrées et les points positifs, entretien individuel. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. Participation annuelle à la Journée Convivialité. **Technique :** Accès au CNAS et au COS avec divers avantages (loisirs, vacances, subventions,...). **Formation :** Colloque annuel avec une thématique choisie.	75	6,75	**Formation :** Formation à la gestion du stress. **Organisationnel :** Mettre en place une procédure de signalement RPS	Responsable de service / RH	2026	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

	Encadrement d'une équipe, application des procédures	Tous les agents	4	3	2	24	**Organisationnel :** Réunion de direction avec le coordinateur, Accès au commun en distanciel pour une information plus rapide, dématérialisation de la gestion des congés au 1er avril 2025, **Formation :** Mise en place d'un cycle de formation des managers sur 2025-2026.	75	6				
Bâtiment	Entretien du bâtiment, accessibilité, l'absence de signalisation rend difficile l'identification par les usagers ou les services d'urgence.	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Possibilité de réaliser des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	75	6	**Organisationnel :** Identifier les sites ne disposant pas d'une signalétique et envisager avec la Collectivité la possibilité d'identifier les centres de loisirs.	Coordinateur / Responsable de service	6 MOIS	
Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	3	2	18	**Organisationnel :** Trousse à pharmacie à disposition	75	6		Coordinateur / Responsable de service / Prévention		
Chutes d'objets	Rangements en hauteur, surcharge d'étagères	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Placard avec système de fermeture	25	18	**Technique :** Mettre des escabeaux et des systèmes de rangement adaptés (armoire, rayonnage ...) à disposition. **Organisationel :** Réorganiser les systèmes de rangement en veillant à positionner en fonction du poids et de l'utilisation, effectuer un tri systématique pour éviter le surencombrement.	Coordinateur / Responsable de service	3 MOIS	
Ambiances thermiques et olfactives	Chaleur, froid, moisissures, odeur	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et climatiseurs.	75	6	**Organisationnel :** Adapter les temps de pause et les conditions de travail pendant les périodes de fortes chaleurs (planning aménagé, accès à de l'eau fraîche, surveillance des symptômes). Mettre en place un plan canicule. **Formation :** Informer les agents sur les effets de la chaleur sur la santé, les signes d'alerte et les bonnes pratiques à adopter pour se protéger en période chaude.	Responsable de service / RH Prévention	2026	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Glissades et chutes au sol	Sol mouillé, jouets au sol, absence d'antidérapants	Tous les agents	3	3	2	18		0	18	**Organisationnel :** Indiquer systématiquement les sols mouillés par des panneaux. Veiller à nettoyer rapidement les éclaboussures et les fuites et à ce que les zones de passage soient sèches et sûres. Délimiter une zone de jeu précise afin de limiter la dispersion des jouets et d'impliquer tout le monde dans le rangement.	Responsable de service	3 MOIS	
Routier	Déplacement	Tous les agents	4	3	2	24	**Organisationnel :** Permis de conduire, assurance personnelle, entretien du véhicule privé/pro, ordre de mission obligatoire	50	12	**Formation :** Proposer des sensibilisations à la sécurité routière, l'alcool et les drogues.	RH / Prévention	2026	
Risques chimiques	Produits d'entretien, désinfectants mal stockés	Agents d'entretien	4	3	2	24	**Technique :** Local de stockage pour les produits. **Organisationnel :** Procédure et protocole d'utilisation des produits.	75	6	**Technique :** Fournir des bacs pour stocker les produits afin de limiter la propagation en cas de fuite ou débordements ainsi que la corrosion sur le mobilier.	Coordinateur / Responsable de service	3 MOIS	
Risques incendie	Mauvaise visibilité et signalisation de sécurité inadaptée pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident.	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Présence d'extintcteurs et BAES, contrôle annuel. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation à chaque changement d'équipe. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	6	**Organisationnel :** Mettre en place une procédure évacuation. Veiller à laisser accessibles les issues de secours et à respecter l'obligation de réaliser des exercices d'évacuation incendie.	RH / Prévention	3 MOIS	
Intrusion	Intrusion, confinement, travail isolé	Tous les agents	4	3	2	24	**Organisationnel :** Protocole et exercice de confiment en cas d'intrusions. **Technique :** Trousse PPMS et repas.	75	6				
Risques électriques	Utilisation d'appareils électriques, prises défectueuses	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Vérification périodique des systèmes électriques et signalisation des locaux électriques.	75	16	**Organisationnel :** Mettre en place un système d'astreinte pour les interventions de dépannage.	Direction Moyens Généraux / Ressources Humaines		

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques psychosociaux Responsabilité et harcèlement	Relations difficiles, conflits, isolement et responsabilité	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Porte d'entrée sécurisée par un système de sonnette et ouverture contrôlée, permettant l'identification des personnes avant l'accès et affichage d'un visuel "Stop à la violence"'. **Organisationnel :** Réglement intérieur Centre de Loisirs.	50	12	**Formation :** Formation continue du personnel à l'accueil et à la gestion des interactions, à la vérification des identités et la gestion des situations de doute. **Organisationnel :** Mise en place d'un protocole d'accueil avec registre de présence et sensibilisation des parents avec session d'information aux règles de la structure. Utiliser un système de double vérification. **Technique :** Installer des caméras de surveillances dans les zones d'accueil et de départ.	Coordinateur / Responsable de service / RH	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
	Allergies alimentaires des enfants, administration de médicaments	Tous les agents	4	3	2	24	**Organisationnel :** Mise en place de PAI, informations aux agents et personnel formé. Ordonnance obligatoire en cas d'administration de médicament par personnel identifié et autorisé.	75	6	**Organisationnel :** Séparation et étiquetage clair des aliments allergènes. **Technique :** Mise à disposition d'un kit de premiers secours adapté pour les réactions allergiques graves.	Coordinateur / Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
ALSH Bagnols/Cèze (locataire)							19	12 février 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Bâtiment	L'accès n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite dans le bâtiment d'accueil, système de sonnette sans possibilité de contrôle visuel avant l'ouverture de la porte.	Tous les agents et usagers	4	3	2	24		0	24				
Risques incendie	Absence d'issue de secours et de plan d'évacuation dans le bâtiment de la garderie.	Tous les agents et usagers	4	3	2	24		0	24	**Organisationnel :** Le bâtiment appartenant à la commune, il convient de faire une demande auprès des services afin de mettre en conformité le lieu.	Direction de pôle		
Risques psychosociaux (RPS)	Le bâtiment étant partagé avec l'école, les agents doivent veiller à remettre à leur place le matériel afin d'éviter toute source de conflits. Aucune tolérance acceptée par le personnel communal.	Tous les agents	3	3	2	18	**Organisationnel :** Prise de photo à la prise de poste pour remettre en état sans se tromper.	50	9				

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
ALSH : Carsan Mise à disposition							4	16 avril 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Risques incendie	Les issues de secours sont obstruées par du mobilier et du matériel, compromettant l'évacuation rapide en cas d'urgence.	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Présence d'extintcteurs et BAES controle annuel. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation à chaque changement d'équipe. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	6	**Organisationnel :** Libérer immédiatement l'ensemble des zones d'évacuation et sensibiliser les agents à l'importance de ne jamais bloquer les issues de secours.	Responsable de service	1 MOIS	
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures Risques psychosociaux (RPS)	Le linge utilisé dans le cadre professionnel (draps, serviettes...) est lavé par les agents à leur domicile. Cette pratique provoque : **- Des risques sanitaires :** contamination croisée entre linge professionnel et personnel. **- Risques physiques et organisationnels :** TMS, surcharge de travail.	Direction / Adjoint	3	3	2	24		0	24	**Organisationnel :** S'il est impossible de mettre à disposition les équipements nécessaires pour l'entretien du linge, il convient d'étudier différentes alternatives pour éviter à l'agent de laver le linge à son domicile à sa charge.	Coordinateur / Direction	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
ALSH : Saint-Paulet-de-Caisson (locataire)	3	26 mars 2025	AMEZIAN Céline

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Bâtiment	Le bâtiment n'étant pas équipé de visiophone, les agents doivent sortir en extérieur afin d'identifier les usagers.	Tous les agents	4	3	2	24		0	24	**Organisationnel :** Définir une procédure de gestion des entrées (désignation d'un référent d'accueil, mise en place de roulement si possible). **Technique :** Étudier la possibilité de faire une demande pour installer un visiophone.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
	La salle dédiée au temps calme des enfants est insuffisamment éclairée, ce qui peut provoquer une fatigue visuelle.	Tous les agents	2	3	2	12		0	12	**Technique :** Utiliser des lampes d'appoint non fixées (luminaires sur pied ou sur table, avec lumière douce et indirecte), dans le respect des normes de sécurité.	Responsable de service	3 MOIS	
Chutes d'objets	Le local de stockage est encombré, rendant la circulation difficile et augmentant le risque de chute ou de mauvaise manipulation d'objets.	Tous les agents	4	3	2	24		0	24	**Organisationnel :** Mettre en place une procédure de rangement régulier. Organiser le tri, l'étiquetage et la rotation du matériel pour limiter les excès de stockage inutiles. **Technique :** Utiliser des étagères modulables, des bacs de rangement fermés et étiquetés.	Responsable de service	3 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
ALSH : Saint-Julien-de-Peyrolas (locataire)	4	8 juillet 2025	AMEZIAN Céline

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Sécurité Risques psychosociaux (RPS)		Tous les agents et usagers	4	3	2	24		75	6,75	**Organisationnel :** Fournir un registre santé et sécurité.	Service Prévention	3 MOIS	
Risques psychosociaux Responsabilité et harcèlement	Une méconnaissance des usages en vigueur au sein de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien, notamment chez les directeurs récemment nommés, peut entraîner des erreurs de validation d'inscriptions via le portail famille. Cela peut engendrer un sureffectif d'enfants et provoquer des conflits avec les familles en cas de refus.	Directeur et tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Affichage d'un visuel "Stop à la violence" à l'entrée de la structure afin de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques de communication et rappeler le cadre de respect mutuel.	0	24	**Organisationnel :** Mettre en place un protocole de transmission des pratiques en matière d'inscription dès la prise de poste (guide, temps d'échange). **Formation :** Intégrer une sensibilisation spécifique à l'utilisation du portail famille et aux règles de gestion des effectifs.	Coordinateur	3 MOIS + avant chaque prise de poste	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
ALSH : Les Farfadets : Codolet (locataire)							11	12 février 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Chutes d'objets	Rangements en hauteur, surcharge d'étagères	Tous les agents	4	3	2	24		0	24	**Technique :** Mettre des escabeaux et des systèmes de rangement adaptés (armoire, rayonnage ...) à disposition. **Organisationnel :** Réorganiser les systèmes de rangement en veillant à positionner en fonction du poids et de l'utilisation, effectuer un tri systématique pour éviter le surencombrement. Faire une demande auprès de la commune pour remplacer le congélateur non utilisé par des étagères afin d'optimiser le stockage des denrées.	Resposanble de service / Coordinateur	3 MOIS	
Troubles musculo-squelettiques (TMS) Gestes et postures Risques psychosociaux (RPS)	Les bacs à poubelles sont stockés dans un local difficile d'accès avec des marches rendant la manutention contraignante, voire impossible lorsqu'elles sont pleines.	Agent d'entretien et de cuisine	3	3	2	12		0	12				
Glissades et chutes au sol	La rampe de livraison des repas n'est pas adaptée au transport des chariots ni aux livraison des camions.	Agent livraison	4	3	2	24		0	24				

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
ALSH : Saint-Laurent-des-Arbres (locataire)							7	12 février 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Sécurité Risques psychosociaux (RPS)		Tous les agents et usagers	4	3	2	24		75	6,75	**Organisationnel :** Fournir un registre santé et sécurité.	Service Prévention	3 MOIS	
Chutes et blessures Troubles musculo-squelettiques (TMS) Stockage et rangement	Des armoires abîmées et mal agencées peuvent présenter des risques de pincement, de chute d'objets, de blessures ou de TMS liés à une mauvaise organisation du stockage et un manque d'équipements.	Tous les agents	4	3	2	24		0	24	**Technique :** Prévoir au budget le remplacement des armoires abîmées par du mobilier conforme aux normes de sécurité et mettre à disposition des escabeaux adaptés.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
ALSH : Françoise Dolto : Laudun-L'Ardoise (propriétaire)							11	5 mars 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Bâtiment	Présence de moisissures sur le mur dans le local où se situe la chaudière.	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Possibilité de réaliser des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	75	6	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour déterminer l'origine de la présence de moissure et remettre en état. Veiller à garder le local accessible en désencombrant le matériel stocké.	Responsable de service	1 MOIS	
	Une ou plusieurs fuites d'eau sont constatées au plafond dans les salles d'activités. Elles peuvent engendrer des risques de glissades et de dégradation du matériel.	Tous les agents	4	3	2	24		75	6	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour faire réparer les fuites, installer des bacs de récupération, rubaliser et identifier la zone concernée.	Responsable de service	1 MOIS	En cours : demande envoyée à AB Elec le 18/07 (la DI concerne uniquement l'entrée de la structure).
Électrique	Un coffret électrique situé à l'extérieur, dans la cour où jouent les enfants, s'est décollé du mur. Bien que ce dysfonctionnement ait été signalé à plusieurs reprises, aucune intervention corrective n'a été réalisée à ce jour. Cela constitue un danger immédiat en cas de contact accidentel, de dégradation aggravée ou d'intempérie.	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Vérification périodique des systèmes électriques et signalisation des locaux électriques.	50	12	**Technique :** Relancer rapidement le service bâtiment et suivre l'état d'avancement, isoler provisoirement la zone autour du coffret à l'aide de barrières physiques ou de rubalise.	Responsable de service	1 MOIS	
	Dans le bureau de la direction, le matériel informatique est alimenté à l'aide de rallonges branchées entre elles, ce qui augmente le risque de surchauffe.	Direction et agents	4	3	2	24		50	12	**Organisationnel :** Réaménager l'espace afin de réorganiser les branchements. **Technique :** Faire une demande d'intervention pour l'installation de prises supplémentaires ou de rails.	Responsable de service	1 MOIS	
Chutes et blessures	Dans la cour extérieure, des alvéoles se décollent progressivement. Difficultés pour ouvrir le portillon car problème d'alignement avec le cadre.	Tous les agents	4	3	2	24		0	24	**Technique :** Réaliser des devis pour prévoir au budget un réaménagement afin de sécuriser la cour extérieure et remplacer le portillon.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Intrusion	La porte de secours de la salle d'activité donnant vers l'extérieur dans la rue n'était pas fermée à clés.	Tous les agents	4	3	2	24	**Organisationnel :** Protocole et exercice de confiment en cas d'intrusions. **Technique :** Trousse PPMS et repas.	0	24	**Organisationnel :** Sensibiliser les agents à vérifier que les issues de secours soient bien fermées.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Chutes d'objets	La salle de stockage contient une quantité importante d'archives. Cela peut compliquer la circulation et créer un surpoids sur les étagères. Une demande d'intervention globale à toutes les structures a été faite.	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Local de rangement fermé.	75	6	**Organisationnel :** Relancer le service en charge de la gestion des archives pour planifier leur transfert ; réorganiser provisoirement le rangement en limitant la hauteur des piles et en utilisant des rayonnages adaptés.	Responsable de service	1 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
ALSH : Montfaucon (locataire)	7	15 juillet 2025	Stephanie CHARAVEL

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			SUIVI
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	
Incendie	Les extincteurs du bungalow ne sont pas vérifiés depuis juin 2024.	Tous les agents et usagers	4	3	2	24		0	24	**Organisationnel :** Le bâtiment appartient à la commune, il convient donc d'informer les services de la commune afin qu'un contrôle soit programmé.	Responsable de service / Coordinateur	1 MOIS	
Bâtiment	Le mur des toilettes présente une grosse fissure.	Tous les agents et usagers	4	3	2	24		0	24	**Organisationnel :** Le bâtiment appartient à la commune, il convient donc d'informer les services de la commune.	Responsable de service / Coordinateur	1 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
ALSH : Clos Bon Aure : Pont-Saint-Esprit (locataire)	8	8 avril 2025	Estelle MARIN

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			SUIVI
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	
Électrique	Le coffret électrique installé dans le dortoir des petits n'est pas sécurisé et l'isolation du câble terre dans la cour doit être refaite.	Tous les agents et usagers	4	3	4	48	**Technique :** Possibilité de faire appel au service technique ou au service bâtiment.	50	24	**Technique :** Il convient d'effectuer une demande d'intervention pour sécuriser le coffret et mettre en conformité l'isolation du câble	Responsable de service	1 MOIS	
Chutes d'objets	Rangements en hauteur, surcharge d'étagères	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Placard et local de stockage.	25	18	**Technique :** Mettre des escabeaux et des systèmes de rangement adaptés (armoire, rayonnage ...) à disposition. **Organisationnel :** Réorganiser les systèmes de rangement en veillant à positionner en fonction du poids et de l'utilisation, effectuer un tri systématique pour éviter le surencombrement.	Coordinateur / Responsable de service	3 MOIS	
Bâtiment	Vitre fendue dans les WC, aération au sol bouchée avec du carton et grillage d'accès aux containers défectueux.	Tous les agents	4	2	4	32	**Technique :** Possibilité de réaliser des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	100	0	**Technique :** Il convient d'effectuer une demande d'intervention auprès du service bâtiment pour les réparations.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Intrusion	La porte servant d'issue de secours dans la salle à manger a été forcée.	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Protocole et exercice de confiment en cas d'intrusions. **Technique :** Trousse PPMS et repas.	75	16	**Technique :** Il convient d'effectuer une demande d'intervention auprès du service bâtiment pour les réparations.	Responsable de service	1 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
ALSH : Saint-Alexandre / Saint-Nazaire (locataire)							8 agents l'été 4 agents le reste de l'année	18 juin 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Postures de travail Troubles musculo-squelettiques (TMS)	L'absence de fauteuil de bureau adapté peut entraîner une mauvaise posture, source de douleurs dolosives, cervicales ou articulaires. Cela peut entraîner à terme des TMS, de l'inconfort et une baisse de concentration et d'efficacité.	Direction	2	4	4	32	**Technique :** Fauteuil, repose-pied et matériel informatique ergonomique disponible sur demande lors du recensement annuel.	50	16	**Technique :** Prévoir un nouveau fauteuil lors du recensement des besoins.	Responsable de service / Coordinateur	3 MOIS	
Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	3	2	18	**Organisationnel :** Trousse à pharmacie à disposition	75	6	**Technique :** Remplacer les produits périmés dans la trousse à pharmacie et veiller à la contrôler régulièrement.	Responsable de service	1 MOIS	
Incendie et évacuation	L'obstruction d'une issue de secours compromet gravement la sécurité des personnes en cas d'évacuation d'urgence. Cela constitue également une non-conformité réglementaire.	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Présence d'extintcteurs et BAES controle annuel. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation à chaque changement d'équipe. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	50	12	**Organisationnel :** Libérer les issues de secours et veiller quotidiennement à la bonne accessibilité des issues de secours.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
ALSH : Saint-Geniès-de-Comolas (propriétaire)							6 agents l'été 4 le reste de l'année	2 avril 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Chute d'objets	L'absence d'escabeau ou de moyen d'élévation expose à un risque de chute, d'accident ou de blessures lors de la manipulation de matériels situés en hauteur.	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Budget annuel alloué pour les achats de matériels.	50	12	**Organisationnel :** Revoir l'organisation du stockage pour limiter le recours aux étagères hautes pour les objets fréquemment utilisés. **Technique :** Fournir un escabeau stable, pliable et aux normes. **Formation :** Sensibiliser les agents aux bonnes pratiques de manutention pour accéder aux hauteurs.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques chimiques	L'absence de verrous sur un local contenant des produits d'entretien.	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	50	12	**Technique :** Effectuer une devis d'intervention pour mettre en place un système de fermeture sur la porte du local de stockage des produits ménagers.	Responsable de service	1 MOIS	Réalisée par l'entreprise Bruguier : fin mars
Risques incendie	L'absence de plan d'évacuation affiché dans les locaux empêche une évacuation rapide et ordonnée en cas d'incendie ou de tout autre danger.	Tous les agents	4	3	2	24		50	12	**Technique :** Effectuer rapidement une demande d'intervention afin d'afficher les plans d'évacuation aux endroits stratégiques (entrées, couloirs).	Responsable de service	1 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
ALSH : Saint-Marcel-de-Careiret (locataire)							7 à 8 agents	16 avril 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Glissades et chutes au sol	La présence de chaises ou de mobilier dans les couloirs peut gêner la circulation. Elle constitue un obstacle pouvant entraîner des chutes, notamment pour les personnes à mobilité réduite, ou empêcher l'évacuation d'urgence.	Tous les agents et usagers	4	3	2	24		0	24	**Organisationnel :** Réorganiser les espaces afin de dégager les lieux de circulation.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
ALSH : Gaujac (locataire)							5	28 mai 2025		AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Intrusion	La mallette PPMS est actuellement stockée dans un bâtiment situé à l'extérieur de l'enceinte principale de l'ALSH. En cas de confinement, elle oblige un agent à se rendre à l'extérieur.	Tous les agents	4	3	2	24	**Organisationnel :** Protocole et exercice de confiment en cas d'intrusions. **Technique :** Trousse PPMS et repas.	75	6	**Organisationnel :** Revoir le positionnement de la malette PPMS dans un lieu facilement accessible ne nécéssitant pas de sortir du bâtiment.	Responsable de service / Coordinateur	1 MOIS	
Risques chimiques	Produits d'entretien, désinfectants mal stockés dans un meuble sous lavabo non fermé.	Tous les agents et usagers	4	3	2	24	**Organisationnel :** Procédure et protocole d'utilisation des produits.	50	12	**Technique :** Prévoir au budget la fourniture de bac et une armoire avec système de fermeture pour stocker les produits afin de limiter la propagation en cas de fuite ou débordements ainsi que la corrosion sur le mobilier.	Responsable de service / Coordinateur	3 MOIS	
Chutes d'objets	Rangements en hauteur, surcharge d'étagères	Tous les agents	4	3	2	24	**Technique :** Armoire	50	12	**Technique :** Prévoir au budget la fourniture d'escabeaux et de système de rangement adapté (armoire, rayonnage ...) à disposition. **Organisationnel :** Réorganiser les systèmes de rangement en veillant à positionner en fonction du poids et de l'utilisation, effectuer un tri systématique pour éviter le surencombrement.	Responsable de service / Coordinateur	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail								Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
ALSH : Saint-Michel d'Euzet (locataire)								6	16 avril 2025		AMEZIAN Céline			
											PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Ambiances thermiques et olfactives	La panne de chauffage dans la structure peut entraîner une température ambiante insuffisante, provoquant un inconfort important.	Tous les agents et usagers	3	3	2	12	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	50	6	**Technique :** Effectuer une demande d'intervention pour réparer ou remplacer le chauffage défaillant.	Responsable de service	1 MOIS	
Risques incendie	Extincteur posé au sol sans signalisation, absence de plan d'évacuation et absence de contrôle depuis 2016 des extincteurs dans l'Algéco.	Tous les agents et usagers	4	3	2	24	**Technique :** Présence d'extintcteurs et BAES **Organisationnel :** Exercice d'évacuation à chaque changement d'équipe. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	50	12	**Technique :** Effectuer une demande d'intervention en urgence pour le contrôle des extincteurs et leur positionnement et l'affichage d'un plan d'évacuation dans l'algéco.	Responsable de service	1 MOIS	
Intrusion et gestion des accès	L'absence d'interphone et de visiophone complique l'accueil des usagers qui doivent téléphoner pour indiquer leur présence.	Tous les agents et usagers	3	3	2	12		0	12	**Technique :** Prévoir au budget l'installation d'une sonnette sans fil longue portée.	Responsable de service	3 MOIS	Réalisée par l'entreprise Réactiv : fin juin

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
ALSH : Chalet Les Cigales : Saint-Victor-la-Coste (propriétaire)	12 agents l'été 5 le reste de l'année	25 juin 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Sécurité Risques psychosociaux (RPS)		Tous les agents et usagers	4	3	2	24		75	6,75	**Organisationnel :** Fournir un registre santé et sécurité.	Service Prévention	3 MOIS	
Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	3	2	18	**Organisationnel :** Trousse à pharmacie à disposition	75	6	**Technique :** Remplacer les produits périmés dans la trousse à pharmacie et veillez à la controler régulièrement.	Responsable de service	1 MOIS	
Chutes en hauteur	La douche se situe en hauteur, le recours à un tabouret pour accéder à une douche révèle un aménagement inadapté ou un défaut d'accessibilité. Cette pratique représente un risque de chute important.	Tous les agents	4	3	2	24		50	12	**Technique :** Utiliser un tabouret antidérapant, stable et conforme aux normes de sécurité. Étudier la possibilité de réaménager la douche en réalisant des devis pour la descendre.	Responsable de service / Coordinateur	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Chutes d'objets	Le local extérieur est surencombré et non adapté.	Tous les agents	4	3	2	24		0	24	**Technique :** Mettre des escabeaux et des systèmes de rangement adaptés (armoire, rayonnage ...) à disposition. **Organisationnel :** Réorganiser les systèmes de rangement en veillant à positionner en fonction du poids et de l'utilisation, effectuer un tri systématique pour éviter le surencombrement, et veiller à stocker les produits d'entretien dans des bacs et armoires fermées.	Responsable de service	3 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
ALSH : Tavel (locataire)	Mercredis : 2 Vacances : 13 ou 15	14 mai 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Intrusion	La mallette PPMS est actuellement stockée dans un bâtiment situé à l'extérieur de l'enceinte principale de l'ALSH. En cas de confinement, elle oblige un agent à se rendre à l'extérieur.	Tous les agents	4	3	2	24	**Organisationnel :** Protocole et exercice de confiment en cas d'intrusions. **Technique :** Trousse PPMS et repas.	75	6	**Organisationnel :** Revoir le positionnement de la mallette PPMS dans un lieu facilement accessible ne nécessitant pas de sortir du bâtiment.	Responsable de service / Coordinateur	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par			
La Casa : Bagnols/Cèze Ados (propriétaire)							3	5 février 2025	AMEZIAN Céline			
									PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Risques incendie	Le fait que les extincteurs soient encombrés empêche leur utilisation rapide en cas de départ de feu.	Tous les agents et usagers	4	3	3	48	**Technique :** Présence d'extintcteurs et BAES contrôle annuel. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation à chaque changement d'équipe. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	12	**Organisationel :** Veiller à laisser accessible les extincteurs.	Responsable de service / Coordinateur	1 MOIS	
Risques électriques	Le branchement de rallonges sur d'autres rallonges ainsi que le fait de laisser des chargeurs branchés en permanence augmentent le risque de surchauffe, court-circuit ou départ d'incendie.	Tous les agents et usagers	4	3	3	48		0	48	**Organisationnel :** Rappeler les règles de sécurité électrique : interdiction d'empilement de rallonges, débranchement des chargeurs inutilisés, et signalement de tout besoin d'équipement supplémentaire. **Technique :** Supprimer les branchements dangereux, équiper les postes de travail avec un nombre suffisant de prises fixes. **Formation :** Sensibiliser le personnel aux risques électriques courants (surcharge, échauffement), aux bons usages des multiprises.	Responsable de service	1 MOIS	
	Le local électrique n'est pas identifié et sert également de stockage pour le matériel d'entretien et les produits ménagers.	Tous les agents et usagers	4	3	3	48		0	48	**Organisationnel :** Il est interdit d'utiliser le local électrique comme lieu de stockage, il convient de le libérer rapidement. **Technique :** Effectuer une demande d'intervention pour mettre en place une signalisation afin d'identifier le local électrique.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
Planet' @dos : Pont-Saint-Esprit Ados (locataire)							6	12 juin 2025		Samia ADJAL BOUCHHEIT			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Nuisances sonores	L'absence d'insonorisation dans une salle entraîne une gêne sonore importante.	Tous les agents et usagers	3	3	4	36	**Technique :** Bouchons anti-bruit sur commande.	50	18	**Technique :** Mettre en place des solutions d'insonorisation adaptées : panneaux acoustiques muraux ou suspendus, joints de porte, tapis absorbants, mobilier phonique.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	
Risques incendie	Un tableau électrique installé sur un support en bois présente un risque important en cas de chauffe, de court-circuit ou d'étincelle (le bois est un matériau combustible). Il n'y a qu'une seule issue de secours, sachant que l'accueil dépasse les 19 personnes.	Tous les agents et usagers	4	3	4	48	**Technique :** Possibilité de faire appel au service technique ou au service bâtiment.	50	24	**Organisationnel :** Le bâtiment étant la propriété de la commune, il convient de faire une demande écrite afin de remplacer le coffret et d'envisager la possibilité d'une mobilité sur de nouveaux locaux.	Direction du pôle	3 MOIS	
Risques électriques	La présence de sur-branchements entraîne un risque de surchauffe, de dysfonctionnement électrique ou d'incendie. Un bloc prise est décollé du mur dans la petite salle.	Tous les agents et usagers	4	3	4	48	**Technique :** Possibilité de faire appel au service technique ou au service bâtiment.	50	24	**Technique :** Remplacer les sur-branchements par l'installation de prises fixes supplémentaires conformes, avec des disjoncteurs adaptés. Supprimer les multiprises en cascade. **Organisationnel :** Signaler la prise qui se décolle du mur au service de la commune afin qu'il puisse intervenir pour la mettre en conformité.	Responsable de service	1 MOIS	
Intrusion et vol	Une serrure défectueuse sur la porte d'entrée entraîne un risque majeur d'intrusion ou de vol.	Tous les agents	3	3	4	36	**Technique :** Possibilité de faire appel au service technique ou au service bâtiment.	50	18	**Organisationnel :** Faire une demande auprès de la commune pour réparer ou remplacer la serrure défectueuse.	Responsable de service	1 MOIS	Réalisée par l'entreprise Bruguier : fin juin
Inaccessibilité et chutes	La présence d'une marche dans les toilettes empêche leur utilisation autonome par une personne à mobilité réduite (fauteuil, canne, béquille), constituant une non-conformité à la réglementation d'accessibilité. De plus, cela représente un risque de chute.	Tous les agents et usagers	4	3	4	48	**Technique :** Possibilité de faire appel au service technique ou au service bâtiment.	50	24	**Organisationnel :** Faire une demande auprès de la commune pour supprimer la marche par un réaménagement du sol pour obtenir un accès de plain-pied ou créer un sanitaire PMR conforme équipé d'une rampe.	Direction du pôle	3 MOIS	
Fatigue visuelle	La faible luminosité naturelle combinée à des dispositifs d'éclairage artificiel suspendus non adaptés peut entraîner une insuffisance d'éclairage dans la salle principale, provoquant une fatigue visuelle.	Tous les agents et usagers	3	3	4	36		0	36	**Technique :** Installer des sources d'éclairage adaptées (lampes LED avec un bon indice de rendu des couleurs, dispositifs suspendus repositionnés ou remplacés) pour garantir un éclairage homogène et suffisant.	Responsable de service	6 MOIS pour une prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

ECOLE DE MUSIQUE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Mise à jour	Rédacteur(s)
Écoles de musique	2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	ECHEANCE	DÉLAIS DE RÉALISATION
Troubles musculo-squelletiques (TMS)	Postures statiques prolongées (enseignants instruments à cordes, pianistes), mouvements répétitifs (administration, archivage), port de charge (matériel sono, partitions, chaises), mobilier chaises et tables de cours lourds.	Tous les agents	3	3	3	27	**Technique :** Utilisation de supports pour les instruments. **Organisationnel :** Mobilisation du service protocole lors de la manutention lié à l'organisation de concert et événement.	50	13,5	**Organisationnel :** Organisation des cours pour permettre de varier les postures. Introduction d'étirements réguliers pendant les cours. **Technique :** Ergonomie adaptée à des espaces de travail (chaises, bureau à bonne hauteur). **Formation :** Former les agents aux gestes et postures.	Responsable de service / RH	6 MOIS	
	Travail administratif, informatique (travail sur écran, fatigue visuelle)	Agent d'accueil / Direction	2	4	4	24	**Technique :** Fauteuil, repose-pied et matériel informatique ergonomique disponible sur demande lors du recensement annuel.	100	0				
Nuisances sonores	Exposition à des sons élevés dans les salles de cours.	Tous les agents	3	3	3	27	**Technique :** Bouchons d'oreilles disponible auprès de la commande publique.	25	20,25	**Organisationnel :** Limitation du volume sonore des Instruments en classe en veillant à respecter les normes sur l'exposition aux bruits en particulier lors des répétitions et des concerts. **Technique :** Aménager des zones d'isolement acoustique ou des salles spéciales pour éviter les nuisances sonores.	Responsable de service	6 MOIS	
Problèmes vocaux	Utilisation fréquente de la voix (chant, instructions) pouvant entrainer des troubles vocaux.	Tous les agents	3	3	3	27		0	27	**Formation :** Formation sur les bonnes pratiques vocales (techniques de respiration, échauffement vocal). **Organisationnel :** Pauses régulières pour reposer la voix et hydratation constante. Aménagement d'espaces suffisamment calmes pour éviter de devoir parler trop fort.	Responsable de service	6 MOIS	
Environnement de travail	Locaux inadaptés, mauvaise acoustique et espace insuffisant, accidents ou blessures liés aux instruments.	Tous les agents	3	3	3	27	**Technique :** Aménagement des espaces en utilisant des matériaux absorbants pour limiter la réverbération du son.	50	13,5	**Organisationnel :** Mettre en place des protections de sécurité autour des instruments, vérifier régulièrement leur état et signaler tout danger lié aux instruments, aménager des espaces de rangement adaptés.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
Bâtiment	Entretien du bâtiment, accessibilité, signalisation et éclairage.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Changement progressif de l'éclairage existant par un éclairage LED et des panneaux de signalisation. Accès PMR et WC PMR. **Organisationnel :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	80	12,8				

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	2	4	24	**Organisationnel :** Trousse à pharmacie à disposition	75	6		Prévention		
Ambiances thermiques et olfactives	Chaleur, froid, moisissures, odeur	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et climatiseurs, accès à l'eau potable.	75	6	**Organisationnel :** Adapter les temps de pause et les conditions de travail pendant les périodes de fortes chaleurs (planning aménagé, accès à de l'eau fraîche, surveillance des symptômes). Mettre en place un plan canicule. **Formation :** Informer les agents sur les effets de la chaleur sur la santé, les signes d'alerte et les bonnes pratiques à adopter pour se protéger en période chaude.	RH / Prévention	2026	
Risques électriques	Utilisation d'appareils électriques, prises défectueuses	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Contrôles périodiques des installations électriques et signalétique pour identifier les locaux électriques.	75	16	**Organisationnel :** Mettre en place un système d'astreinte pour les interventions de dépannage.	Direction des Moyens Généraux / RH	2026	
Risques incendie	Mauvaise visibilité et signalisation de sécurité inadaptée pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extintcteurs et BAES, contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	16	**Formation :** Sensibiliser les agents aux règles de sécurité incendie, à l'importance de la signalétique et à la nécessité de signaler immédiatement toute anomalie (éléments déplacés, fixations défectueuses, éclairage insuffisant). **Organisationnel:** Mettre en place une procédure d'évacuation incendie.	Responsable de service / RH	3 MOIS	
Intrusion	Intrusion, confinement, travail isolé	Tous les agents	4	4	4	64		0	64	**Organisationnel :** Définir une procédure globale pour les travailleurs isolés et sensibiliser le personnel à la sécuriation des locaux et aux bons réflexes en cas d'observation d'une anomalie ou d'un accès non autorisé. Mettre en place un protocole avec mallette PPMS. **Technique :** Mise en place de PTI ou système d'alarme intrusion. **Formation :** Veillez à effectuer au moins 2 exercies de confinement dans l'année avec un intervalle de moins de 6 mois.	Responsable de service	2026	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques psychosociaux (RPS)	Stress, épuisement et surcharge émotionnelle	Tous les agents	3	3	3	27	**Organisationnel :** Mise à disposition du registre santé et sécurité, réunion d'équipes tous les trimestres en libre échange afin de faire remonter les difficultés rencontrées et les points positifs, entretien individuel. Protocole d'aménagement du temps de travail et télétravail. Participation annuelle à la Journée Convivialité. **Technique :** Accès au CNAS et au COS avec divers avantages (loisirs, vacances, subventions, ...). **Formation :** Colloque annuel avec une thématique choisie.	75	6,75	**Formation :** Formation à la gestion du stress et la gestion des émotions. **Organisationnel :** Mettre en place une procédure de signalement RPS	RH / Prévention	2026	
	Encadrement d'une équipe, application des procédures	Directrice / Adjointe	4	4	4	64	**Organisationnel :** Réunion de direction avec la coordinatrice, Accès au commun en distanciel pour une information plus rapide, dématérialisation de la gestion des congés au 1er avril 2025. **Formation :** Mise en place d'un cycle de formation des managers sur 2025-2026	75	16				
Risques psychosociaux (RPS) Responsabilité et harcèlement	Relations difficiles, conflits, isolement, responsabilité, gestion de comportements difficiles, pression des performances et adaptation aux nouvelles méthodes pédagogiques.	Tous les agents	4	4	4	64		50	32	**Formation :** Formation continue du personnel à l'accueil et à la gestion des interactions, à la vérification des identités et la gestion des situations de doute. **Organisationnel :** Mise en place d'un protocole d'accueil avec registre de présence et sensibilisation des usagers avec session d'information aux règles de la structure. **Technique :** Installer des caméras de surveillances dans les zones d'accueil et de départ.	Responsable de service / RH	2026	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Ecole de musique : Pont-Saint-Esprit (locataire)	11	8 avril 2025	Estelle MARIN

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	ÉVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Intrusion et sécurité	Le bâtiment accueille plusieurs services (médiathèque, cinéma, conservatoire de danse, Planète Ado...) accessibles à des publics variés. Cette coprésence favorise un risque d'intrusion non autorisée, potentiellement perturbatrice pour les cours et susceptible d'entraver la sécurité des agents et usagers.	Tous les agents et usagers	4	4	3	48		0	48	**Technique :** Étudier la possibilité d'installer des caméras de surveillance intérieures **Formation :** Former les agents à accueillir et identifier les visiteurs non habilités, ainsi qu'à réagir face à une intrusion : demander poliment à la personne de partir, prévenir l'encadrement et savoir quand alerter les forces de l'odre.	Direction du pôle / Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
	Les portes des salles étant closes et sans vitres, il est impossible de voir l'intérieur avant d'entrer. Cela compromet la sécurité des enfants et des agents : en cas d'évacuation il n'y a aucune visibilité.		4	4	3	48	**Technique :** Devis en cours pour le remplacement des portes actuelles par des portes avec un hublot central.	75	12	**Organisationnel :** Veiller au suivi de l'installation.	Responsable de service	3 MOIS	En cours, par l'enterprise Foulon
Bâtiment	L'auditorium n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (escaliers, absence de rampe ou ascenseur) et non adapté en terme d'évacuation en cas d'incendie. Il présente également de multiples infiltrations d'eau et fissures.	Tous les agents et usagers	4	3	3	36		0	36	**Organisationnel :** Le bâtiment étant la propriété de la commune, il conviendrait de se rapprocher des services afin d'envisager la possibilité d'installer des solutions mobiles sans travaux lourds : rampe amovible, conforme aux normes PMR ainsi que des travaux de rénovation.	Direction du pôle / Responsable de service	6 MOIS	
	En l'absence de toute signalisation visible depuis la rue ou dans le bâtiment, les usagers peuvent se retrouver désorientés. L'accès étant également possible par deux entrées différentes.		2	4	3	24		0	24	**Technique :** Faire installer une signalétique claire aux entrées avec une orientation intérieure, afin de faciliter l'orientation du public.	Responsable de service	6 MOIS	
Risques chimiques	Produits d'entretien, désinfectants mal stockés dans la salle de pause des enseignants.	Tous les agents	4	3	4	48		0	48	**Technique :** Fournir des bacs pour stocker les produits afin de limiter la propagation en cas de fuite ou débordement ainsi que la corrosion sur le mobilier et une armoire adaptée au stockage des produits d'entretien. **Organisationnel :** Étudier la possibilité d'avoir accès au local des produits d'entretien du bâtiment pour pouvoir y stocker les produits.	Responsable de service	3 MOIS	
Hygiène et conditions de travail	Absence de point d'eau et de fenêtre dans la salle de repos.	Tous les agents	3	4	3	36		0	36	**Organisationnel :** Étudier la possibilité de changer la destination de la pièce avec l'actuelle salle de pause et de stockage.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Ambiances thermiques et olfactives	Couloir non chauffé entrainant parfois des températures basses, gels potentiels sur les boiseries protégées par le classement, il est impossible d'intervenir sur ces éléments historiques. Ces boiseries ne protègent ni contre le froid ni contre les bruits internes ou externes.	Tous les agents et usagers	3	3	2	18		0	18	**Technique :** Faire installer des rideaux thermiques afin d'accroître la masse absorbante et tempérer les déplacements d'air. Ajouter des chauffages d'appoint mobiles et sécurisés certifiés ERP	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
	L'été, les salles peuvent atteindre des températures élevées et inconfortables en l'absence de climatisation. Les volets existants sont délabrés et peu fonctionnels, ce qui entraîne une accumulation de chaleur, une sensation d'étouffement, de la fatigue, voire un risque de malaise pour les agents et usagers.		3	3	2	18		0	18	**Organisationnel :** Prévoir une mise à disposition d'eau fraîche, vaporisateurs ou brumisateurs d'appoint. **Technique :** Étudier la possibilité d'installer des stores ou protections solaires mobiles ou extérieurs tout en respectant l'intégrité du bâtiment.	Direction du pôle / Responsable de service	6 MOIS	
Nuisances sonores	Un sol trop dur (carrelage) cause une réverbération excessive, ce qui brouille les sonorités, fatigue l'écoute prolongée et crée un environnement sonore peu favorable à l'enseignement musical.	Tous les agents et usagers	3	3	3	27	**Technique :** Possibilité de mobiliser la commande publique pour l'achat de bouchons d'oreilles.	50	13,5	**Technique :** Prévoir l'installation de tapis épais couvrant une part du sol pour diminuer le temps de réverbération.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
	La proximité d'un groupe électrogène impose un niveau sonore élevé dans la salle de percussions, alors que la fenêtre ne peut être ouverte sans exposer le local à ce bruit continu et gênant.		3	3	3	27		50	13,5	**Organisationnel :** Étudier la possibilité de changer la destination de la pièce avec l'actuelle salle de pause et de stockage.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques incendie	Un tableau électrique installé sur un support en bois présente un risque important en cas de chauffe, court-circuit ou étincelle (le bois est un matériau combustible).	Tous les agents et usagers	4	3	4	48	**Technique :** Possibilité de faire appel au service technique ou au service bâtiment.	50	24	**Organisationnel :** Le bâtiment étant la propriété de la commune, il convient de faire une demande écrite afin de remplacer le coffret.	Direction du pôle	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Ecole de musique : Saint-Marcel-de-Careiret (locataire)	5	19 mars 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Intrusion		Tous les agents et usagers	4	4	3	48	**Technique :** Porte d'entrée vitrée avec système de fermeture manuel.	25	36	**Organisationnel :** Mettre en place une procédure d'accueil personnalisée en veillant à garder l'accès fermé pour éviter les risques d'intrusion. **Technique :** Faire installer une sonnette, interphone ou visiophone conforme afin de permettre l'identification et le contrôle des accès.	Responsable de service	3 MOIS	
Bâtiment	Présence d'infiltration d'eau sur les plafonds	Tous les agents et usagers	3	4	3	36	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	50	18	**Technique :** Effectuer une demande d'intervention afin de déterminer l'origine des infiltrations et effectuer les réparations nécessaires.	Responsable de service	1 MOIS	
	L'école n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite : absence de rampe, seuil surélevé. Cela exclut la fréquentation autonome pour les personnes à mobilité réduite.	Tous les agents et usagers	3	4	3	36	**Organisationnel :** Information sur le site de l'agglomération de la non accessibilité, proposition de réorientation sur un autre site et demande de dérogation éffectuée auprès de la préfecture.	75	9				
Risques électriques	Le branchement de rallonges sur d'autres rallonges augmente le risque de surchauffe, de court-circuit ou de départ d'incendie.	Tous les agents	4	4	3	48		0	48	**Organisationnel :** Rappeler les règles de sécurité électrique : interdiction d'empilement de rallonges et signalement de tout besoin d'équipement supplémentaire. **Technique :** Supprimer les branchements dangereux, équiper les postes de travail avec un nombre suffisant de prises fixes. **Formation :** Sensibiliser le personnel aux risques électriques courants (surcharge, échauffement), aux bons usages des multiprises.	Responsable de service	1 MOIS	
Ambiances thermiques et olfactives	Forte odeur d'humidité avec présence possible de moisissures et climatisation non adaptée aux locaux ne permettant pas de chauffer ou rafraîchir l'air de façon suffisante.	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et climatiseurs, accès à l'eau potable.	50	12	**Organisationnel :** Assurer une aération régulière et maintenir une température stable. **Technique :** Installer ou vérifier le bon fonctionnement de la VMC. Mettre à disposition des déshumidificateurs dans les pièces particulièrement sujettes à l'humidité et utiliser un humidimètre pour contrôler le taux d'humidité. Utiliser des produits absorbeurs d'humidité (charbon de bois, cristaux de silice). Prévoir le remplacement ou l'installation d'une climatisation supplémentaire.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques incendie	Dysfonctionnement de l'alarme incendie et absence d'exercice d'évacuation incendie	Agents et usagers	4	4	3	48	**Formation :** Mise en place progressive de sessions de manipulation des extincteurs auprès de l'ensemble des agents de la Collectivité.	50	24	**Organisationnel :** Veiller à réaliser au minimum 2 exercices d'évacuation incendie dans l'année avec un intervalle inférieur à 6 mois. **Technique :** Faire une demande d'intervention pour remettre en fonction l'alarme incendie.	Responsable de service	1 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Ecole de musique : Codolet (locataire)	5	12 février 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Bâtiment	L'entrée comporte deux marches sans rampe, ce qui rend difficile, voire impossible, l'accès autonome aux personnes à mobilité réduite.	Tous les agents et usagers	3	4	3	36		0	36	**Technique :** Étudier la possibilité d'installer une rampe amovible conforme aux normes ERP, adaptée au franchissement de deux marches : pente <10% ou <12%.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
	Le WC en extérieur est également utlisé pour stocker une tondeuse créant un risque de blessure ou le dégagement d'odeurs (carburants ou huiles) et limitant l'accès aux personnes à mobilité réduite.	Tous les agenst et usagers	3	4	3	36		0	36	**Organsiationnel :** Le bâtiment étant la propriété de la commune, il convient de prendre contact avec les services afin de demander le désencombrement du WC.	Direction du pôle	3 MOIS	
Risques incendie	Absence de plan d'évacuation visible dans les salles, les occupants ignorent les consignes, les issues de secours et les cheminements à suivre en cas d'incendie. Cela peut nuire à une évacuation rapide, ordonnée et sécurisée, avec un risque accru en situation de panique.	Tous les agents et usagers	4	4	3	48		0	48	**Organisationnel :** Le bâtiment étant la propriété de la commune, il convient de demander la mise en place des plans d'évacuation conformes aux normes dans chaque salle de musique et de respecter l'obligation d'effectuer des exercices d'évacuation annuels.	Direction du pôle / Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Ecole de musique : Chusclan (locataire)	10	25 juin 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Intrusion	L'entrée principale de la structure est en libre accès, absence de sonnette, interphone ou visiophone permettant l'identification dans les locaux, avec un manque de visibilité sur la cour et dans certaines salles.	Tous les agents et usagers	4	4	3	48		0	48	**Organisationnel :** Le bâtiment étant la propriété de la commune et partagé avec des associations, il convient d'étudier, en accord avec la commune, la possibilité d'installer un système d'accès contrôlé pour sécuriser les locaux.	Direction du pôle	3 MOIS	
Risques incendie	L'absence d'un extincteur à proximité de la salle de percussion retarde l'intervention en cas de début d'incendie.	Tous les agents et usagers	4	4	3	48	**Formation :** Mise en place progressive de sessions de manipulation des extincteurs auprès de l'ensemble des agents de la Collectivité.	50	24	**Organisationnel :** Le bâtiment étant la propriété de la commune, il convient de faire une demande pour mettre à disposition un extincteur supplémentaire.	Direction du pôle	3 MOIS	
Ambiances thermiques et olfactives	Forte odeur d'humidité avec présence possible de moisissures et climatisation non adaptée aux locaux ne permettant pas de chauffer ou rafraîchir l'air de façon suffisante.	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et climatiseurs, accès à l'eau potable.	50	12	**Organisationnel :** Assurer une aération régulière et maintenir une température stable. **Technique :** Installer ou vérifier le bon fonctionnement de la VMC. Mettre à disposition des déshumidificateurs dans les pièces particulièrement sujettes à l'humidité et utiliser un humidimètre pour contrôler le taux d'humidité. Utiliser des produits absorbeurs d'humidité (charbon de bois, cristaux de silice). Prévoir le remplacement ou l'installation d'une climatisation supplémentaire.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Ecole de musique : Bagnols/Cèze (propriétaire)	5	5 février 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Ambiances thermiques et olfactives	Forte odeur d'humidité avec présence possible de moisissures dans certaines salles de cours.	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et climatiseurs, accès à l'eau potable.	50	12	**Organisationnel :** Assurer une aération régulière et maintenir une température stable. **Technique :** Faire installer un système de VMC et une isolation adaptée. Mettre à disposition des déshumidificateurs dans les pièces particulièrement sujettes à l'humidité et utiliser un humidimètre pour contrôler le taux d'humidité. Utiliser des produits absorbeurs d'humidité (charbon de bois, cristaux de silice). Prévoir le remplacement ou l'installation d'une climatisation supplémentaire.	Responsable de service	3 MOIS	
	Mauvais positionnement du chauffage en salle 15, rendant inefficace la diffusion de chaleur, et un seul chauffage sur les trois présents en salle de danse fonctionne.	Tous les agents et usagers	3	2	4	24		50	12	**Technique :** Effectuer une demande pour réparer ou remplacer les chauffages défectueux et repositionner le chauffage en salle 15 afin d'assurer une diffusion homogène de la chaleur. Prévoir l'installation de thermostats programmables pour une régulation automatique.	Responsable de service	1 MOIS	Des chauffages électriques ont été remplacés : fin février.
Intrusion	L'entrée principale de la structure est en libre accès, absence de sonnette, interphone ou visiophone permettant l'identification dans les locaux avec un manque de visibilité sur la cour dans certaines salles.	Tous les agents et usagers	4	4	3	48	**Technique :** Accès depuis un portail donnant sur une cours cloturée.	50	24	**Organisationnel :** Mettre en place une procédure d'accueil personnalisée en veillant à garder l'accès fermé pour éviter les risques d'intrusion. **Technique :** Faire installer une sonnette, interphone ou visiophone conforme afin de permettre l'identification et le contrôle des accès.	Responsable de service	3 MOIS	
Bâtiment	Lors de fortes pluies, les salles 16 et 17 sont sujettes à des infiltrations d'eau par le sol en raison d'un dysfonctionnement d'évacuation (bouche d'égout voisine). Le sol devient glissant, augmentant fortement le risque de chute pour les agents et usagers.	Tous les agents et usagers	4	4	3	48		0	48	**Organisationnel :** Interdire l'accès aux salles concernées en cas de forte pluie ou d'inondation. Mettre en place un protocole d'alerte et de vérification systématique des salles avant chaque usage. **Technique :** Faire installer des tapis résorbants antidérapants ou des revêtements de sol adaptés (vinyle antiglisse, caillebotis). Mettre en place des signalétiques "sol glissant" visibles. Équiper les salles de matériel de nettoyage rapide (serpillères, seaux) accessible aux agents.	Responsable de service	3 MOIS	
	Le bâtiment n'est pas équipé de WC pour les personnes à mobilité réduite, présentant un problème en termes d'inclusivité et de conformité aux normes d'accessibilité.	Tous les agents et usagers	2	4	3	24		0	24	**Technique :** Étudier la possibilité d'aménagement un WC accessible en rénovant ceux existant ou en en créant un nouveau dans le respect des nomres d'accéssibilité. Envisager des solutions temporaires comme des WC mobiles adaptés.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques électriques	Plusieurs salles présentent des défaillances électriques : -surbranchements sur les prises (rallonges, multiprises empliées), notamment au secrétariat. -prises défectueuses (salle 16, mur droit) non alimentées. -absence de cache de protection sur la prise salle 8, exposant les usagers. Ces anomalies représentent un danger d'électrisation, court-circuit, voire départ d'incendie.	Tous les agents et usagers	4	4	3	48	**Technique :** Contrôles périodiques des installations électriques et de la signalétique pour identifier les locaux électriques.	50	24	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour remettre en conformité les installations électriques défaillantes et demander l'installation de prises ou rails supplémentaires.	Responsable de service	1 MOIS	
	-Salles 16 et 17 : les tableaux électriques ne sont pas fermés à clé, ce qui expose agents, élèves et visiteurs à un risque d'accès non autorisé. -Entrée de l'école : le tableau électrique est difficile à ouvrir, ce qui peut retarder l'intervention rapide en cas d'urgence (coupure de courant, incendie). -Néons qui grésillent dans la salle de danse.		4	4	3	48		50	24	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour installer des serrures fonctionnelles avec clefs uniques sur les tableaux électriques des salles 16 et 17 et demander le remplacement du système d'ouverture du tableau électrique à l'entrée, ainsi que le changement de l'éclairage en salle de danse.	Responsable de service	1 MOIS	
Risques incendie	Le plan d'évacuation de la salle 17 est incomplet.	Tous les agents et usagers	4	4	3	48	**Technique :** Présence d'extintcteurs et BAES contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	16	**Organisationnel :** Veiller à ce que la mise à jour des plans d'évacuation tienne compte des modifications éventuelles de la configuration des locaux. **Technique :** Faire une demande d'intervention pour mettre à jour le plan d'évacuation	Responsable de service	1 MOIS	
	Les extincteurs situés dans la salle 17 sont mal positionnés ou obstrués par des obstacles, rendant leur accès difficile en cas d'incendie. Cette situation peut retarder l'intervention, augmenter la propagation du feu et compromettre la sécurité des occupants.		4	4	3	48		75	16	**Organisationnel :** Libérer rapidement l'accès aux extincteurs. Effectuer une inspection régulière pour garantir que les extincteurs restent accessibles et visibles et sensibiliser les agents sur l'importance de les laisser accessibles.	Responsable de service	1 MOIS	
Nuisances sonores	Lorsque plusieurs instruments jouent simultanément dans la salle 17, le niveau sonore peut dépasser les seuils recommandés, entraînant des risques pour l'audition (acouphènes, perte auditive progressive) et des effets liés au stress sonore (fatigue, irritabilité, baisse de concentration).	Tous les agents et usagers	3	3	3	27	**Technique :** Bouchons d'oreilles disponibles auprès de la commande publique.	25	20,25	**Organisationnel :** Programmer des pauses régulières pour permettre la récupération auditive et limiter le volume des instruments. Utiliser des dispositifs de réduction de son. **Technique :** Faire installer des traitements acoustiques adaptés (panneaux absorbants, isolations phoniques) et aménager des espaces insonorisés pour les instruments les plus bruyants.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

DECHETTERIE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail							Mise à jour			Rédacteur(s)			
Déchetterie							2025			AMEZIAN Céline			
										PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	ECHEANCE	SUIVI
			G	F	P	R							
Manutention manuelle Troubles musculo-squelletiques (TMS)	Manipulent quotidiennement des charges lourdes et encombrantes (bacs, encombrants, sacs de déchets...). Cela peut générer des efforts physiques intenses, des postures contraignantes ou répétées et entraîner à terme des TMS ou des lombalgies.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Mise à disposition d'équipement de sécurité et de manutention.	50	24	**Organisationnel :** Améliorer l'ergonomie des postes de travail. Veiller à ce que les zones de tri soient à hauteur idéale pour éviter les flexions ou extensions excessives. **Technique :** Mettre à disposition des équipements adaptés (chariots, diables, rampes ou systèmes de levage, trépieds ou des pinces à déchets). Fournir des EPI adaptés, des gants ergonomiques pour réduire les risques de troubles aux mains, des genouillères pour protéger les articulations ou des chaussures antidérapantes avec semelles ergonomiques et amortissantes. Mettre à disposition des équipements de soutien lombaire pour les tâches de levée de charges lourdes. **Formation :** Former les agents à la prévention des TMS et aux bonnes pratiques comme garder les charges près du corps, utiliser les jambes et non le dos pour soulever.	Responsable de service / RH	6 MOIS pour prévision budgétaire	
Risques physiques	Chutes et glissades en cas de sols glissants ou d'obstacles sur les surfaces de travail, écrasements et blessures liés à la manipulation des déchets.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Utilisation de bennes et conteneurs adaptés avec système de bavettes ou de grilles.	50	32	**Organisationnel :** Informer les agents des risques de chutes et leur apprendre à reconnaître les zones à risque. **Technique :** Mettre en place une signalisation claire et visible pour délimiter les zones à risques et rappeler qu'il appartient à l'usager de décharger ses encombrants. **Formation :** Former régulièrement les agents à la sécurité et aux bonnes pratiques de travail. Sensibiliser à la posture et aux bons gestes	Responsable de service / RH	3 MOIS	
	Accidents liés aux machines et équipements, utilisation de compacteurs, de presses, de broyeurs pouvant entraîner des accidents en cas de non-respect des consignes de sécurité.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Maintenance régulière des équipements.	50	32	**Formation :** Formation à l'utilisation correcte des équipements de travail en mettant l'accent sur les procédures de sécurité et l'ergonomie des machines.	Responsable de service / RH	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques chimiques	Exposition aux substances dangereuses : déchets et produits chimiques, pesticides/herbicides, inhalation de gaz ou de vapeurs.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** EPI (gants, lunettes, masques, tenue vestimentaire), gestion des nuisibles, séparation des déchets chimiques et trousse de secours à disposition. **Organisationnel :** Suivi médical régulier, désinfection régulière des équipements et zones de travail, espace de stockage sécurisé et ventilé avec affichage clair des consignes. Kits de déversement. Contractualisation avec des entreprises spécialisées pour l'élimination des déchets. **Formation :** Formation des agents aux risques chimiques et à la lecture d'étiquetage.	75	16	**Technique :** Fournir des détecteurs de gaz et de vapeurs pour identifier rapidement la présence de produits chimiques dans l'air, veiller à inspecter régulièrement les installations et faire effectuer la maintenance des dipositifs de ventilation.	Responsable de service / RH	3 MOIS	
Risques biologiques	Poussées de germes et moisissures liées aux déchets organiques, contamination par des agents pathogènes et risques liés aux piqûres et morsures.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** EPI (gants, lunettes, masques, tenue vestimentaire), gestion des nuisibles, séparation des déchets biologiques et trousse de secours à disposition. **Organisationnel :** Suivi médical régulier, désinfection régulière des équipements et zones de travail, espace de stockage sécurisé et ventilé avec affichage clair des consignes.	75	16	**Formation :** Former aux bonnes pratiques de manipulation et sensibiliser aux risques biologiques. **Organisationnel :** Élaborer un plan d'évacuation d'urgence en cas d'accident chimique. **Technique :** Mettre à disposition des produits adaptés à la prise en charge des accidents chimiques (antidites, solutions de décontamination.	Responsable de service / RH	3 MOIS	
Risques liés aux déchets spécifiques	Déchets dangereux (amiante, produits chimiques, déchets médicaux) pouvant entraîner des intoxications et brûlures. Manipulation de vieux appareils électroniques pouvant exposer à des substances telles que le plomb, le mercure, le cadmium et autres produits toxiques et les déchets d'animaux exposant les agents à des risques biologiques et zoonotiques.	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Séparation des zones de stockage. Non prise en charge des déchets amiantés. **Technique :** Mise à disposition de kits de décontamination (absorbants, neutralisants).	75	16	**Technique :** Mettre en place des systèmes de surveillance de l'air, de l'eau et du sol pour détecter d'éventuelles contaminations par des substances dangereuses.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques thermiques	Les agents de déchetterie exercent une activité physique en extérieur, souvent sur des surfaces bétonnées, sans protection thermique suffisante. En période de forte chaleur (température >33°C), ils sont exposés à la déshydratation, l'épuisement thermique et le coup de chaleur (potentiellement mortel). Le décret n° 2025-482 renforce les obligations de l'employeur en matière de prévention en période de forte chaleur, en exigeant des mesures concrètes de protection et d'adaptation des conditions de travail. En hiver, les agents peuvent souffrir d'engelures ou d'hypothermie en raison des températures très basses.	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Adaptation des horaires de travail pendant les périodes estivales : 7h00-13h50 **Technique :** Climatisateur dans les espaces de bureaux, accès à l'eau potable et frigo à disposition.	50	32	**Organisationnel :** Mettre en place un plan canicule avec suspension temporaire des tâches les plus pénibles si la température dépasse un seuil critique (>= 35°C à l'ombre). **Technique :** Mise à disposition d'un abri ombragé fixe ou mobile sur le site. S'assurer d'un accès permanent à de l'eau potable fraîche (glacières, fontaines, bidons, isothermes). S'assurer du bon fonctionnement des climatiseurs. Fournir des EPI adaptés, légers, respirants mais offrant une protection contre les rayonnements thermiques.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques incendie	Incendies pouvant être déclenchés par des déchets inflammables, des réactions chimiques, ou des températures élevées.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES, contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	16	**Formation :** Sensibiliser les agents aux règles de sécurité incendie, à l'importance de la signalétique et à la nécessité de signaler immédiatement toute anomalie (éléments déplacés, fixations défectueuses, éclairage insuffisant). **Organisationnel :** Mettre en place un plan d'urgence contre les incendies afin d'établir les plans d'actions d'urgence, incluant les protocoles d'évacuation, les méthodes de lutte contre l'incendie et la gestion de la chaleur dans les zones touchées.	Responsable de service / RH	6 MOIS	
Risques psychosociaux (RPS)	Stress et surcharge de travail, isolement et manque de reconnaissance et conflits avec les usagers.	Tous les agents	3	4	4	48	**Organisationnel :** Réglément intérieur déchetterie. Réunion collective régulière avec les responsables de services afin d'échanger sur les pratiques et difficultés rencontrées, entretien annuel. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail. Participation annuelle à la Journée de Convivialité. CNAS et COS **Technique :** Mise à disposition du registre de santé et sécurité au travail à chaque structure et d'un visuel "Stop à la violence". Accès contrôlé avec barrière et vidéosurveillance. **Formation :** Formation des agents à la gestion des conflits en 2024.	80	9,6	**Organisationnel :** Définir une procédure globale pour les travailleurs isolés et sensibiliser le personnel à la sécurisation des locaux et aux bons réflexes. **Technique :** Mise en place de PTI ou système d'alarme intrusion.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
Intrusion	Vols (métaux, équipements électriques, carburants, outillage) ou d'intrusions en dehors des horaires d'ouverture avec dépôts sauvages.	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Vérification systématique des fermetures (portails, locaux techniques) en fin de poste par l'agent. Procédure de signalement en cas d'intrusion ou d'observation suspecte (contact hiérarchie, fiche incident).	75	16	**Technique :** Mettre en place un affichage visible des sanctions encourues en cas d'intrusion (panneau réglementaire dissuasif à l'entrée).	Responsable de service	3 MOIS	
Risques olfactifs	Certains déchets (organiques, huiles, boues, encombrants souillés...) dégagent des odeurs fortes, surtout par temps chaud. Cette exposition peut diminuer le confort de travail, provoquer des nausées, des maux de tête ou une gêne respiratoire.	Tous les agents	3	4	4	48	**Organisationnel :** Limitation du temps d'exposition à proximité des bennes. Planification du nettoyage régulier des zones de dépôts odorants.	75	12	**Technique :** Port de masques filtrants jetables ou de masques FFP2 si les odeurs sont très marquées.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques électriques	Utilisation d'appareils électriques, prises défectueuses	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Installation des prises électriques en hauteur. Contrôles périodiques des installations électriques et signalétique pour identifier les locaux électriques	75	16	**Organisationnel :** Mettre en place un système d'astreinte pour les interventions de dépannage.	Direction des Moyens Généraux / Ressources Humaines	2026	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Conditions de travail	Travail en extérieur et exposition aux intempéries, risques de collisions avec des véhicules, dépôt sauvage.	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Zones de circulations délimitées afin d'éviter les collisions et les risques liés à la circulation. **Technique :** Fourniture d'un pack d'EPI renouvelable annuellement.	75	16	**Technique :** Veiller à maintenir un bon éclairage dans les zones de travail également en extérieur en période hivernale.	Responsable de service	3 MOIS	
	Les agents sont actuellement contraints de laver eux-mêmes leurs vêtements de travail (tenues, EPI textiles). Cela expose leurs proches à des salissures, des agents pathogènes ou des polluants et décharge l'employeur d'une obligation légale.	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Prévoir l'intervention d'un prestataire pour l'entretien des tenues de travail.	Responsable de service	3 MOIS	
Bâtiment	Une hygiène insuffisante des locaux communs (sanitaires, vestiaires) ou des zones de travail (poignées, sol), encombrement des sanitaires et douches	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Mise à disposition de savons et de papiers. Intervention d'une entreprise pour l'entretien. Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	50	24	**Organisationnel :** Prévoir de faire le point avec l'entreprise actuelle afin de faire remonter l'entretien insuffisant des locaux et, à défaut, prévoir l'intervention par une autre entreprise. Libérer les espaces WC et douche. **Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance de l'hygiène collective (rangement, nettoyage).	Responsable de service / RH	3 MOIS	
Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	2	4	24	**Organisationnel :** Trousse à pharmacie à disposition	75	6		Prévention		❑
Routier	Déplacement	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Permis de conduire, assurance personnelle, entretien du véhicule privé/professionnel, ordre de mission obligatoire.	50	32	**Formation :** Proposer des sensibilisations à la sécurité routière, l'alcool et les drogues.	RH / Prévention	2026	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail								Nombre d'agent	Mise à jour		Visite réalisée par			
Déchetterie : Laudun- L'Ardoise Propriétaire								1	5 mars 2025		AMEZIAN Céline			
											PLAN D'ACTION			
RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE					MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R								
Chute de plain-pied et ergonomie	L'absence d'un espace prévu pour le rangement des outils (balais, pince, diables...) peut provoquer un encombrement, des chutes de plain-pied, la dégradation du matériel et une mauvaise ergonomie pour les agents.	Tous les agents	4	4	4	64			0	64	**Technique :** Faire installer un casier verrouillable permettant le rangement minimal des outils essentiels dans l'attente de la création d'un local permanent. **Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance du rangement pour éviter les accidents (troubles musculo-squelettiques, chutes, détériorations) et à la responsabilité collective de l'espace travail.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques chimiques	Exposition aux substances dangereuses : déchets et produits chimiques, pesticides/herbicides, inhalation de gaz ou de vapeurs.	Tous les agents	4	4	4	64		**Technique :** EPI (gants, lunettes, masques, tenue vestimentaire), gestion des nuisibles, séparation des déchets chimiques et trousse de secours à disposition. **Organisationnel :** Suivi médical régulier, désinfection régulière des équipements et des zones de travail.	50	32	**Organisationnel :** Revoir la méthode de stockage actuellement des déchets chimiques non adaptés.	Responsable de service	3 MOIS	
Intrusion et vol	Portail d'entrée non fonctionnel, se ferme à l'aide d'une chaine.	Tous les agents	3	4	4	64		**Technique :** Possibilité de faire une demande d'intervention auprès du service Bâtiment.	50	32	**Technique :** Réaliser des devis pour réparer le portail.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
Bâtiment	Le sol de l'Algeco s'enfonce et devient instable avec le temps, ce qui entraîne un risque de chute, de déséquilibre, de torsion (entorse, chutes de plain-pied) et une dégradation du matériel à l'intérieur.	Tous les agents	4	4	4	64		**Technique :** Possibilité de faire une demande d'intervention auprès du service Bâtiment.	50	32	**Technique :** Faire établir des devis pour la mise en place de plots de soutien afin de rehausser le sol et prévoir le remplacement du sol.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
Électricité	Câble électrique dénudé et prise électrique arrachée du mur avec fils apparents présentant un risque d'électrisation, de court-circuit ou d'incendie.	Tous les agents	4	4	4	64		**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'interventions auprès du service	50	32	**Technique :** Faire une demande d'intervention en urgence pour remplacer immédiatement le câble endommagé et les prises défectueuses.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Déchetterie : Cornillon (propriétaire)	1	17 février 2025	AMEZIAN Céline

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Intrusion et vol	Le grillage entourant la déchetterie a été endommagé de part et d'autre.	Tous les agents	3	4	4	48	**Organisationnel :** Vérification systématique des fermetures (portails, locaux techniques) en fin de poste par l'agent. Procédure de signalement en cas d'intrusion ou d'observation suspecte (contact hiérarchie, fiche incident).	50	24	**Technique :** Effectuer une demande d'intervention pour réparer rapidement le grillage.	Responsable de service	3 MOIS	
Stockage	L'amoire utilisée pour stocker du matériel ne peut pas être verrouillée.	Tous les agents	2	4	4	24	**Organisationnel :** Budget alloué pour l'achat de matériel.	50	12	**Organisationnel :** Prévoir l'achat d'une nouvelle armoire de remplacement.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques physiques	Le trottoir permettant l'accès au local de stockage des déchets chimiques représente un obstacle pouvant entraîner des risques de chute, d'entorse, de faux mouvements ou d'accidents lors du transport des déchets.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'interventions auprès du service.	50	24	**Technique :** Faire réaliser des devis pour l'aménagement d'une rampe en béton.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
Accessibilité	Un bloc de béton (ou îlot fixe) est situé à proximité immédiate de l'entrée/sortie de la déchetterie. Il gêne les manoeuvres des véhicules, réduit la largeur de passage et présente un risque de collision ou de chute pour les agents et les usagers.	Tous les agents et usagers	4	4	4	64	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'interventions auprès du service.	50	32	**Organisationnel :** Baliser la zone avec du rubalise afin qu'elle soit identifiable. **Technique :** Faire une demande d'intervention pour l'enlèvement ou le repositionnement du bloc.	Responsable de service	1 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Déchetterie : Saint-Laurent-des-Arbres propriétaire	2	2 avril 2025	AMEZIAN Céline

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Risques psychosociaux (RPS)	Stress et surcharge de travail, isolement et manque de reconnaissance et conflits avec les usagers.	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Remettre à l'agent le registre santé sécurité.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Déchetterie : Saint Marcel de Careiret propriétaire	2	10 juin 2025	Samia ADJAL BOUCHHEIT

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Intrusion	La barrière ne fonctionne pas et présence de dégradation du grillage derrière les conteneurs.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'interventions auprès du service	50	24	**Technique :** Effectuer une demande d'intervention pour réparer la barrière et le grillage.	Responsable de service	1 MOIS	
Risques chimiques	Les bacs de stockage des produits chimiques sont entreposés dans la cave en attendant les étagères commandées.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Commande d'étagères en cours.	50	32	**Organisationnel :** Assurer le suivi de la commande et l'installation des étagères.	Responsable de service	3 MOIS	
Conditions de travail	Absence de douche et d'eau non potable	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Mise à disposition de packs d'eau. **Technique :** Installation d'une citerne d'eau.	50	32				

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Déchetterie : Connaux (propriétaire)	2	4 mai 2025	AMEZIAN Céline

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Risques incendie	Les locaux destinés au stockage temporaire des déchets diffus spécifiques des ménages (DDMS), tels que les solvants, aérosols, produits chimiques... ne sont pas équipés de détecteur de fumée ni d'alarme incendie. En cas de départ de feu, l'alerte serait tardive, voire absente, malgré la présence de produits hautement inflammables ou réactifs.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** EPI (gants, lunettes, masques, tenue vestimentaire), gestion des nuisibles, séparation des déchets chimiques et trousse de secours à disposition. **Organisationnel :** Suivi médical régulier, désinfection régulière des équipements et zones de travail, espace de stockage sécurisé et ventilé avec affichage clair des consignes. Kits de déversement. Contractualisation avec des entreprises spécialisées pour l'élimination des déchets.	50	32	**Technique :** Faire installer des détecteurs de fumée certifiés avec alarme incendie et vérifier leur bon fonctionnement annuellement.	Responsable de service	1 MOIS	
	Cartons et rallonges entreposés sur les extincteurs retardant leur accès en cas d'incendie.	Tous les agents	4	4	4	64		0	64	**Organisationnel :** Veiller à dégager tous les extincteurs et les maintenir accessibles. **Formation :** Sensibiliser les agents et rappeler l'importance de laisser accessibles les extincteurs.	Responsable de service	1 MOIS	
	Installation d'un chauffage à l'aide d'un câble sur une rallonge électrique.	Tous les agents	4	4	4	64		0	64	**Technique :** Faire une demande d'intervention afin de prévoir le remplacement et la mise en conformité du chauffage actuellement, prévoir également une vérification de la climatisation ou son changement si celle-ci n'est pas adapté au local.	Responsable de service	1 MOIS	
Risques chimiques, contaminations et brûlures	Les agents ne disposent pas de tablier de protection adapté lors de manipulations de produits chimiques, déchets humides, solvants ou autres substances pouvant entraîner des projections ou contacts nocifs.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Accès à une douche, fourniture de gants et lunettes de protection.	75	16	**Technique :** Fournir des tabliers adaptés selon les risques.	Responsable de service	1 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Déchetterie : Tavel Lirac (propriétaire)	1	14 avril 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Conditions de travail	Absence de douche et d'eau chaude, l'eau est trouble, sanitaire chimique en extérieur, pas d'éclairage sur le quai.	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Technique :** Faire réaliser des devis pour l'installation d'un espace sanitaire (douche et WC), et effectuer une demande d'intervention pour remettre en état de fonctionnement l'éclairage extérieur. Faire réaliser une étude sur la qualité de l'eau.	Responsable de service	1 MOIS + 6 MOIS pour prévision budgétaire	
Ambiances thermiques	Le bâtiment n'est pas isolé et la sortie de la climatisation est installée en intérieur, créant une augmentation de la température.	Tous les agents	4	4	4	64		0	48	**Technique :** Prévoir l'isolation du local et revoir l'installation de la climatisation.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
Risques physiques	La porte d'accès à la benne D3E est voilée et ne peut pas se fermer à clé.	Tous les agents	4	4	4	64		0	64				
Intrusion	Le grillage a été arraché dans certaines zones.	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Vérification systématique des fermetures (portails, locaux techniques) en fin de poste par l'agent. Procédure de signalement en cas d'intrusion ou d'observation suspecte (contact hiérarchie, fiche incident).	75	16	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour réparer le grillage.	Responsable de service	1 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Déchetterie : Saint Julien de Peyrolas (propriétaire)	1	9 avril 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Intrusion	La barrière actuelle à l'entrée de la déchetterie ne permet pas de bloquer totalement le passage des usagers. Des espaces restent ouverts de chaque côté, obligeant l'agent à placer des pierres pour éviter les intrusions.	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Vérification systématique des fermetures (portails, locaux techniques) en fin de poste par l'agent. Procédure de signalement en cas d'intrusion ou d'observation suspecte (contact hiérarchie, fiche incident).	75	16	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour modifier ou remplacer la barrière afin d'assurer une fermeture complète, sans contournement possible.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
Risques incendie	Les extincteurs présents sur le site n'ont pas été vérifiés depuis 2 ans.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extincteurs et BAES, contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	16	**Technique :** Effectuer une demande d'intervention en urgence pour faire contrôler les extincteurs par une entreprise spécialisée.	Responsable de service	1 MOIS	Extincteurs vérifiés le 15/04 par l'entreprise VSI.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Chutes et blessures	Un trou est présent au bord du trottoir, face au second local DDMS. Il représente un risque de chute ou d'entorse pour les agents qui circulent à pied ou manipulent du matériel.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Possibilité de faire des demandes d'intervention auprès du service bâtiment.	50	32	**Technique :** Faire une demande d'intervention urgente pour reboucher ou sécuriser la zone endommagée.	Responsable de service	1 MOIS	
Risques électriques	Le coffret électrique est situé dans le local DDS et non protégé.	Tous les agents	4	4	4	64		0	64	**Tehnique :** Il convient d'étudier une autre destination pour le local DDS.	Responsable de service	3 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Déchetterie : Pont-Saint-Esprit (propriétaire)	2	12 juin 2025	Samia ADJAL BOUCHHEIT

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Déchetterie Saint-Nazaire (propriétaire)	2	6 mars 2025	AMEZIAN Céline

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Ambiance thermique et olfactive	Les aérations du local DMS ne fonctionnent plus.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Possibilité de faire intervenir le service Technique.	50	32	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour remettre en fonction les aérations du local DMS.	Responsable de service	1 MOIS	
Risques électriques	Le tableau électrique présent dans les bureaux n'a pas de coffret.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Possibilité de faire intervenir le service Technique.	50	32	**Technique :** Faire une demande d'intervention pour mettre en conformité le coffret électrique.	Responsable de service	1 MOIS	

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Quai de transfert : Saint-Nazaire (propriétaire)	2	6 mars 2025	AMEZIAN Céline

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Manutention manuelle et Troubles musculo-squelletiques (TMS)	Les barrières de protection manuelles sont manoeuvrées plusieurs fois par jour et la commande du pupitre ne permet pas le branchement de plusieurs camions.	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Technique :** Réaliser des devis pour l'installation de barrière motorisée et la modernisation de la commande.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
Condition de travail	Lors des prises de poste, l'accès jusqu'au quai de transfert n'est pas éclairé. Cela représente un risque, notamment avec la présence d'animaux.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Possibilité de faire intervenir le service Technique.	50	32	**Technique :** Réaliser des devis pour l'installation d'un éclairage extérieur afin de faciliter l'accès au quai de transfert.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Bureau + Local stockage extérieur St Nazaire	2	6 mars 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Risques biologiques	Le local où sont entreposés les cartons des EPI présente des traces de présence de nuisibles, certains équipements de travail sont détériorés, voire contaminés par les excréments.	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Il convient de changer la destination pour le stockage des EPI dans un local adapté et veiller a faire un tri régulier pour désencombrer les locaux. **Technique :** Faire une demande d'intervention pour un campagne de dératisation par une entreprise spécialisée.	Responsable de service	1 MOIS	
Risques électriques	La présence de sur-branchements entraîne un risque de surchauffe, de dysfonctionnement électrique ou d'incendie.	Tous les agents	4	3	4	48	**Technique :** Possibilité de faire appel au service technique ou au service bâtiment.	50	24	**Technique :** Remplacer les sur-branchements par l'installation de prises fixes supplémentaires conformes, avec des disjoncteurs adaptés. Supprimer les multiprises en cascade.	Responsable de service	1 MOIS	
Fatigue visuelle	L'éclairage des bureaux se fait par des néons.	Tous les agents	3	4	4	48	**Technique :** Possibilité de faire appel au service technique ou au service bâtiment.	50	24	**Technique :** Faire une demande d'intervention auprès du service bâtiment pour le remplacement de l'éclairage actuel par du LED.	Responsable de service	1 MOIS	
Conditions de travail	La salle de pause des agents est encombrée et l'entretien n'est pas suffisant.	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Il convient de réaliser un tri afin de désencombrer l'espace et d'effectuer un nettoyage régulier.	Responsable de service	3 MOIS	
Inaccessibilité et chutes	Le hangar où sont stockés les composteurs est encombré de matériel ; la mezzanine doit être mise en conformité si elle est utilisée comme lieu de stockage.	Tous les agents	4	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Un tri et un rangement doivent être effectués afin de rendre le hangar accessible et sécurisé et les issues de secours doivent impérativement être dégagées. **Technique :** Si la mezzanine est utilisée comme lieu de stockage, il convient de faire réaliser des devis pour la rendre accessible en respectant les normes.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques liés aux déchets spécifiques	La dalle de la toiture du hangar est susceptible de présenter des traces d'amiante.	Tous les agents	4	4	4	64		0	48	**Technique :** Faire intervenir une entreprise afin de déterminer la présence d'amiante et le cas échéant procéder au désamiantage.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

TOURISME

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Mise à jour	Rédacteur(s)
Tourisme	2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	ECHEANCE	SUIVI
Troubles musculo-squelettiques (TMS)	Risques liés aux postures statiques prolongées, gestes répétitifs (saisie informatique, accueil au guichet), ou manutention (affiches).	Tous les agents	2	3	2	12	**Technique :** Matériel adapté, fauteuil au sol avec dossier, assise à roulette, enveloppe budgétaire annuelle par structure pour les achats de matériel.	100	0				
Port de charges lourdes	Manutention présentoir, flyer, prospectus, objets publicitaires.	Tous les agents	3	3	2	18	**Organisationnel :** Possibilité de mobiliser le service protocole. **Technique :** Chariot mis à disposition sur l'office de Pont.	50	9	**Technique :** Mettre à disposition des chariots de manutention. **Organisationnel :** Veiller à réduire le poids des cartons pour diminuer la charge. Effectuer un échauffement avant tout effort.	Responsable de service	3 MOIS	
Glissades et chutes au sol	Risques de chutes dans les locaux (sols mouillés, câbles, tapis).	Tous les agents	3	4	4	48		0	48	**Organisationnel :** Indiquer systématiquement les sols mouillés par des panneaux, veiller à nettoyer rapidement les éclaboussures et les fuites et à ce que les zones de passage soient sèches et sûres.	Responsable de service	3 MOIS	
Risques incendie	Mauvaise visibilité et signalisation de sécurité inadaptée pouvant retarder l'évacuation ou l'intervention en cas d'incident.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Présence d'extintcteurs et BAES, contrôle annuel, suivi dans le registre sécurité. **Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	75	16	**Formation :** Sensibiliser les agents aux règles de sécurité incendie, à l'importance de la signalétique et à la nécessité de signaler immédiatement toute anomalie (éléments déplacés, fixations défectueuses, éclairage insuffisant). **Organisationnel :** Mettre en place une procédure d'évacuation incendie.	Responsable de service / RH	3 MOIS	
Risques électriques	Utilisation d'appareils ou de prises défectueuses, surcharge de multiprises et non-conformité des installations.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Contrôles périodiques des installations électriques et signalétique pour identifier les locaux électriques.	75	16	**Organisationnel :** Mettre en place un système d'astreinte pour les interventions de dépannage. Veiller à ne pas brancher des rallonges entre elles.	Direction des Moyens Généraux / Ressources Humaines		
Nuisances sonores	Appel téléphonique, accueil clients en groupe, animations ponctuelles.	Tous les agents	2	2	2	8	**Organisationnel :** Aménagement séparé des espaces d'accueil physique et téléphonique.	0	8	**Technique :** Déployer la téléphonie 3CX avec mise à disposition des casques audio au sein des offices de tourisme.	Responsable de service / Informatique	6 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Risques psychosociaux (RPS)	Stress, surcharge de travail, tensions interpersonnelles	Tous les agents	3	3	3	27	**Organisationnel :** Mise à disposition du registre santé et sécurité, réunion d'équipes tous les trimestres en libre échange afin de faire remonter les difficultés rencontrées et les points positifs lors de l'entretien individuel. Protocole permettant l'aménagement du temps de travail et le télétravail. Participation annuelle à la Journée Convivialité. **Technique :** Accès au CNAS et au COS et à divers avantages (loisirs, vacances, subventions...).	50	13,5	**Formation :** Formation à la gestion du stress. **Organisationnel :** Mettre en place une procédure de signalement RPS	RH / Prévention	2026	
	Encadrement d'une équipe, application des procédures	Directrice / Adjointe	4	4	4	64	**Organisationnel :** Réunion de direction, Accès au commun en distanciel pour une information plus rapide, dématérialisation de la gestion des congés au 1er avril 2025. **Formation :** Mise en place d'un cycle de formation des managers sur 2025-2026	75	16				
Blessures	Coupures, contusions	Tous les agents	3	2	4	24	**Organisationnel :** Trousse à pharmacie à disposition	75	6		Prévention		
Chutes d'objets	Rangements en hauteur, surcharge d'étagères	Tous les agents	4	3	3	36	**Technique :** Placard avec système de fermeture	25	27	**Technique :** Mettre des escabeaux à disposition. **Organisationnel :** Prévoir un local adapté au stockage. Rédiger et diffuser une consigne de rangement précisant les règles de stockage. **Formation :** Sensibiliser les agents à l'importance d'un rangement sécurisé, notamment concernant le poids des objets stockés en hauteur et les risques associés aux chutes d'objets.	Responsable de service / RH	2026	
Routier	Déplacement	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Permis de conduire, assurance personnelle, entretien du véhicule privé/pro, ordre de mission obligatoire	50	32	**Formation :** Proposer des sensibilisations à la sécurité routière, l'alcool et les drogues.	RH / Prévention	2026	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Ambiances thermiques et olfactives	Chaleur, froid, moisissures, odeur	Tous les agents	3	2	4	24	**Technique :** Ventilation, VMC et climatiseurs, accès à l'eau potable.	75	6	**Organisationnel :** Adapter les temps de pause et les conditions de travail pendant les périodes de fortes chaleurs (planning aménagé, accès à de l'eau fraîche, surveillance des symptômes). Mettre en place un plan canicule. **Formation :** Informer les agents sur les effets de la chaleur sur la santé, les signes d'alerte et les bonnes pratiques à adopter pour se protéger en période chaude.	Responsable de service / RH	2026	
Risques psychosociaux (RPS) Responsabilité et harcèlement	Stress lié à l'accueil du public, forte demande saisonnière, risque d'agression, conflits internes, isolement dans les petits offices.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Affichage d'un visuel "Stop à la violence".	25	48	**Formation :** Formation continue du personnel à l'accueil et à la gestion des interactions. **Technique :** Installer des caméras de surveillances dans les zones d'accueil et de départ et d'un dispositif d'appel à l'aide ou d'alerte discrete.	Responsable de service / RH	2026	
Intrusion	Intrusion, confinement, travail isolé	Tous les agents	4	4	4	64		25	48	**Organisationnel :** Définir une procédure globale pour les travailleurs isolés et sensibiliser le personnel à la sécurisation des locaux et aux bons réflexes en cas d'observation d'une anomalie ou d'un accès non autorisé. **Technique :** Mise en place de PTI ou système d'alarme intrusion.	Direction / RH	2026	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Office de tourisme : Goudargues (locataire)	1 (plus un contrat spécifique)	26 juin 2025	Samia ADJAL BOUCHHEIT

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Tout est OK													

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Office de tourisme : Pont-Saint-Esprit (locataire)	2	18 mars 2025	AMEZIAN Céline

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Risques incendie	Absence de BAES pour indiquer l'issue de secours en cas d'incendie, le plan d'évacuation est obstrué par des panneaux publicitaires et absence d'alarme incendie.	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Exercice d'évacuation 2 fois par an, identification des lits en cas d'évacuation. **Formation :** Formation à la manipulation des extincteurs en cours pour l'ensemble des agents sur 2 ans.	50	32	**Organisationnel :** Veillez à laisser visible les plans d'évacuations. Le bâtiment appartenant à la commune, il convient de faire une demande afin d'installer une BAES.	Directeur de pôle / Responsable de service	3 MOIS	
Fatigue visuelle	Un éclairage trop intense, mal orienté ou mal diffusé peut entraîner des éblouissements gênants, une fatigue oculaire, des maux de tête, une perte de concentration.	Tous les agents	2	4	4	24		0	24	**Organisationnel :** Réorganiser les postes de travail pour éviter l'éclairage direct dans les yeux. Adapter l'éclairage aux besoins de la tâche (ex. : accueil vs travail administratif). **Technique :** Faire installer des diffuseurs de lumière, des stores occultants ou des ampoules à intensité réglable. Privilégier une lumière indirecte ou orientable sur les postes de travail.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Centre Oeno (locataire)	1	30 juillet 2025	Stéphanie Charavel

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	PLAN D'ACTION			
			G	F	P	R				MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
Batiment	L'absence de signalisation rend difficile l'identification par les usagers ou les services d'urgence.	Tous les agents et usagers	4	2	2	16		0	16	**Technique :** Réaliser des devis pour l'installation d'une signalétique.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
Sécurité Risques psychosociaux (RPS)	Absence du registre santé et sécurité et manque la clé du boitier sécurité.	Tous les agents et usagers	4	2	2	16		0	16	**Organisationnel :** Fournir un registre santé et sécurité. **Technique :** Faire une demande auprès du service bâtiment pour la fourniture d'une clé d'ouverture du boitier.	Service Prévention pour registre / Responsable de service	3 MOIS	
Blessures	Absence de trousse de pharmacie	Tous les agents	3	2	2	12	**Organisationnel :** Trousse à pharmacie à disposition	0	12	**Technique :** Fournir une trousse à pharmacie et veiller à la contrôler régulièrement.	Service Prévention	1 MOIS	
Risques incendie	Absence de vérification des extincteurs depuis 1 an	Tous les agents et usagers	4	2	2	16		0	16	**Technique :** Faire une demande d'intervention auprès du service batiments	Responsable de service	1 MOIS	L'entreprise VSI a été informée. L'intervention est programmée pour le 04/08.
Stockage et rangement	Manque de rangement	Agent	3	2	2	12		0	12	**Technique :** Prévoir au budgétaire la fourniture d'armoire de rangement.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Evaluation des risques de l'unité de travail	Nombre d'agent	Mise à jour	Visite réalisée par
Sentiers de randonnée	2	29 juillet 2025	Céline AMEZIAN

PLAN D'ACTION

RISQUE	DESCRIPTION SITUATION A RISQUE	PERSONNES EXPOSEES	EVALUATION DU RISQUE				MOYENS DE PREVENTION/PROTECTION EXISTANTS	MAITRISE	NIVEAU DE RISQUE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE	DÉLAIS DE RÉALISATION	SUIVI
			G	F	P	R							
Isolement	Les agents travaillent seuls ou à deux lors des opérations à risques, sur des sentiers éloignés, souvent dans des zones non couvertes par le réseau téléphonique. En cas d'accident, de malaise, ou d'agression, il peut être difficile, voire impossible, d'appeler les secours rapidement.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Mise en place d'un système GPS des véhicules et fourniture d'un téléphone de fonction. **Organisationnel :** Plan de travail précis avec zones d'intervention déclarées à l'avance.	50	32	**Technique :** Faire des devis pour équiper les agents de dispositifs de protection du travailleur isolé (PTI : protection du travailleur isolé) non sensibles aux faux déclenchements, comme les balises GPS avec bouton SOS ou les appareils satellites type InReach, SPOT ou LynQs. **Formation :** Former les agents à la gestion des situations d'urgence en milieu isolé, à l'utilisation du dispositif PYTI et à la lecture de cartes / orientation sans GPS en cas de panne.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	
Morsures/Piqûres en milieu naturel	Les agents travaillant dans la nature sont exposés aux piqûres de guêpes, frelons, moustiques ou tiques, ainsi qu'aux morsures de serpents (vipères). Cela peut provoquer des réactions allergiques sévères, des infections (maladie de Lyme) ou des envenimations. Les interventions peuvent être longues à cause de l'isolement.	Tous les agents	4	4	4	64	**Organisationnel :** Trousse à pharmacie à disposition	25	48	**Technique :** Fournir des équipement de protection adapté : vêtements couvrants, chaussures montantes, répulsifs, pince à tiques dans la trousse de secours. *[Concernant l'Aspivenin, il n'est plus recommandé en priorité par les autorités sanitaires (efficacité non prouvée sur les morsures ou piqûres graves), mais peut être gardé à titre de confort en complément (sans remplacer l'appel aux secours ni les soins).]* Une trousse avec antihistaminique et compresses froides est plus utile en cas d'allergie. **Formation :** Former les agents à la reconnaissance des risques (insectes, serpents, tiques), à la conduite à tenir en cas de piqûre/morsure (ne pas paniquer, ne pas inciser, ne pas aspirer, alerter les secours).	Responsable de service	3 MOIS	
Absence de signalisation lors d'intervention	Les agents interviennent sur des voies, accotements, zones piétonnes, parkings ou sentiers sans mettre en place de signalisation visible pour prévenir les usagers de leur présence. Cela peut entraîner des collisions, des accidents, ou des chutes, aussi bien pour les agents que pour les passants.	Tous les agents et passants	4	4	4	64	**Technique :** Gilet réfléchissant	25	48	**Organisationnel :** Mise en place d'un protocole d'intervention obligeant la signalisation systématique avant toute intervention extérieure. Vérification par le chef d'équipe. Responsabilisation des agents **Technique :** Mise à disposition de kits de signalisation mobile : cônes, panneaux "travaux en cours", rubalise, gilets haute visibilité obligatoires, feux flash si besoin. **Formation :** sensibiliser les agents aux accidents évitables et aux responsabilités pénales en cas de non-signalisation.	Responsable de service	3 MOIS	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Chute à faible hauteur	Les agents posent ou remplacent des panneaux et balisages, d'information ou de randonnée sans escabeau ou marchepied. Cela les oblige à utiliser des outils de fortune (pierres, murets, glissières, etc.) ou à se pencher, s'étirer sans sécurité, ce qui augmente le risque de chute ou de TMS.	Tous les agents	4	4	4	64		0	64	**Technique :** Founir des marche pied modulaire de chantier. **Formation :** Former les agents à la prévention des chutes de faibles hauteur, à l'usage correcte des outils de fixation et aux bons gestes pour préserver le dos et les articulations. Rappels des interdits : ne pas improviser un support ou grimper sans appui stable.	Responsable de service	3 MOIS	
Blessures	Lors des interventions (pose de panneaux, entretien de sentiers, manipulation d'outils ou de charges), certains agents ne portent ni gants, ni chaussures de sécurité pourtant fournis. Ce comportement expose à des accidents : coupures, écrasements, perforations par clous/pierres, piqûres d'insectes, glissades, entorses. Utilisation tronçonneuse pour travaux d'élagage ou débroussaillage.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Mise à disposition d'EPI de qualité, confortables et adaptés aux tâches ainsi que de matériel à outils ergonomique et adapté à chaque agent. **Orgnanisationnel :** Entretien, maintenance et réparation du matériel auprès d'une société spécialisé. Note de service rappelant l'obligation du port des EPI.	50	32	**Organisationnel :** Effectuer un contrôle régulier sur le port des EPI et signaler via un rapport tout non-respect constaté. **Formation :** Former les agents à la prévention des risques liés aux mains et aux pieds, aux conséquences des accidents sans EPI, et à la responsabilité en cas de refus de port. Sensibiliser les agents par retours d'expérience ou études de cas réels.	Responsable de service	3 MOIS	
Exposition à la chaleur Canicule	Lors des fortes chaleurs, les agents continuent d'intervenir à l'extérieur sans s'équiper correctement pour prévenir les effets de la chaleur.	Tous les agents	4	2	2	16		0	16	**Organisationnel :** Prévoir un aménagement des horaires en période estivale. **Techique :** Fournir une glacière ou un sac isotherme par agent leur permettant de disposer d'eau potable fraiche. Prévoir des brumisateurs, des chapeaux légers, et des abris mobiles si nécessaire. **Formation :** Sensibiliser les agents à la reconnaissance des signes de coup de chaleur, à l'hydratation régulière et aux risques graves liés à la canicule.	Responsable de service	6 MOIS	
Routier	Le réseau d'intervention est vaste et parfois inaccessible en voiture.	Tous les agents	4	4	4	64	**Technique :** Véhicule tout terrain.	50	32	**Technique :** Fournir des vélos de randonnée avec casques de sécurité pour les interventions dans les zones moins accessibles.	Responsable de service	6 MOIS pour prévision budgétaire	

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB164_2025DC-DE